

SKIKDA : UN CINQUIÈME TERRORISTE ABATTU P.5

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

**Affaire El Khabar
GRINE
S'EXPLIQUE,
REBRAB
DÉNONCE** P.3



**Corruption en région MENA
50 MILLIONS DE PERSONNES
ONT PAYÉ DES POTS-DE-VIN** P.5



Le RND tiendra
son congrès
extraordinaire demain
**Vers un plébiscite
de Ouyahia** P.2



Tiaret
**Livraison
de 480 véhicules
Mercedes-Benz
fabriqués
à Aïn Bouchekif** P.3



Le RND tiendra son congrès extraordinaire demain **Vers un plébiscite de Ouyahia**

Conforté par la décision du ministère de l'Intérieur, le congrès extraordinaire du RND se tiendra, à partir de ce jeudi, sur deux jours pour élire le nouveau Secrétaire général du Parti.



Moncef Wafi

Ce qui devait n'être qu'une formalité au sortir de la réunion du Conseil national du RND, le 28 novembre 2015, à Zeralda, où il a été procédé à l'installation de la Commission nationale chargée de la préparation de ses assises, présidée par Ahmed Ouyahia, s'est transformé en une levée de boucliers de cadres du parti, exigeant le report du congrès extraordinaire pour des «dérives» ayant entaché sa préparation, allant jusqu'à saisir le ministère de l'Intérieur sur plusieurs infractions. Interrogé sur cette question, le membre du Secrétariat national et porte-parole du RND, Seddik Chihab, avait affirmé que le report du congrès est «impossible» et qu'il ne voyait «aucune raison valable ou revendication qui mérite qu'on reporte le congrès». Le numéro 2 du parti rappelle que la Commission nationale est composée des deux tiers des membres du Conseil national dont font partie certains contestataires. A ces derniers, Seddik Chihab reproche de ne pas assister à la vie partisane et de ne même pas envoyer des procurations, alors que certains d'entre eux ne sont même pas encartés, dira-t-il. Pour ce qui est des infractions, il précisera qu'il s'agit «de prétextes fallacieux, erronés et sans fondement». Pour les contestataires, des irrégularités ont été relevées, lors de la préparation du congrès, accusant Ouyahia de faire de ce rendez-vous un congrès ordinaire avec l'inscription d'autres points à l'ordre du jour. Dans leur requête, déposée auprès du département de l'Intérieur, ils soutiennent que l'opération de préparation du congrès extraordinaire n'est pas légitime ni conforme aux textes régissant le fonctionnement du parti. Les sorties médiatiques des opposants ont poussé Ouyahia à réagir à travers un communiqué virulent où il exprime son indignation et son regret quant aux agissements d'un «certain nombre de cadres et d'anciens militants du parti». Il les tancre, affirmant qu'«aucun groupuscule ni aucune minorité n'imposera, désormais, son diktat au sein du Rassemblement national démocratique». Ce à quoi, les contestataires ont répondu, dénonçant la politique de «fuite en avant» adoptée par l'actuelle direction du parti. Les opposants, parmi lesquels figurent d'anciens membres du mouvement pour la sauvegarde du RND affirment, également, qu'ils n'ont aucune intention de créer un mouvement de redressement contre Ouyahia. «Notre action est motivée par le souci de soutenir les voix qui se sont élevées pour dénoncer l'exclusion, l'oppression et la marginalisation au RND», selon eux.

Rappelons que cédant à la pression d'un mouvement de redressement, Ahmed Ouyahia avait démissionné de la direction du RND, en janvier 2013 prenant les devants d'un retrait de confiance.

Le Quotidien d'Oran
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Tirage du N° 6523
119.798 exemplaires

BDL **Un livret d'épargne sans intérêts dès la semaine prochaine**

La Banque de Développement Local (BDL) mettra à la disposition de ses clients, dès la semaine prochaine, un livret d'épargne sans intérêts, a annoncé, mardi à Alger, son Pdg Mohamed Krim. «Dès dimanche prochain, nous allons lancer un produit alternatif aux produits classiques qui consiste en un livret d'épargne, à taux d'intérêt nul, ça va nous permettre de diversifier notre gamme de produits et répondre aux besoins exprimés par une catégorie de clientèle», a expliqué M. Krim lors d'un point de presse organisé par la banque, pour rendre public son nouveau logo. Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa avait annoncé, à maintes reprises, le lancement de nouveaux produits dits «alternatifs» ou «islamiques». M. Krim a rappelé que d'autres produits alternatifs existaient, déjà, chez la BDL mais profitait exclusivement aux entreprises, à l'instar du leasing, à travers la filiale SNL (Société nationale de leasing), et le capital investissement, par le biais de la Finalep (Financière algéro-européenne de participations). Evoquant le nouveau logo de la ban-

que, il a souligné qu'il s'agissait d'un « changement très important car symbolisant une nouvelle dynamique que connaît la BDL en réponse aux besoins de ses clients et de son environnement ». « Nous avons changé notre identité visuelle mais aussi notre organisation interne ainsi que nos comportements et nos attitudes, au service de nos clients », a-t-il soutenu. Cette nouvelle dynamique se concrétisera, dès juin ou juillet prochains, par le lancement de la deuxième génération du E-banking pour permettre à sa clientèle d'effectuer toutes les opérations bancaires à distance via Internet, a-t-il rappelé. Cette présentation moderne permettra aux clients d'effectuer toutes les opérations possibles par Internet à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone mobile tels la consultation du compte, le téléchargement des relevés de comptes, les virements et encaissements des factures par prélèvement, la commande de chéquiers et réception par SMS du solde bancaire. D'ici à février 2017, la BDL aura, en outre, sa propre solution monétique qui lui permettra de mettre en oeuvre un nouveau système d'information, en temps réel.

«Cela veut dire que toute personne pourra exécuter ses opérations bancaires, en temps réel, et que les instruments de paiement électroniques comme les cartes de retrait et de paiement seront développés et généralisés», dira M. Krim.

Invité à s'exprimer sur le démarrage du crédit à la consommation, depuis le début de l'année, il s'est contenté d'assurer que cette opération « se passe très bien » sans avancer plus de détails. Il s'est refusé, d'autre part, à avancer des chiffres sur le montant des souscriptions à l'emprunt national pour la croissance économique à la BDL car cela, a-t-il argué, relévait des prérogatives du ministère des Finances.

La BDL a réalisé, en 2015, un bénéfice autour de sept (7) milliards de DA, soit le plus élevé de son histoire, selon son Pdg. Ces résultats ont été, essentiellement, tirés par les crédits à l'investissement dans l'Industrie et le BTPH ainsi que les crédits aux particuliers, selon lui. Pour le 1^{er} trimestre de 2016, le chiffre d'affaires de la banque tourne autour de 4 à 5 milliards de DA, selon les données provisoires avancées par le même responsable.

ANALYSE

Kharroubi Habib

La bataille d'Alep et ses non-dits

A Alep et dans sa région, le cessez-le-feu décrété à la mi-mars en Syrie n'avait aucune chance d'être

observé au vu que la rébellion armée dans cette région est le fait du Front El Nosra classé par les Nations unies dans la liste des organisations terroristes et en tant que telle exclue de l'accord de trêve conclu par Moscou et Washington. Faire grief à Damas comme le font les puissances anti-régime d'avoir violé le cessez-le-feu en tentant de reprendre à cette organisation terroriste le contrôle d'Alep et ses environs, c'est vouloir insidieusement que cette zone reste sous le contrôle de celle-ci.

Pour masquer le cynisme de leur attitude en cette affaire, ces puissances minimisent la présence prédominante des combattants du Front El Nosra parmi les forces de la rébellion armée présente dans les quartiers de la ville qu'elle occupe et sur-dimensionnent celle des prétendus groupes armés «modérés» appartenant à l'opposition anti-régime soutenus par elles et partie prenante au cessez-le-feu décreté. Or de l'avis quasi unanime des observateurs internationaux impartiaux, ces combattants «modérés» dont le sort fait s'agiter ces puissances sont en alliance avec ceux d'El Nosra et dans l'allégeance à El Qaïda et pour certains à l'Etat islamique.

La défaite de la rébellion armée à Alep et sa région n'arrangerait pas les desseins des puissances en question car elle raffermirait la position du régime de Damas. D'où les pressions qu'elles exercent sur celui-ci et ses alliés pour que cesse l'offensive de ses forces armées contre la ville et que soit observé le cessez-le-feu quitte à ce qu'il ne profite

qu'à El Nosra et aux groupes de combattants «modérés» qui lui sont proches.

C'est pour mettre à nu l'ambiguité de la position de

ces puissances à l'égard de ces groupes armés «modérés» qui à Alep épaulent le Front El Nosra, pourtant décrété comme étant terroriste et comme tel aussi ceux qui collaborent avec lui, que la Russie défend au Conseil de sécurité un projet de résolution assimilant ces groupes armés à des organisations terroristes. Les renseignements américains sont exactement informés de la nature et de l'objectif politique de ces groupes armés mais Washington fait mine de douter de celle-là et de celui-ci et persiste à les considérer comme constitutifs de la rébellion «modérée» syrienne en lutte contre le régime.

Pour Washington et les autres capitales, l'obsession est la chute du régime de Bachar El Assad. Pour y parvenir, peu leur importent les alliés syriens qui y contribueront, même si ceux-ci appartiennent de fait à la nébuleuse du terrorisme international contre laquelle il y a prétendument une coalition de combat dont leurs Etats respectifs sont membres. Demander dans ces conditions au régime syrien de cesser son offensive contre Alep en partie occupée par El Nosra et ses alliés, et à la Russie de faire pression sur lui pour s'en tenir au statu quo d'une ville et sa région sous autorité partagée entre lui et les groupes armés terroristes, revient à faire accepter par Damas et Moscou qu'il existerait en Syrie des terroristes «fréquentables» à qui revient le droit de décider de l'avenir de la Syrie. C'est pourtant ce que les puissances en question envisagent cyniquement pour ce pays.

Direction - Administration

Rédaction centrale

63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction

041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>

E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise

Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise

Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR- Est: SO.DI. PRESSE- Sud: TDS

Affaire El Khabar Grine s'explique, Rebrab dénonce

Mahdi Boukhalfa

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, s'est défendu hier mardi, journée internationale de la liberté de la presse, de politiser l'affaire du journal El Khabar dont la cession d'une partie des actions à l'homme d'affaires Issad Rebrab avait été dénoncée et soumise par son département à la justice pour trancher sur cette transaction. L'action du ministère avait suscité moult incompréhensions au sein de l'opinion publique, alors que le tribunal de Bir Mourad Rais avait lundi renvoyé l'affaire. «Que ce journal considère que c'est une affaire politique, c'est son affaire», a indiqué le ministre lors de son passage à la radio chaîne 3. Il précise: «mais, en tant que ministre, je dois faire respecter les lois de la république», estimant que «cette transaction n'est pas conforme aux lois de la république». Hamid Grine, ancien journaliste sportif à Horizons, passé par l'école de «Revaf» et auteur de plusieurs ouvrages, dont un sur Lakhdar Beloumi, s'explique: «je n'ai aucun problème avec M. Rebrab, ce n'est pas une affaire personnelle», mais «c'est une affaire de droit (et) je considère que cette transaction n'est pas conforme à la loi. Pour le reste, c'est à la justice de décider». Il ajoutera sur ce dossier que «si elle (la justice, NDLR) décide du contraire, que la partie adverse se plie aux décisions de la justice».

Pour sa part, Issad Rebrab a dénoncé hier mardi un «coup de force» des autorités contre la presse indépendante. «On ne veut pas de presse ayant une ligne indépendante du pouvoir», a estimé M. Rebrab dans une déclaration à l'AFP. La procédure introduite en justice «est une décision politique, un coup de force contre la presse indépendante», a-t-il martelé. «Nous avons scrupuleusement respecté la loi», a affirmé l'homme d'affaires. «Soit il y a une justice et elle s'appliquera. Soit il y a un déni de justice c'est à ce moment-là le fait du prince et ils feront ce qu'ils voudront», a-t-il remarqué. Il a appelé la presse «nationale et internationale» qui célèbre la journée mondiale de la liberté de la presse à «se mobiliser contre le fait du prince et contre l'injustice». «Liberté a été créé avant Cevital et appartient à l'entreprise SAEC dont je suis personnellement le principal actionnaire et c'est Ness-Prod (filiale de Cevital) qui a racheté El Khabar», a encore expliqué M. Rebrab. Il conteste aussi les dispositions d'un autre article qui lui est opposé et qui stipule que «dans le cas de vente ou de cession de la publication périodique, le nouveau propriétaire doit demander un agrément».

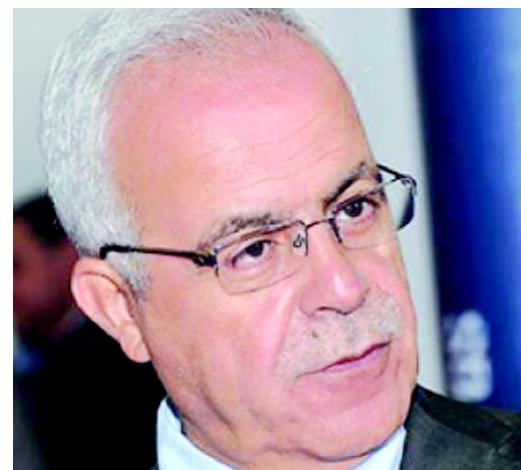
«Le propriétaire reste toujours la société El Khabar dont les actionnaires ont cédé une majorité des parts», s'est défendu M. Rebrab en ajoutant que «ceux qui sont à la solde du pouvoir possèdent plusieurs journaux et télévisions sans le moindre problème». La direction d'El Khabar avait déjà affirmé agir «en toute légalité» et dénoncé «l'acharnement» du gouvernement contre sa société.

Sur un autre registre, commentant la liberté de la presse en Algérie, Hamid Grine a souligné que le président Bouteflika a appelé «pour une presse éthique, déontologique,

qui fait beaucoup de bien au pays». «Elle est une des plus libres au monde, elle a la liberté totale, à tel point que l'on peut trouver ici ou là des dérapages». «Aujourd'hui, un journaliste peut écrire n'importe quoi, et il n'est pas mis en prison, c'est une grande avancée», ajoute t-il avant de relever que «le gouvernement essaie des attaques et aucun journaliste n'a été poursuivi en justice. J'ai moi-même été attaqué, mais je n'ai poursuivi aucun journaliste en justice». Selon le ministre de la communication, «nous sommes dans une ouverture totale et absolue et je dirais que c'est une forme de faiblesse, de sagesse». Menacant, il lâchera que «cette situation de faiblesse, de sagesse, va se terminer bientôt». Pourquoi ? Pour lui, il y a dans le paysage national de la presse écrite «trois» journaux, «des journaux arrogants, dominateurs, qui bafouent les lois de la république», et ajoute qu'ils sont «des journaux défaitistes». Pour lui, «ces trois journaux sont outranciers, (et) le fait même qu'ils sont excessifs, c'est qu'ils (savent) qu'ils ne risquent rien». «Je n'ai pas vu d'autres exemples de démocratie aussi avancée que l'Algérie, voyez les autres pays du monde, partout la presse a des garde-fous. Selon ces journaux, tout est noir en Algérie».

Pour autant, il revient à ses «constantes» et rappelle qu'«on ne doit pas insulter, injurier, diffamer. Qu'ont fait ces journaux depuis 25 ans, sinon noircir sa réputation?», s'est-il interrogé. Par ailleurs, s'il estime que l'autorité de régulation de la presse «est une nécessité», il a indiqué qu'«en attendant que le président de la République désigne cette autorité et les membres de son bureau, c'est le ministère qui décide», car «c'est la prérogative du président». Mais, il avertit qu'«il ne faut pas prendre cette sagesse pour de la faiblesse». Quant au conseil de l'éthique et de déontologie, il sera élu bientôt, selon le ministre qui a indiqué qu'après le recensement de tous les journalistes, il y aura des élections pour l'élection de ce conseil. «Nous avons plus de 4.500 journalistes déclarés, et on va aller vers des élections pour le conseil de l'éthique et de déontologie

qui a un rôle très important de mon point de vue» et «les journalistes élus qui sortiront de ces élections, seront représentatifs» de la corporation. Par ailleurs, la loi sur la publicité sera bientôt discutée au Parlement. «Mais, elle ne va pas décider de distribuer des pages de publicité, mais régulera le monde de la publicité, où se brassent des centaines de millions d'euros et de dollars. Cette loi va réguler le monde des agences de publicité, et les professionnels consultés appellent de leurs voeux cette loi», a-t-il dit en relevant qu'«il n'y a qu'une cinquantaine (d'agences de publicité, Ndlr) qui sont vraiment professionnelles». Quant aux TV de droit étranger, il n'y en a que cinq sur les 45 qui arrosent le paysage audiovisuel algérien qui ont des bureaux à Alger. Pour les autres, leur sort sera décidé par l'autorité de régulation. «Dès l'installation de l'autorité de régulation, elle décidera. Nous ne voulons pas décider de nous-mêmes du sort de ces TV, c'est à l'autorité de décider ce qui est bon ou pas au regard de la loi», s'est contenté de commenter le ministre de la Communication.



Raiña
Raïkoum

Abdelkrim Zerzouri

L'austérité, fatidiquement accompagnée d'une nette hausse des prix, n'a pas épargné les produits sensibles, voire de large consommation. L'augmentation des prix qui a touché les carburants a dominé les débats en ce début d'année avec la mise en œuvre de la loi de finances 2016, car on craignait, à juste titre, un effet boule de neige qui toucherait tôt ou tard tous les autres prix, mais ce débat a jeté un voile sur des pratiques sournoises qui ont fait flamber les prix sur le marché, touchant presque tout ce qui s'achète.

Pis, même des produits dits «sensibles» n'échappent pas à cette folle ascension des prix, à l'exemple du lait qui subit de plein fouet cette politique d'austérité. Le prix du lait, comme la semoule et le pain, bénéficie d'un soutien étatique indiscutable, sacré, laisse-t-on croire, mais on commence à se rendre compte qu'on tente de nous faire avaler des couleuvres. La baisse drastique de l'importation de la poudre de lait, officiellement reconnue à un taux qui avoisine une chute à hauteur de plus 30%, a entraîné automatiquement la production du lait en sachet, celui fabriqué à base de poudre de lait, sur une pente raide.

Conséquence immédiate : le lait en sachet n'est plus disponible sur le marché en quantité suffisante. Les distributeurs sont approvisionnés au «compte-goutte» par les laiteries.

Enfin, il y a nuance qui mérite amplement d'être relevée, le compte-goutte concerne uniquement le lait en sachet de 25 dinars ! Maintenant, comme on se découvre une autre vertu, celle de consommer local, le lait de vache en sachet connaît, lui, un essor considérable. Le lait de vache en sachet, produit à partir du lait collecté auprés des éleveurs locaux, est plus que jamais mis en avant par les laiteries. C'est la seule solution pour combler le déficit laissé par la chute de l'importation de la poudre de lait. Seulement, la facture est lourde à payer par le ci-

toyen. Le lait de vache en sachet est cédé à 50 dinars, le double de son alter ego tiré à partir de la poudre de lait. Ainsi, même si on ne le

dit pas ouvertement, la subvention du lait a connu une réduction à hauteur de plus de 30%. D'autres produits suivront, certainement, dans le cadre de cette politique qui va vers une subvention «sélective». Le lait à 25 dinars doit profiter seulement aux couches défavorisées. Les autres, ils peuvent bien se payer un sachet de lait de vache à 50 dinars. Hélas, quand il descend sur le marché, le sachet de lait ne sait pas faire la différence entre les couches défavorisées et les plus aisées. C'est «le premier arrivé, le premier servi». Quand le stock de 25 dinars est épuisé, et qu'importe qui a bien pu avoir la chance de tomber sur le filon, on passe à l'autre partie, constituée de sachet de 50 dinars, et c'est à prendre ou à laisser. Egalemen pour le pain. Il y a le stock de baguettes à 10 dinars, et l'autre à 20 dinars. On épouse le premier, pèle-mêle, pauvres et riches se ruent dessus, avant de se résigner à acheter la baguette à 20 dinars, lorsque le premier stock est épuisé, bien sûr. Une véritable pagaille sociale. Ces derniers jours, certains commerces ont trouvé une astuce imparable, en faisant dans la vente concomitante, celle-là même qu'on croyait révolue à jamais. On vend par lot de deux sachets de lait, l'un à 25 dinars et le second à 50. A prendre ou à laisser.

Comme on le constate, et on doit bien se l'avouer, le lait en sachet à 25 dinars fait partie du bon vieux temps. C'est à la méthode fourbe, quand même, qu'on y va, car l'ancien prix est maintenu, mais on vous oblige à acheter avec une autre qualité, plus chère ! Dans cet ordre d'idées, la transmission passerait bientôt au pain, qui sera vendu à double baguette, l'une à 10 dinars et l'autre à 20 dinars ! C'est clair, la poire est coupée en deux, et c'est au bon citoyen de supporter, moitié-moitié, avec l'Etat, ce coût social des soutiens de prix.

Tiaret Livraison de 480 véhicules Mercedes-Benz fabriqués à Aïn Boucheikif

La Société algérienne de fabrication des véhicules Mercedes-Benz, (SAFAV-MB), basée à Aïn Boucheikif, dans la wilaya de Tiaret, a livré, mardi, 480 voitures de cette marque à cinq entreprises publiques, a-t-on appris du président du Conseil d'administration de cette société, le Colonel Smail Krikrou. Le président du CA de la SAFAV-MB a signé, avec les représentants des entreprises bénéficiaires de ces véhicules, les documents relatifs à ces livraisons. Il s'agit de véhicules tous terrains de type «Sprinter» et «Class», destinés aux transports de personnes, de marchandises ou aux secours. Ce lot se répartit en 235 véhicules destinés à la Direction centrale du matériel et 10 autres pour l'Institut de cartographie et de télédétection, deux institutions relevant du ministère de la Défense nationale ainsi que 160 autres livrées à la Direction générale de la sûreté nationale. Pour leur part, la Direction générale des douanes, la Société de géophysique relevant de Sonatrach et la Société Anabib ont acquis, respectivement, 50, 12 et 10 véhicules de ces deux types. Le colonel Smail Krikrou a indiqué que depuis son inauguration, le 24 octobre 2014, par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, la société a assuré une production de 4.000 véhicules, précisant que le programme de production de l'année en cours porte sur la fabrication entre 7 et 8.000 véhicules, en fonction de la demande. Le président du CA de la société a indiqué que le véhicule utilitaire de type «Sprinter» est destiné à la fois aux entreprises publiques et privées ainsi qu'aux particuliers. Ils sont aménagés en fonction des utilisations comme le transport des personnes et des marchandises, ambulances pour les missions de secours et d'évacuation des malades. D'autres véhicules sont spécialement conçus pour répondre aux

besoins des services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la protection civile. Les véhicules de type «Class G» sont destinés aux entreprises publiques ainsi qu'aux services du MDN, utilisés dans le transport des troupes, dans les secours, pour tracter les citerne et autres usages. En marge de cette cérémonie, une exposition de 25 types de véhicules tous terrains et utilitaires «Sprinter» a été mise sur pied. Il est à noter que la SAFAV-MB a été créée dans le cadre du partenariat Algéro-Allemand-Emirati. La partie algérienne représentée par la Société de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du MDN (34%), la Société nationale de véhicules industriels (17%) et le partenaire étranger représenté par le Fonds d'investissement émirati «Aabar» (49%), en plus de la société allemande Daimler comme partenaire technologique. L'usine emploie 350 personnes.

Chez Renault, l'après-vente
**vous redonnera
le sourire**

RENAULT
Passion for life

PLAQUETTES DE **FREINS**

4900 Da/TTC*



LA MAIN D'ŒUVRE EST INCLUSE

Renault Service

*Tarif selon modèle, pour le remplacement des plaquettes de freins avant.
Pour plus d'informations : 0770 905 000/ contact.client@renault.dz

www.renault.dz

ET QUALITÉ
ET PRIX SANS
ÉGALÉ

OR.DENTAL

You announce the availability of the following equipment:

MERMAID Dental Unit Manufacturer

Distillateur d'eau

Fauteuils dentaires Mermaid (garantie 24 mois)

Compresseurs

RVG

Radio Portable

Soudeuse

CONTACTEZ NOUS
Au: 0554 505 504
ou au 041 24 45 66
Adresse: 34, Rue des
Bienvenues Choupôt Oran
Soyez les bienvenues

**Important chantier,
Maître d'ouvrage**

Cherche

**1- Entreprise avec références
d'aménagement et d'agencement
de parking sous-sol
sur 3 niveaux.**

**2- Entreprise avec références
mur rideaux et travaux
d'aluminium.**

Contact:

Email : [sarlpardiso@yahoo.fr](mailto:sarlparadiso@yahoo.fr)
ou par Fax : **041.70.60.07**

Corruption en région MENA

50 millions de personnes ont payé des pots-de-vin

Le rapport 2016 de Transparency International (TI) pour la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), concernant la corruption, estime que «le manque de condamnations définitives et exécutoires par les juridictions nationales contre les personnes impliquées dans le vol d'actifs a considérablement ralenti le retour de ces actifs».

R. N.

Selon le rapport, des «milliards de dollars d'avois volés persistent dans des comptes bancaires à l'étranger» au lieu d'être récupérés pour «aider à construire des écoles, des hôpitaux et d'améliorer la vie des personnes» les plus touchées par la corruption.

Le document note qu'«une personne sur trois ayant eu affaire à la justice ou à la police, ont eu recours à la corruption» d'agents publics. Seuls 20% (1 personne sur 5) de ceux qui sont amenés à payer des pots-de-vin osent dénoncer la corruption. Et 40% de ceux qui dénoncent «font face à des représailles».

Un sondage de TI montre que «61% des personnes interrogées considèrent que la corruption a augmenté l'année passée». «Environ 50 millions de personnes», soit un tiers de la population de la région MENA, «ont payé des pots-de-vin au cours de l'année dernière». Aussi, «68% des personnes sondées estiment que leurs gouvernements respectifs ont échoué dans la lutte contre la corruption, contre 26% qui considèrent que l'action gouvernementale a été excellente» dans ce domaine. «Les

efforts des gouvernements arabes dans la lutte contre la corruption» sont jugés «parmi les plus mauvais» par 58 à 91% des citoyens de huit pays de la région, ajoute le rapport de Transparency International.

«50 millions de citoyens arabes ont payé des pots-de-vin pour l'obtention de services», note le document qui précise que «77% des citoyens du Yémen ont eu recours à la corruption», contre «50% au Maroc, en Egypte et au Soudan». Le sondage de TI estime que «58% des citoyens», les jeunes en particulier, «se rendent compte qu'ils sont un facteur clé pour le changement et pour aider dans la lutte contre la corruption».

RECOMMANDATIONS

Le rapport de TI (46 pages) compile quelques recommandations en matière «d'intensification des efforts contre la corruption», notamment «dans le secteur public» et «l'intégration des citoyens dans la lutte contre la corruption et le développement de mécanismes de dénonciation». «Sur la base des résultats de cette enquête, TI appelle les chefs d'État et de gouvernement arabes» de la «mise en œuvre

immédiate des conventions internationales et arabe de lutte contre la corruption». L'ONG a réclamé aussi «la lutte contre la grande corruption et la traduire en justice, quel que soit le rang du fonctionnaire gouvernemental», «d'amender les lois qui restreignent la liberté de la presse, de la société civile et des personnes», de «mettre en place des organismes indépendants de lutte contre la corruption, dotés de ressources suffisantes» pour mener cette mission. Transparency International recommande également «d'imposer aux responsables du secteur public de divulguer leurs biens financiers», d'assurer une plus grande transparence dans l'attribution des marchés publics et d'élaborer des «lois modernes» en faveur de «l'accès à l'information». L'ONG réclame aussi «l'activation d'un code de conduite pour les fonctionnaires et l'application du principe de non-tolérance de la corruption dans le secteur public».

Les gouvernements sont également appelés à «créer un espace sûr et efficace pour l'intégration des citoyens et la société civile dans la lutte contre la corruption et sa dénonciation», par le biais de lois «protégeant les dénonciateurs».

Skikda**Un cinquième terroriste abattu**

Un cinquième terroriste a été abattu, hier après-midi, à Skikda, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et ce, en continuité à une opération de ratissage, toujours en cours, menée dans la localité de Kerkera, et qui s'est soldée par la neutralisation, fin avril, de quatre terroristes, indique le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte

antiterroriste, un détachement de l'ANP a abattu un cinquième terroriste, cet après-midi, du 3 mai 2016, près de la commune de Kerkera, wilaya de Skikda, 5^e Région militaire et saisi son arme: un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et (4) chargeurs garnis», précise le MDN. «Cette opération vient en continuité du ratissage mené par les forces de l'Armée nationale populaire dans

cette localité, et qui s'est soldé, les 29 et 30 avril 2016, par la neutralisation de quatre (4) terroristes, dont les dénommés 'B. Azouz' et 'H. Sadek', deux dangereux criminels activant au sein des groupes terroristes, depuis 1995 et qui étaient derrière plusieurs actes criminels, dans la région», ajoute la même source. Le MDN précise, en outre, que «cette opération est toujours en cours».

Deux terroristes étrangers arrêtés à In Guezzam

Deux terroristes de nationalités africaines ont été arrêtés mardi après-midi à In Guezzam (Tamanrasset), par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'ils s'apprêtaient à franchir les frontières algériennes à bord d'une motocyclette, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans

un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la vigilance des forces de l'Armée nationale populaire mobilisées tout au long des frontières du pays, un détachement a arrêté, cet après-midi du 3 mai 2016 à 14h00 suite à une embuscade près d'In Guezzam, 6^e Région militaire, deux

terroristes de nationalités africaines qui s'apprêtaient à franchir nos frontières à bord d'une motocyclette», précise la même source.

Le MDN fait savoir que les deux terroristes étaient en possession de «deux (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et d'une quantité de munitions».

Boumerdès, Batna**Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés**

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à Boumerdès et Batna, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté le 2 mai 2016, deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès (1^e RM)

et Batna (5^e RM)», précise le MDN. Un autre détachement «a arrêté à El Oued (4^e RM), deux (2) individus en possession de six (6) fusils de confection artisanale», ajoute-t-on. D'autre part, deux détachements combinés «ont arrêté à Touggourt et Hedjira (Ouargla), cinq (5) narcotraquants et mis en échec une tentative de colportage d'une importante quantité de kif traité s'élevant à vingt-trois (23) quintaux dissimulée à bord de deux camions et deux

véhicules touristiques». En outre, à El Ghazaouet, (2^e RM), un autre détachement combiné «a intercepté deux (2) narcotraquants et saisi huit (8) quintaux et (50) kilogrammes de kif traité, tandis que les éléments des Gardes-frontières ont appréhendé (14) immigrants clandestins». Enfin, à Bordj Badji-Mokhtar (6^e RM), «un détachement a intercepté (100) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», selon la même source.

Deux accidents de poids lourds en moins de 24 heures**Deux morts et deux blessés à El Harrouch**

Deux graves accidents de la circulation se sont produits avant-hier et hier dans la daïra d'El Harrouch, wilaya de Skikda, à moins de 24 heures d'intervalle, sur la RN3.

Selon la Protection civile, le premier accident a eu lieu le lundi à 15h22, au niveau de la zone industrielle à la sortie est d'El Harrouch. Deux camions, l'un de marque Mercedes appartenant à l'entre-

prise portugaise TEIXERA et le second, un semi-remorque de marque Renault appartenant à une entreprise privée, sont entrés en collision. On a déploré le décès sur place d'un homme (G. Djamel, 52 ans) et un blessé (A. L. 43 ans) transporté à l'hôpital d'El Harrouch.

Le second accident s'est produit hier peu avant 05h du matin, également sur la RN3 à hauteur du village Katit Salah,

commune de Ain Bouziane. Il s'agit d'un carambolage impliquant 3 camions qui se sont heurtés, le premier de marque Hyundai H100, le second un semi-remorque Renault et le troisième de marque Shacman, qui a fait encore une fois un mort sur place (K. Ali, âgé de 30 ans) et un blessé âgé de 33 ans souffrant de traumatisme qui a été transporté à l'hôpital d'El Harrouch.

A. Boudrouma

Sétif**14 quintaux de viandes blanches saisies**

Quatorze (14) quintaux de viandes blanches impropre à la consommation ont été saisies à Sétif par les services de la Sécurité de wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

La saisie a été opérée suite à une ins-

pection inopinée qui a ciblé une boucherie dans la capitale des Hauts plateaux, a précisé la même source avant d'ajouter que cette quantité était destinée à la consommation.

La quantité de viandes blanches saisie était stockée dans une chambre froide

non agréée, a précisé la même source qui a indiqué que la marchandise en question a été détruite.

Un dossier pénal a été transmis à la justice pour pratique d'une activité commerciale sans agrément et stockage de viandes blanches avariées, a-t-on indiqué.



Akram Belkaïd, Paris

Le billet «Ben Laden» en question

Le retrait d'un billet de banque n'est jamais une opération neutre. C'est le cas de la décision que devrait prendre ce mercredi 4 mai la Banque centrale européenne (BCE) d'organiser la lente «disparition» du billet de 500 euros, le fameux «Ben Laden» comme on le surnomme en Espagne puisqu'on en parle beaucoup mais qu'on ne le voit (presque) jamais.

En effet, l'Institution monétaire devrait décider de ne plus imprimer ce billet mais, dans le même temps et c'est important à préciser, elle ne va pas non plus le démonétiser. En clair, cela veut dire que les billets de 500 euros garderont toujours leur valeur et qu'ils pourront continuer à être utilisés dans les transactions commerciales. Pour autant, la BCE va donc tenter de les raréfier en ne réinjectant pas les coupures existantes dans les circuits bancaires après leur collecte par les établissements secondaires.

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Bien entendu, le billet de 500 euros ne va pas disparaître du jour au lendemain. Selon les statistiques, il en circule aujourd'hui 594 millions d'unités soit une valeur de 297 milliards d'euros. Même si elle n'en imprime plus et qu'elle retire au fur et à mesure les coupures déposées par les banques secondaires, il faudra plusieurs dizaines d'années, voire plus, pour que ce billet disparaîsse totalement. A titre d'exemple, aux Etats-Unis, les billets de 1000 et même de 10.000 dollars ont eux aussi été retirés de la circulation mais ils ont gardé leur valeur légale. Autrement dit, ceux qui en possèdent peuvent à tout moment les échanger.

Pourquoi la BCE met-elle en place cette solution intermédiaire au lieu de retirer totalement le «Ben Laden» ? Au départ, il y a les pressions de nombreux Etats qui estiment qu'un tel billet rend service au crime organisé puisqu'il permet de transporter de grosses sommes dans des volumes faibles. D'où l'idée de ne plus l'utiliser et d'en restreindre l'usage. Mais, dans le même temps, nombreux sont les Allemands qui préfèrent payer par cash, quel que soit l'achat, et qui s'opposent à ce que le billet de 500 euros disparaîsse. C'est donc la raison pour laquelle la BCE opte pour un retrait partiel.

EVITER L'AFFLUX AUX GUICHETS

Certes, cette option ne satisfait pas ceux qui combattent les trafiquants. Et pour nombre d'observateurs, l'excuse du consommateur allemand n'est pas convaincante puisque ce dernier a toujours la possibilité d'utiliser d'autres coupures (100 et 200 euros). En réalité, il semble que l'institution européenne ne veuille pas provoquer le choc habituel qui consiste à obliger les détenteurs de billets à se présenter aux guichets d'une banque avant une date donnée. Ce genre d'opération, assimilée par l'opinion publique à une chasse aux fraudeurs, est politiquement risqué. Et si, par contre, elle se fait avec des garanties d'anonymat, alors l'occasion est belle pour ceux qui cherchent à blanchir leur argent sale...

Quoiqu'il en soit, même plus rare, le billet de 500 euros continuera à être recherché. Et s'il vient à manquer, le billet de 1000 francs suisses, de plus en plus utilisé en Europe, saura le remplacer...

**Ain Témouchent
L'Incendie à Hai Moulay Mustapha, un «acte criminel»**

L'enquête diligentée par la police scientifique d'Oran, suite à l'incendie dans le quartier de Hai Moulay Mustapha à Ain Témouchent, a conclu à «l'acte criminel» et ses auteurs présumés arrêtés, a-t-on appris mardi du chef de la Sécurité de wilaya.

Lenquête, déclenchée après le sinistre survenu le 2 avril dernier à l'aube provoquant la mort, sur place, de trois personnes dont un enfant âgé de cinq ans, a conclu

à «un incendie criminel», a indiqué Koibiche Mokhtar, lors d'une réception organisée à l'intention de la presse à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté d'expression.

La police a découvert, sur les lieux, une bouteille de diluant utilisée par le mis en cause, âgé de 26 ans, «ce qui a facilité la propagation du feu, né d'un ré-

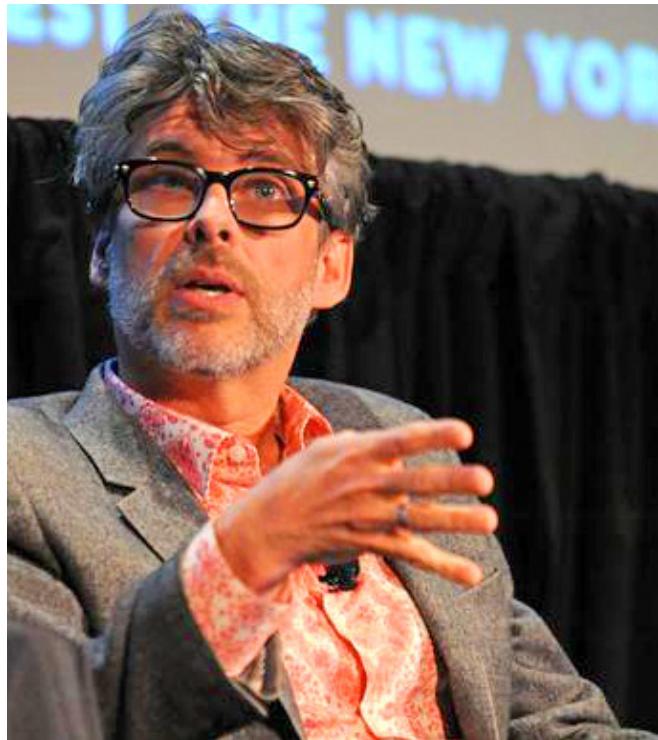
chaud au niveau des douze habitations précaires en plastique», a-t-il affirmé. Le feu a été attisé par le vent, a-t-il précisé.

Présenté devant le parquet d'Ain Temouchent, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt, alors que la personne qui l'accompagnait, le jour du sinistre, a été mise sous contrôle judiciaire, a-t-il signalé.

Lors de cette cérémonie traditionnelle, organisée au siège de la Sécurité de wilaya, le chef de la Sécurité de wilaya Mokhtar Koibiche a indiqué à la presse que la couverture sécuritaire de la wilaya sera renforcée, prochainement, par l'ouverture d'unités de BMPJ à Sidi Ben Adda et Ain Larbâa, en plus d'une autre à Tamazaoura, en prévision de la mise en exploitation de la zone industrielle.

Un auteur juif américain s'en prend à l'occupation israélienne

L'identité juive de l'auteur américain Michael Chabon, prix Pulitzer en 2001, est souvent au centre de ses écrits. Mais son rapport avec Israël a été ébranlé après un voyage dans ce pays et les Territoires palestiniens occupés, confie-t-il à l'AFP.



Par Joe Dyke de l'AFP

Acette occasion, l'écrivain a compris "la vraie nature" de l'occupation israélienne, raconte-t-il dans une interview par téléphone, après son retour aux Etats-Unis. Le fait que le sort subi par les Palestiniens leur soit infligé par des juifs le rend "beaucoup plus consternant que l'apartheid", souligne l'auteur, âgé de 52 ans. Michael Chabon, auteur des "Extraordinaires aventures de Kavalier et Clay" sur deux cousins juifs ayant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, visité Israël en 1992. Mais il n'a vraiment commencé à se préoccuper personnellement de l'occupation qu'après le voyage de sa femme, l'Israélienne Ayelet Waldman, dans son pays de naissance, il y a deux ans. Ce voyage a "ouvert les yeux" à sa compagne, elle-même écrivaine, dit-il. Le couple a alors commencé à militer contre l'occupation israélienne.

Il a organisé en avril un séjour en Cisjordanie occupée pour des auteurs américains avec l'assistance de "Breaking the Silence", une ONG israélienne offrant une plateforme à des soldats pour dénoncer anonymement les agissements condamnables de l'armée. Ils ont rencontré des Palestiniens à Jérusalem-Est et dans des villages de Cisjordanie. Israël impose de sévères restrictions aux habitants palestiniens et construit des colonies jugées illégales par l'ONU. Il a également annexé Jérusalem-Est, dont les Palestiniens veulent faire la capitale d'un futur Etat indépendant. Il s'est retiré de la bande de Gaza mais celle-ci est également considérée par la communauté internationale comme occupée en raison du contrôle extérieur exercé par Israël sur ce territoire, soumis à un blocus draconien. La perspective d'un Etat palestinien indépendant formé de la Cisjordanie et de Gaza avec Jérusalem-Est pour capitale a rarement paru plus lointaine et la colonisation se poursuit.

CONSTERNANT

L'occupation est "la plus grande injustice dont j'ai jamais été témoin", a témoigné Michael Chabon après son voyage dans la publication juive américaine Forward. Ces propos ont suscité de vives réactions israéliennes sur internet. Michael Chabon "n'a vraiment pas vu grand-chose dans sa vie", a twitté Arsen Ostrovsky, un des principaux défenseurs d'Israël sur les réseaux sociaux. Mais l'écrivain ne retire rien, même s'il comprend que des Israéliens soient "d'autant plus en colère" que la critique vient d'un juif américain. "Ce qui contribue à rendre les choses particulièrement horribles pour moi et qui les distingue de l'apartheid est que cela est fait par des juifs. Je suis juif", dit-il à l'AFP. "Qu'un peuple qui a été persécuté aussi longtemps de façon aussi horrible prenne un tel virage et finisse par opprimer un autre peuple à un tel niveau de bureaucratie de masse est pour moi d'une certaine façon beaucoup plus consternant que l'apartheid, aussi terrible qu'ait été l'apartheid, et je n'essaie pas par là de minimiser", ajoute-t-il.

Michael Chabon dit ne pas être hostile à l'Etat hébreu. "J'étais tellement partial en faveur d'Israël, et je crois que je le suis encore à certains égards, que je préférerais ignorer" l'occupation, dit-il. "C'est la seule chose à faire pour conserver son soutien à Israël: ignorer (l'occupation). Le gouvernement (israélien) le sait et c'est la raison pour laquelle il fait tant d'effort pour la cacher et pour empêcher les gens, y compris les Israéliens ordinaires, de la voir", souligne-t-il. Sollicité, le gouvernement israélien n'a pas réagi aux propos de Michael Chabon. L'écrivain et son épouse vont éditer un livre écrit par 25 auteurs américains connus décrivant les différents aspects de la vie quotidienne sous occupation israélienne. Les bénéfices des ventes seront reversés à "Breaking the Silence" et à une ONG palestinienne.

Frontières avec la Tunisie La Libye veut lutter contre la contrebande de produits subventionnés

Le trafic commercial au principal poste-frontière entre la Tunisie et la Libye est paralysé depuis cinq jours, à l'initiative de la partie libyenne, a-t-on appris mardi auprès des autorités locales tunisiennes. Le poste de Ras Jedir constitue le principal point de passage entre l'ouest de la Libye et le sud-est de la Tunisie, un territoire qui vit en grande partie du commerce transfrontalier, y compris de contrebande. Depuis vendredi, le trafic commercial est toutefois complètement paralysé à l'initiative des autorités libyennes, qui empêchent tout passage de marchandise. "Des négociations sont en cours entre des représentants des sociétés civiles et entre responsables des deux pays", a expliqué à un correspondant de l'AFP le gouverneur de Médenine, Tahar Matmati. "Nous essayons de surmonter les difficultés pour que le trafic reprenne son cours normal dans les plus brefs délais", a-t-il ajouté. Selon un fonctionnaire de l'Office des travailleurs tunisiens à l'étranger en poste à Ras Jedir, seuls les civils souhaitant rentrer dans leur pays ainsi que les ambulances sont autorisés à passer. "Les voyageurs libyens peuvent rentrer chez eux. Même chose pour les Tunisiens", a résumé ce respon-



sable sous couvert d'anonymat. D'après des témoins, le flux est néanmoins ralenti, chaque véhicule faisant l'objet de fouilles minutieuses. Interrogé par l'AFP depuis Tripoli, Hafedh Mouammar, un responsable du conseil local libyen de Zouara, a affirmé que cette décision visait entre autres à protester contre "la contrebande de marchandises subventionnées", comme l'essence, en territoire tunisien. Sur sa page officielle sur Facebook, M. Mouammar a ajouté que la partie libyenne réclamait aussi des garanties sur "le bon traitement" des voyageurs libyens, dénonçant un "harcèlement" à leur encontre. La Tunisie et la Libye partagent quelque 500 km de frontière, majoritairement désertique. Ces derniers mois, les autorités tunisiennes ont fermé à deux reprises --pour 15 jours à chaque fois-- les points de passage de Ras Jedir et Dehiba, en réaction à des attaques djihadistes perpétrées dans leur pays. Elles ont également construit sur près de 200 km un "système d'obstacles" constitué de tranchées et de monticules de sable, dans l'optique de renforcer la sécurité. Des milliers de ressortissants tunisiens ont rejoint des organisations djihadistes en Syrie, en Irak mais aussi en Libye, où le chaos a permis au groupe Etat islamique (Daech) de s'enraciner. Tunis et les autorités locales de Zouara appuient actuellement le gouvernement d'union national libyen dans sa tentative d'asseoir son autorité, avec l'espoir d'une amélioration significative de la sécurité.

Sahara occidental

Londres appelle à une solution politique qui prévoit l'autodétermination



Londres s'est félicité de l'adoption, vendredi dernier, de la résolution 2285 par le Conseil de sécurité de l'ONU, et a appelé à une solution politique "duriable et mutuellement acceptable" pour le Sahara occidental, qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui. Dans sa déclaration lors de la réunion du Conseil de sécurité sur la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), publiée mardi par le ministère britannique des affaires étrangères, l'Ambassadeur de la mission britannique à l'ONU, Matthew Rycroft, a plaidé pour "une solution politique durable et mutuellement acceptable pour le Sahara occidental, qui pré-

voit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". Il a souligné que Londres appuie la position de l'ONU, à cet égard, affirmant que "la position du Royaume-Uni sur cette question reste la même : le processus des Nations Unies continuera d'avoir notre plein appui". M. Rycroft a également exhorté toutes les parties à participer de manière constructive à mettre en œuvre le processus de l'ONU, afin de trouver ensemble une solution et régler la question du Sahara occidental "une fois pour toutes". "Il y va, a-t-il dit, non seulement de la situation des réfugiés du Sahara occidental qui continuent à souffrir de ce conflit prolongé, mais aussi de la sécurité et la

prosperité économique de tous les pays et tous les peuples de la région du Maghreb". L'ambassadeur britannique a par ailleurs insisté sur l'importance du rétablissement des pleines fonctions de la MINURSO. Il a souligné que la résolution 2285 adoptée par le Conseil de sécurité, comprend des éléments importants, notamment, l'urgence nécessité de rétablir toutes les fonctions de la MINURSO, estimant que la composante civile de la mission onusienne est "vitale et essentielle à la stabilité du Sahara occidental".

Faisant allusion au départ des membres civils de la mission à la demande du Maroc, suite à la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, dans la région et sa déclaration sur l'occupation marocaine, M. Rycroft a relevé que "les événements récents" ont rendu la MINURSO "incapable" de remplir son mandat au cours des six dernières semaines.

Il a également affirmé que le Conseil de sécurité a la responsabilité de protéger l'intégrité de ses missions de maintien de la paix et de préserver leur capacité à mettre en œuvre leurs mandats.

La MINURSO ne déroge pas à cette règle, a-t-il dit.

L'ambassadeur britannique a, d'autre part, exhorté le Maroc à "coopérer avec l'ONU à même de permettre le retour effectif et total de la MINURSO".

Un Allemand jugé à Francfort pour «crime de guerre» en Syrie



Un Allemand soupçonné de lien avec des djihadistes et jugé depuis mardi en Allemagne pour "crime de guerre" en Syrie a assuré avoir été forcé de poser avec des victimes décapitées, et s'être tourné vers l'islamisme après une jeunesse difficile. Ce procès est une première pour la justice allemande, qui commence à s'attaquer aux exactions commises en Syrie et en Irak, après que le pays a accueilli 1,1 million de migrants en 2015, dont la moitié venant de ces deux pays. Cet afflux éclaire actuellement certains crimes et a permis l'ouverture d'une série de procédures pénales. Aria Ladjevardi, un Allemand de 21 ans d'origine iranienne, comparait devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Francfort jusqu'au 14 juin pour "perpétration d'un crime de guerre". Il lui est reproché d'avoir posé avec deux autres hommes devant deux têtes plantées sur des piques en Syrie pendant le printemps 2014, puis d'avoir posté les clichés sur Facebook. Une décision prise à dessein, selon le parquet fédéral, afin de ridiculiser les victimes, considérées comme des "infidèles", et les rabaisser après leur mort, ce qui constituerait un crime de guerre possible d'au moins un an de détention.

"Je ne voulais pas être là-dessus" et "je n'aurais jamais imaginé" que les photos seraient ensuite sur les réseaux sociaux, a contesté M. Ladjevardi lors de l'audience. Il a assuré n'avoir voulu humilier personne. Selon son récit, un enfant aurait averti, dans le village de la province d'Idlib où il se trouvait, de la présence des deux têtes, plantées sur des piques en pleine cour d'école. Un attrouement se serait ainsi formé, où plusieurs personnes se prenaient en photo devant la scène macabre. Le parquet n'a pas établi l'identité et l'affiliation des victimes dans le conflit syrien. M. Ladjevardi, seul étranger du groupe selon lui, aurait été incité à poser. "Nous sommes dans une zone en guerre (...) J'ai fait ce que la situation exigeait", s'est-il défendu. Le débit rapide et les gestes nerveux, l'accusé a ensuite justifié son voyage en Syrie au

printemps 2014. "Je voulais aider les gens", victimes de l'oppression du régime de Bachar al-Assad, a-t-il assuré.

Avant son départ, il s'était intéressé "de plus en plus" à l'Islam, et avait commencé "à changer", a-t-il raconté. Les bras sculptés par la musculation, l'Allemand a décrit comment le sport et la religion l'avaient poussé à se reprendre en main, après une jeunesse difficile où l'alcool, le cannabis et les délits étaient monnaie courante. Il a ensuite pris contact via Facebook avec une connaissance déjà partie en Syrie, qui a facilité son voyage. Sur place, il a reconnu s'être initié au maniement des armes, mais a affirmé n'appartenir à aucune organisation djihadiste, un récit sur lequel les juges ont exprimé des doutes.

Acquisition d'El Khabar De l'argent du pouvoir au pouvoir de l'argent

Par Nasr Eddine Lezzar*

Mon apport ici est purement ju-ridique, ma contribution n'a qu'un intérêt pédagogique, d'ailleurs les éléments de mon modeste apport pourront apporter de l'eau au moulin de l'une et de l'autre des parties. Je dois aussi préciser, afin de lever toute équivoque, que dans une modeste contribution je m'étais élevé contre l'usage par l'Etat de son droit de préemption pour bloquer l'acquisition par Cevital de l'usine Michelin.

LA QUALITÉ ET L'INTÉRÊT À AGIR DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Il est possible de soutenir que le ministère de la Communication n'a aucune qualité pour agir et interner pareille action. Nous sommes en définitive devant une simple ouverture de capital d'une société commerciale par laquelle les actionnaires d'une société cèdent des parts sociales à un tiers. La question dans cette transaction n'est pas aussi simple, il s'agit, ici, du respect de la loi sur l'information et le ministère de la Communication en tant qu'autorité administrative se trouve interpellé et se doit d'agir lorsque celle-ci est supposée être violée.

Le ministère profite d'un vide qu'il a créé pour se substituer à une autorité indépendante.

LES ARGUMENTS DU MINISTÈRE

Le ministère fonde son argumentaire sur la violation sur un ensemble de règles contenues dans le code de l'information :

Art. 16. - L'inaccessibilité de l'agrément et la sanction de retrait en cas de cessation irrégulière.

Art. 17. - L'exigence d'un nouvel agrément pour le nouveau propriétaire dans les cas de vente ou de cession de la publication périodique.

Article 25 - L'interdiction pour une personne morale de détenir plus d'une publication d'une même périodicité. Il ressort de cet article que cette cession

Je souhaite aussi préciser que je porte à M. Rabrab le plus grand respect, il s'agit d'un véritable capitaine d'industrie qui a honoré l'Algérie et a développé l'investissement algérien ici et ailleurs.

devait être précédée de démarches au préalable auprès de l'accord de l'autorité de régulation qui n'est pas mise en place pour le moment. Ainsi, les questions suivantes doivent être débattues et tranchées par les juges :

1- Une personne ne peut « posséder contrôler ou diriger » plus d'une publication d'une même périodicité. En l'occurrence, M. Rebrab déjà propriétaire du quotidien « Liberté » est-il en droit d'acquérir contrôler ou diriger un autre quotidien.

2-La transaction faite entre entre Ness prod et le groupe El Khabar a-t-elle suivi la procédure requise.

Nous ne connaissons pas encore les argumentaires de défense de ceux qui soutiennent la légalité de l'opération mais on pourrait les deviner. M. Rebrab propriétaire de Liberté n'est pas l'acquéreur du quotidien El Khabar. En fait l'acquisition est faite par une société filiale de son groupe. La violation de l'article en question tombe d'elle-même.

Cependant la disposition de l'article en question ne mentionne pas uniquement le propriétaire mais toute personne qui possède, gère ou contrôle et la notion de contrôle devrait être évaluée et appréciée par rapport au code de commerce et notamment son chapitre relatif aux «filiales participations et sociétés contrôlées».

L'article 731 du code de commerce énonce notamment les situations de contrôle d'une société par une autre et dispose clairement une société est considérée comme contrôlant une autre dans les cas suivants :

La détention directe ou indirecte d'une fraction du capital lui conférant directement la majorité des droits de vote.

La détention de droits de vote en vertu d'un accord conclu avec d'autres associés ou actionnaires.

La possibilité de détermination des décisions par les droits de vote des décisions.

Ce contrôle est présumé si la société directement ou indirectement d'une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne.

Le dernier alinéa de cet article définit la holding comme étant une société qui exerce un contrôle sur une ou plusieurs sociétés.

Ainsi l'argumentaire selon lequel M. Rebrab, propriétaire du quotidien Liberté serait ou non acquéreur du quotidien El Khabar doit être apprécié non pas selon l'acquisition du quotidien en son nom personnel en tant que personne physique, mais devra être évalué à la lumière de la détention de ces droits de vote dans la filiale qui a acquis ou par le biais de laquelle l'opération s'est faite. Ainsi une étude et une estimation approfondie des droits de vote de M. Issad Rebrab dans la holding CEVITAL et les droits de vote de cette dernière de la holding Cevital dans la société.

Outre cette réserve qui se base sur les dispositions du code de commerce, une autre disposition fondamentale du code de l'information devra être étudiée par les juges du fond.

LA CESSIBILITÉ DU TITRE ET L'OBLIGATION D'ACQUISITION D'UN AUTREAGRÉMENT :

L'article et de ce fait cette acquisition du quotidien El Khabar et notamment l'acquisition du titre nécessite l'acquisition de cette formalité.

Sur ce point l'omission semble rédhibitoire. Si la société sous réserve des dispositions sus-citées peut acquérir tout ou partie des parts sociales de la société EL Khabar, elle ne peut en acquérir le titre sans l'obtention d'un autre agrément.

Ce qui reviendrait, d'une façon indirecte, à un accord du ministère de la Communication.

On pourrait objecter ici que l'objet de la transaction n'est pas le journal mais les actions.

Mais le détenteur des actions n'est-il pas le détenteur du titre objet de l'agrément ? Ou autrement posé, le titre du journal n'est-il pas dans les actions ?

Il serait intéressant de savoir si le titre qui est une propriété intellectuelle des fondateurs et de leurs héritiers a fait l'objet d'une évaluation et d'une valorisation spécifique dans l'ensemble parts sociales.

LE DROIT DE LA CONCURRENCE

L'apport du droit de la concurrence : Une autre section du droit doit être examinée : Deux grands quotidiens et une chaîne de télévision vont passer sous le contrôle d'une même entité financière.

Cette situation dominante ne mérite-t-elle pas d'être examinée par le conseil de la concurrence.

LE PENDANT POLITIQUE DE L'OPÉRATION.

Cette approche juridique a, il ne faut pas le cacher, son pendant politique au sens noble du terme :

Cette cession est symbolique : elle constitue un véritable recul de la liberté et de l'indépendance de la presse et des journalistes. La réforme du droit de la presse de 1989 a eu un grand mérite par certaines subtilités dont la presse privée et indépendante algérienne est en train de récolter les fruits.

- Elle a procédé à une séparation de l'imprimerie - qui est un investissement colossal - des titres de journaux et des sociétés d'éditions constitués par des journalistes.

- Elle a posé le principe selon lequel seuls des journalistes, des professionnels, peuvent fonder des publications.

3- Par le truchement d'un certain nombre de dispositions et de facilitations (lo-

caux - imprimerie et garantie de trois années de salaires) le gouvernement Hamrouche a permis à des journalistes salariés de journaux publics, de constituer des sociétés par actions sans disposer d'un capital de départ. Il s'agit d'un point historique très important.

Les trois éléments sus cités ont permis l'apparition et l'élosion spectaculaire et salutaire d'une presse privée d'une part et indépendante des cercles de l'argent d'autre part. Les fleurons de la presse algérienne appartiennent à des journalistes professionnels indépendants du pouvoir de l'argent.

Des études menées sous d'autres cieux, mais les conclusions sont transposables chez nous, ont démontré que les associations entre des détenteurs de capitaux et des journalistes se font au profit des premiers et se défont au détriment des seconds. L'acquisition d'une entité intellectuelle par une entité financière, ou ce qu'on appellera par euphémisme, un partenariat entre les deux, aboutira inévitablement à une domination de l'argent sur les idées.

L'histoire de la presse de notre pays a déjà enregistré des conflits entre des argentiers et fondateurs de journaux. Les issues et les séparations se sont toujours faites au détriment des seconds.

La pérennité des unions, quant à elle, se fait toujours au prix d'une subordination, pour ne pas dire inféodation de la plume à l'argent.

Des journalistes se doivent d'être jaloux de leurs autonomie, indépendance et souveraineté sur la ligne éditoriale, il s'agit de leur âme. La construction de l'actionnariat dans le quotidien français «Le Monde» offre un très bon exemple de technique juridique qui a permis aux journalistes, minoritaires dans le capital, de conserver le contrôle du journal en s'imposant comme minorité de blocage par le biais d'un pacte d'actionnaires qui leur octroie le pouvoir exclusif de désignation du directeur de la publication. Grace à l'argent distribué dans la publicité publique, le pouvoir dispose d'un levier de pression sur la presse; en se plaçant sous l'aile de conglomérats financiers, la presse algérienne passera subrepticement sous le pouvoir de l'argent.

*Avocat

Poursuivre la réforme malgré son échec

Par Hakem Bachir*

Aujourd'hui, ils se disent conscients qu'il faut aller doucement pour la mise en application des programmes de deuxième génération, déjà élaborés, mais qui ont besoin d'être enrichis et validés.

Ceci est une réalité préparée par la conférence de Dakar de 2000 de l'UNESCO, qui opta pour une nouvelle réforme, partout dans le monde, afin d'unifier les programmes en vue d'une mondialisation programmée par les multinationales, le FMI et la Banque mondiale.

Son application en Algérie a pris deux ans de retard vu que le pays en 2001 a vécu les premières protestations dans l'Education qui s'est prolongé en 2003 après le tremblement de terre de Boumerdès.

Dès la fin des grèves du secondaire, le ministre à l'époque entreprit un vaste changement dans l'Education avec la plus grande erreur décrite par les syndicats qui est le démantèlement de l'Enseignement technique et la suppression d'une année dans le primaire pour rattraper le temps perdu. Ce qui crée une grande pagaille dans l'Enseignement qui ne s'est jamais remis de cette improvisation. Après ces décisions, il fallait suivre les directives et terminer, ensemble, avec les pays, les programmes de première génération dictés par l'UNESCO, le FMI et la Banque mondiale pour entamer les programmes de deuxième génération et ceux de troisième génération, actuellement, en début d'application dans certains pays.

Donc nous appliquons ce que nous dictent les multinationales qui dirigent le monde. Nous ne sommes pas contre tout ce qu'ont amené les programmes de première génération mais nous sommes contre l'improvisation, sans tenir compte de la réalité algérienne et régionale. La réalité des pays développés pour l'Education est différente sur tous les points, moyens, générations, logistique et besoins humains dans l'avenir. Donc, avant toute décision qui engage l'avenir

Les membres de la commission nationale des programmes ont avoué que la réforme, engagée en 2003, a été faite dans la précipitation. «205 programmes ont été réalisés en 5 ans», ont-ils indiqué.

de toute une génération, il fallait tenir compte des avis des spécialistes algériens ou maghrébins qui connaissent, aussi bien, cette réforme que la réalité régionale et algérienne.

L'une des bases de cette réalité, c'est le manque de moyens que possède notre pays aussi bien matériel qu'humains. Cette réforme pourra bonne application, si elle est faite suivant la réalité algérienne car tout pays a ses objectifs suivant ses besoins qui diffèrent d'un Etat à un autre et d'une région à une autre, nous avons besoin d'abord d'infrastructures adaptées, d'enseignants formés, de classes de moins de 25 élèves et de matériels pour chaque élève tel que tablette, tableau digital, calculatrice programmable, Internet... A la vue de ces besoins nous comprenons pourquoi l'intérêt des multinationales, sur ces réformes, car le financement de ces moyens s'élève à des milliards de dollars pour l'Etat ainsi qu'une dépendance de notre pays vers ces multinationales qui ont colonisé nos pays sans bruit et sans dépense, c'est la nouvelle colonisation moderne.

Pour les parents d'élèves, leur salaire est dépendu en besoins pour leurs enfants entre cours particuliers et moyens didactiques. Pour entamer toute réforme, aujourd'hui, nous ne sommes pas obligés de suivre mais d'appliquer notre réforme en tenant compte, bien sûr, de ce qui se fait ailleurs. Appliquer à la lettre, les directives de l'UNESCO, aujourd'hui elles-mêmes obéissant à une mondialisation dictée par le FMI et la Banque mondiale revient à augmenter notre dépendance des multinationales et de là toute notre économie et notre avenir serait hypothéqué. Nous devons, dès maintenant, fixer nos prérogatives sans nous précipiter. Donc d'abord se fixer sur nos be-

soins pour le baccalauréat à partir de cette année, sur le bachelier de 2028 (leur nombre, leur spécialité, notre élite et leur niveau), puis établir le nombre de diplômés à partir de 2033 et leur assurer un poste budgétaire avant d'entreprendre toutes réformes.

Revoir la formation professionnelle, l'enseignement technique, les bacs professionnels et les bacs techniques qui sont une nécessité pour l'avenir de notre pays. Le pays a besoin de travailler scientifiquement, politiquement, et ne pas improviser ou suivre comme les autres. Nous avons de grands chercheurs qui peuvent nous guider sur nos besoins et notre avenir. La réforme du système éducatif, entamée il y a plus de 13 ans «n'a pas atteint ses objectifs». Le constat d'échec n'est pas à démontrer et est même reconnu par ceux qui ont veillé à son application.

Pour toucher du doigt les «dysfonctionnements» qui ont marqué le secteur de l'Education, ces dernières années, nous pouvons citer des exemples concrets. Comme le cas du cycle primaire, parti pour durer six ans, a été réduit à 5 ans «suite à des interférences d'en haut qu'il faut suivre si on n'a pas de pouvoir de décisions. De là tout ministre de l'Education a les mains liées et ne peut opérer une réforme ou prendre une décision en faveur de l'Education sans être contredit.

Un autre dysfonctionnement nous interpelle, au ministère de l'Education et au ministère de la fonction publique car les décisions et les besoins pédagogiques ne peuvent être

en osmose avec la fonction publique ; à titre d'exemple l'application des diplômes opérationnels dans la spécialité du métier d'enseignant et ceux du fonctionnaire ne sont pas adaptables à tous les niveaux ainsi que le départ à la retraite des enseignants qu'on oblige à terminer l'année scolaire.

A tout cela il faut ajouter le rôle négatif des syndicats qui pour la plupart préfèrent ne pas prendre position sur la catastrophe des réformes entreprises depuis 2003 et préfèrent faire de la surenchère syndicale pour attirer le plus d'adhérents et devenir beaucoup plus des partenaires sociaux. Nous déplorons que le ministère n'accompagne pas les syndicats pour des séminaires internationaux que peuvent organiser ceux-ci en Algérie à moindre coût où se seront invités de vrais grands chercheurs dans les réformes actuelles et qui pourront en parallèle dénoncer le but de ces réformes universelles pour les pays sous-développés.

Aujourd'hui, on veut poursuivre à travers les programmes de deuxième génération de la réforme entreprise, que nous savons, n'a pas d'impact et ne marchera pas en Algérie pour diverses raisons. Il faut revenir sur terre, établir toutes les faiblesses d'abord celle de notre éducation, celle de nos moyens (infrastructures, formation...), celles de notre population, celle de nos mentalités, celle de nos régions, celle de nos langues, celle de notre statut social... Une fois ceux-ci réalisés nous pouvons opter pour une réforme algérienne de notre éducation, le temps du populisme politique et éducatif est terminé, seule la réalité compte. Et arrêtons de parler du «nous sommes les plus...». Tout le monde sait que c'est faux. Soyons les derniers et avançons vers la tête.

Une refondation de l'Education est, aujourd'hui, plus que nécessaire et indispensable car toutes les réformes importées ne soignent jamais le mal de notre Education, car seule notre propre réforme nous sauvera.

*Pr de Mathématiques au Lycée 'Colonel Lotfi' d'Oran

Communication politique : nouvelles du front !

*Au fil...
des jours*



Par Belkacem
Ahcene-
Djaballah

**Mercredi
04**

**Mai
2016**

Suite et fin

**Lundi
11
Avril
2016**

Juste après son retour en France, ne voilà-t-il pas que le Premier ministre français twitte ou fait twitter (sur son compte officiel) ses photos prises lors de son entretien avec le président A. Bouteflika. Des photos sur lesquelles ce dernier apparaît très fatigué, le regard perdu... Un buzz médiatique est créé par lesdites images, entraînant commentaires, interrogations, critiques, ironie... Acte volontaire de représailles, erreur involontaire, ou com précipitée? Inexpérience diplomatique des communicants ? On peut cependant s'interroger sur les intentions réelles de la diplomatie française à l'endroit du «pouvoir» algérien quand on sait que de Tokyo, au même moment, l'ancien Premier ministre, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères (non présent à Alger), Jean Marc Ayraut, avait «condamné», au nom de la liberté de la presse, le refus algérien de visa au journal Le Monde....

L'ancien chef du bras armé du Fis dissous, l'Ais, Madani Mezrag, revient sur la scène après une longue éclipse. Interrogé par la chaîne américaine CNN en marge de sa participation à une conférence sur «la lutte contre l'extrême» organisée par le Forum mondial de la voie médiane dans la capitale jordanienne, il dit maintenir sa position quant à sa volonté de déposer un dossier d'agrément pour son nouveau parti, mais dit «patienter quelque temps, en attendant que le climat politique soit favorable», et sous prétexte de ne pas vouloir «mettre l'Etat algérien dans la gêne maintenant». Evoquant les propos qu'il avait tenus sur Al-Watan Tv, Mezrag estime qu'ils étaient «légitimes et conformes à la loi», tout en considérant qu'ils ne visaient pas le président Bouteflika. «Un clan au pouvoir a jugé que nous n'avions pas le droit de constituer un parti. C'est une atteinte à la réconciliation nationale», tonne-t-il. Et d'enchaîner : «Je sais que le Président est malade, mais je suis contraint de m'adresser à lui, parce que la partie qui a pris cette mesure agit dans l'ombre». Et sur un ton menaçant, il ajoute : «Si le Président ne rectifie pas le tir, je sortirai une déclaration dans laquelle je dirai ce qu'il n'a pas entendu auparavant. J'estime que c'est mon droit démocratique d'émettre une critique envers un gouvernant dans le cadre de la loi», assène-t-il encore. Madani Mezrag affirme que «beaucoup de gens au sein du pouvoir veulent ouvrir le champ politique à l'ensemble des Algériens (comprendre surtout à la mouvance de l'ex-Fis), mais la conjoncture internationale et la vulnérabilité de l'Etat, après la tragédie qu'a traversé le pays, nous imposent d'avancer à petits pas et de supporter encore quelques injustices»... Commentant enfin le départ du général Toufik, Madani Mezrag le qualifie de «très normal» : «Il est resté 27 ans (à la tête des services de renseignement, ndlr) ; il était temps qu'il laisse la voie à la nouvelle génération pour qu'elle prenne la relève, dira-t-il. «Mais au vu des événements récents et des conflits politiques, chacun y est allé de son commentaire et de ses projections», a ajouté Mezrag, avant de lâcher : «Il est remplacé par un homme aimable, compétent et un ami. Je suis persuadé que sa présence va accélérer l'option de la réconciliation», a conclu l'ancien chef de l'Ais. Il n'a pas précisé si cet ami jouait au football et l'avait intégré dans son équipe.

«La communication de masse a une importance indéniable, mais à condition que le message soit bien travaillé ; il ne suffit pas d'avoir de nombreux médias pour être efficace parce que, quand un système répète trop la même chose, il peut produire l'effet inverse de celui recherché, à savoir, le rejet du public», explique tout dernièrement Ignacio Ramonet dans le cadre de l'événement «Le Venezuela à la Croisée des chemins», organisé par le Réseau des intellectuels et artistes en Défense de l'humanité (Caracas).

Ignacio Ramonet a illustré son propos avec le cas de l'Argentine, où Nestor Kirchner est parvenu à la présidence, bien que les médias dominants soient du secteur privé, avec le groupe Clarin en première ligne. «Depuis lors, au cours de la dernière décennie, il y a eu dans ce pays des médias publics très importants, des réseaux communautaires significatifs ont été créés, et malgré tout cela, paradoxalement, la droite a été imposée lors des dernières élections présidentielles», a-t-il précisé. L'analyste a expliqué que la raison réside probablement dans le traitement du message : «on se reposait sur l'idée qu'avec de nombreux médias nous obtiendrons quelque chose. Mais ce n'est pas la bonne formule, car il est surtout nécessaire de délivrer un discours bien élaboré», a-t-il ajouté. Le journaliste a averti que ce qu'a fait la droite au cours des derniers mois pour revenir, c'est tirer parti de la crise économique mondiale, avec des méthodes différentes. «Nous l'observons au Brésil, où l'on essaie de porter un coup d'Etat judiciaire contre le gouvernement de Dilma Rousseff ; ou encore ici au Venezuela, où la majorité de l'opposition à l'Assemblée nationale cherche à imposer des lois qui en réalité ne sont pas prévues par la Constitution», estime Ignacio Ramonet. Conclusion : les médias ne constituent qu'une partie [des moyens de communication], la différence se fait au niveau de leur contenu, conclut-il.

**Mercredi
13
Avril
2016**

Des quotidiens (francophone et/ou arabo-phone) parmi les plus sérieux versant dans l'information de proximité sensationnelle sans queue ni tête, visant et nommant des personnes en y ajoutant des commentaires objectivement déplacés, voilà qui apporte de l'eau au moulin de ceux qui passent leur temps à dénigrer la qualité de la presse nationale et de ses journalistes. Passe encore pour ce qui concerne l'information politique et économique, étant donné l'engagement des uns et des autres... mais l'information générale, la plus facile à obtenir ? Plus grave encore, l'information de base est parfois fausse car invérifiée, non recoupée... en dehors des «gorges profondes» et des cafés du coin. Des cas de plus en plus nombreux au niveau des «radars» qui pullulent... la plupart du temps sans signature ni source, donc «irresponsables» ? On note aussi une absence totale de renvois documentaires crédibles... et se référant la plupart du temps à des «avis» ou «dits» de «personnages» et/ou «groupes de personnes» à la limite du «débile». Les lecteurs étant, pour ces titres, d'un niveau intellectuel au-dessus de la moyenne, voilà donc qui décrédibilise et dé-fidélise. La course au lecteur par le sensationalisme n'a jamais été payante à moyen et long termes.

Une polémique qui dure entre l'Allemagne et la Turquie. Cause : des satires télévisées allemandes ciblant assez durement le président turc. Ce dernier réclame des sanctions pénales contre un humoriste... mettant ainsi dans la gêne la chancelière Angela Merkel qui se voit obligée de reporter un voyage en Turquie. D'autant que la législation allemande permet des poursuites lorsque les «insultes» ciblent le représentant d'un Etat étranger. Affaire à suivre... par la justice allemande si Erdogan dépose sa plainte en bonne et due forme. Kadhafi l'avait fait en son temps contre Echourouk ! Et le gouvernement avait laissé faire.

**Jeudi
14
Avril
2016**

Omar Grib de retour aux affaires au sein du MCA.... «où règne la loi de la jungle» (selon Achour Betrouni, un désormais ancien président... limogé)... Ce sera le huitième président en 39 mois. Un retour «exigé par une sphère occulte» (Rachid Maarif, ancien Dg du protocole présidentiel et diplo-

mate de retour à Alger ?), selon certaine presse. Quand on sait que, depuis trois à quatre décennies, l'un des éléments moteurs de la communication politique c'est la «foule solitaire des stades», «soule d'action, d'amour ou foule de haine». Celle du «soutien» ou de l'«émeute» spontanée ou arrangée... Entre autres, les fans des clubs de foot professionnels et amateurs. On assiste assurément à un forcing en matière de «récupération accélérée» des directions ainsi que des associations de supporters. Parallèlement à celle des zaouïas, par Khelil interposé... Objectif : 2019 !? Comme le disait si bien A. Mahmoudi, «la conquête du pouvoir par la centrifugeuse».

-K.Benzema (encore sous contrôle judiciaire, il est vrai, pour une «sacrée bêtise») privé de l'Euro de football 2016. Le président de la FFF charge les médias «coupables d'avoir influencé l'opinion publique, au détriment du joueur» et parle de «wagon de lettres racistes reçues ces dernières semaines». Il est suivi par Guy Roux qui affirme, lui, que «Benzema a été privé de l'Euro en raison de ses origines». Sans commentaires sur l'islamo-arabo-immigrationnophobie hexagonale.

- Manifestation, à Casablanca, vite dispersée, de personnes protestant contre d'absence d'une enquête après la divulgation du volet marocain de l'affaire «Panama Papers» (le nom de Mounir El Majidi, secrétaire personnel du roi, évoqué dans deux sociétés)

**Vendredi
15
Avril
2016**

Chakib Khelil continue sa tournée des zaouïas (Sidi Mohieddine / El Guitena-Mascara cette fois-ci), tout en déclarant qu'il «ne fait pas de la politique», et qu'il ne fait que «répondre aux invitations adressées par des gens» qu'il a aidés par le passé». Un homme au-dessus des partis ? Du déjà entendu. La politique, c'est comme le marché pétrolier : «Dans les jours à venir, il y aura un équilibre entre la demande et l'offre...», a-t-il précisé.

-Démission du ministre espagnol de l'Industrie, José Manuel Soria, dont le nom apparaît dans les «Panama Papers», compte tenu du «tort évident causé au gouvernement et à son parti». Thème de sondage : Exemple déplorable ou à suivre ?

-Les déclarations de certains de nos politicien(ne)s et/ou syndicalistes et hommes d'affaires laissent perplexes sur leur manière de voir et de réagir face aux «incidents» de parcours en relations internationales et diplomatiques. Ainsi, à propos de la «photo publiée par Manuel Valls» : on parle de «crime», de «provocation délibérée», de «précédent grave», de «campagne fallacieuse et malveillante», de «maltraitance d'un malade», de «dérive officielle française»... Ne reste plus que la «déclaration de guerre»... Des réactions anormales d'autant qu'elles sont tardives, donc soupçonnées d'être «suscitées» en tant que réponse «officielle» face à des «attaques» certainement attendues...par nos diplomates.

- Voilà, en tout cas, un homme qui ne perd pas de temps à «faire de la politique» politicienne et à agir. C'est Isaad Rebrab qui est accueilli en grande pompe (recevant le Prix du personnage de l'année 2016) à Piombino, en Italie, en «reconnaissance au sauvetage de l'usine symbole de sidérurgie Lucchini... A ses côtés... les directeurs... de Liberté, d'El Khabar et d'El Watan... organes formant désormais le plus grand «groupe» (ou la plus grande «entente») de presse du pays (Plus de 50.000 exemplaires/jour au total).

- Le style plutôt sec des questions de la journaliste Léa Salamé (française d'origine libanaise) qui interviewait François Hollande sur France 2 jeudi soir, a suscité l'admiration comme les reproches. À plusieurs reprises, la journaliste a vivement interrompu le président de la République, en décalage avec le style souvent policié des interviews présidentielles.

La journaliste franco-libanaise, qui exerce ses talents de «sniper» depuis 2014 dans la matinale de France Inter et dans l'émission On n'est pas couché de Laurent Ruquier, avait

été couronnée du prix Philippe-Caloni de meilleure intervieweuse de l'année en 2015. Léa Salamé réalisait jeudi sa première interview en direct du président de la République, aux côtés de David Pujadas et Karim Rissouli. «Avant, un président de la République n'était jamais interrompu en interview, aujourd'hui, c'est lui qui doit interrompre Léa Salamé», a remarqué un journaliste sur Twitter. «L'agressivité de Léa Salamé pourrait même finir par rendre Hollande un peu sympathique», a remarqué pour sa part un autre journaliste.

Le choix de la journaliste pour co-présenter Dialogues citoyens avait été critiqué quelques jours avant l'émission, Léa Salamé ayant déclaré qu'elle avait déjeuné avec François Hollande, dans un entretien à la revue Charles. Sa prestation n'a pas empêché l'émission Dialogues citoyens de réaliser un très mauvais score, attirant moins de spectateurs qu'un JT normal, selon les chiffres de Médiamétrie.

**Samedi
16
Avril
2016**

Ahmed Ouyahia a été très offensif devant les congressistes RND du centre du pays.. Sur un registre qu'il maîtrise bien, il n'y est pas allé de main morte, s'agissant des images sur le président Bouteflika :

«Une attaque contre l'institution présidentielle... et une «exploitation éhontée», un «coup monté à Paris».

Pour lui, ces images sont le fait de revanchards qui en ont fait une «exploitation immorale», et qui utilisent leurs relais dans notre pays... c'est-à-dire «quatre journaux», a affirmé A. Ouyahia sans les citer (ndlr : à mon avis, ce ne peut être qu'El Watan, Liberté, El Khabar et Le Soir d'Algérie)... Il a oublié comme relais tous les «cafés de commerce», les permanences des partis politiques, les placettes surchargées de portraits, les salons d'hôtels et de coiffure (dames et hommes), les tribunes de stades, les bars... et la rue... Tous «buzzés»... sauf les zaouïas ! Des revanchards ? Outremer, à l'Ouest et quelque part au Golfe, peut-être. Mais ici ? Seulement, beaucoup de chagrin et de pitié ! Et, une rage contenue. Pour combien de temps encore ?

-Mercredi, le Département d'Etat américain a publié son rapport annuel sur «l'état des droits de l'homme et de la corruption dans le monde». C'est son droit... étant donné que les intérêts de son pays se trouvent un peu partout. On ne va pas l'apprendre aux diplomates chevronnés. Cela a, cependant le mérite d'être dit publiquement... afin que «nul n'ignore». C'est une tradition. Machiavélique ou politico-stratégique, peu importe, mais n'est-ce pas la «loi» de la «guerre diplomatique». Et, prétendre imposer des «lignes rouges» (à qui ! aux gouvernements ? aux institutions ? aux médias ? aux citoyens ? aux partis politiques ? aux lobbies ?) sous couvert de respect mutuel et d'équilibre des intérêts est loin, très loin de la «realpolitik» américaine en particulier et des Etats européens en général. Il faut faire mieux et plus... et supprimer les «défauts» de notre gouvernance. Ainsi que les mauvais comportements et dépassements internes (et à l'extérieur du pays), afin de ne pas créer de la vulnérabilité, et prêter le flanc aux pressions et aux chantages.

-Les journalistes algériens ont, quasi-unaniment, rendu hommage à Noureddine Nait Mazi, 81 ans, journaliste depuis 1963 et à la riche carrière, décédé jeudi suite à une longue maladie. Même ceux qui ont eu des débats avec lui ou qui n'étaient pas d'accord politiquement avec lui ! En fait, on a aussi assisté à une solidarité de corps qui ne disait pas son nom... face à tous ceux qui font tout ou ont tout fait pour que le journaliste algérien ne soit pas, continuellement et en toutes circonstances, quel que soit son engagement politique, fidèle aux règles d'éthique et de déontologie du métier. Droit dans ses souliers. Droit dans ses idées. Une profession qui, malgré les attaques, les critiques et le pouvoir corrosif de l'argent, a toujours gagné.

Suite en page 10



Promotion immobilière - Exploitations des carrières - Béton prêt à l'emploi - Chimie de la construction - Mortiers prêt à l'emploi
 Extrusion aluminium - Menuiserie bois et aluminium - Façonnage des aciers - Transformation de la pierre - Construction métallique
 Réalisations BTPH - Travaux d'environnement - Travaux spéciaux - Integration solutions TIC.



Venez visiter le stand du **GROUPE DES SOCIÉTÉS HASNAOUI**
 au salon du Bâtiment et des Matériaux de Construction
 du **03 au 07 Mai** - Place de l'unité Africaine.
 Esplanade SAFEX, Pins maritimes - Alger



www.groupe-hasnaoui.com

Nous construisons le Bien-être



Promo
BONUS
VERS TOUS LES
RÉSEAUX

FLEXY
100^{DA}
 ANDEK

300^{DA}
 BONUS
 SUR PLACE

PROMO VALABLE A PARTIR DU 27 AVRIL

Promotion valable pour les clients GO existants et nouveaux.
 Bonus attribué pour les rechargements de 100 DA et plus
 Bonus valable pour les appels et sms en national jusqu'à minuit.
 Chaque client peut bénéficier d'un maximum de 4 bonus pendant la durée de la promo.
 Promotion valable 21 jours en 2G et 30 jours en 3G à partir du 27 avril.

www.djezzy.dz



PERSE LES 1001 NUITS

IRAN

14 jours / 13 Nuitées
 du 23/07 au 05/08/2016
 et du 12/08 au 25/08/2016
 Pension Complète - Excursions - Visites - Assurances
 Visa - Guide Francophone - Hôtels 4 Etoiles
 Inscription et Reservation

Agence TTS

5, Rue Jean-Marie Laribere Oran
 Tél. Oran : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25
 Tél. Alger : 021 63 36 44/45/43 - 021 52 28 83

NE VOUS Y PRENEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE

Société à Oran Recrute

- Secrétaire
- Licenciées en sciences commerciales ou économiques
- Technicien en Informatique

Résider à ORAN Ville

Expérience exigée

Envoyer CV + photo par

Fax : 041.23.25.21

Communication politique : nouvelles du front !

Suite de la page 8

Dimanche 17 Avril 2016

Yasmina Khadra, le retour ? Il ne manquait plus que lui. Dans un entretien accordé au Nouvel Observateur, l'écrivain algérien Yasmina Khadra est revenu sur la situation générale de l'Algérie, tout en abordant la décennie noire et la victoire contre le terrorisme. 1/ Il assure que «la paix civile n'a pas été permise par Bouteflika», en affirmant qu'en 1999, le terrorisme prenait fin. Il est juste arrivé au bon moment. 2/ Il trouve le peuple algérien «magnifique»... mais qui «se complait dans sa convalescence». Pour lui, les Algériens ont peur car on leur a dit que si le système partait, ce serait le retour de la violence, le chaos, alors qu'ils sortent à peine d'une tragédie terroriste. Les populations préfèrent la stabilité à l'émancipation et à la modernité. C'est une «désertion». 3/ Il dénonce un personnage médiatique à savoir le directeur de publication d'Ennahar qu'il qualifie de «cynique» et qui est, selon lui, le portrait craché de Ed Dayem, un des personnages de son dernier roman.

La presse s'interroge sur «l'éclipse incroyable» de Amar Sâadani concernant la photo postée par Manuel Valls. C'est vraiment du minimum comparé à la réaction de A. Ouyahi, l'«ennemi intime». Le chargé de com du FLN déclare que c'est une polémique «stérile». Il est vrai que ceux que l'on entend le moins dans cette «affaire» et dans bien d'autres sont ceux qui ont un pied-à-terre... là-bas. Cela ne veut aucunement dire que ceux qui ont créé le plus et les premiers ont raison ou ont choisi la meilleure voie.

Le pays marche sur sa tête... un pays où n'importe qui, sous des couverts divers, allant de la connaissance de tout ou partie du texte coranique, à la gestion, un certain temps, d'une entreprise... qui a coulé ou qui était largement subventionnée, en passant par une année en sciences éco ou une licence arrachée on ne sait comment, se met à parler qui d'économie, qui de commerce, qui de sport, qui de défense, qui d'énergie... La prolifération anarchique des supports médiatiques, surtout des plateaux télévisuels, a aggravé cette anomalie. Ainsi, dernièrement, «Cheikh Chemsou», encore lui, s'est mis à l'économie en dissertant sur l'emprunt obligataire étatique et en suggérant le boycott, tout en osant des comparaisons populistes (Sandouk Ettadamoun de 63, le cachet de Magda Rouimi...). En attendant l'avis de «Spécific» !

Par ailleurs, les partis politiques d'«opposition», de plus en plus impatients face à une situation qui leur paraît trop durer (sans eux), s'inventent des «sujets» populistes pour maintenir la pression et «faire parler d'eux» en attendant. Pour l'instant, c'est l'Education nationale qui est la cible préférée... avec une francophobie que le sieur Valls, peut-être involontairement (Farouk Ksentini n'est pas d'accord sur ce point, on le comprend), et la chaîne publique Histoire, ont relancée.

Dans un entretien (Liberté), Zohra Drif parle (encore) de «pouvoir occulte et parallèle». Elle a tort, avec tout le respect qui lui est dû. Il y a, en fait, plusieurs pouvoirs «occultes» et/ou déclarés et parallèles et/ou s'entre-croisant... dont celui de Cheikh Chemsou. Eh oui. Un sac de noeuds(s)... qui laisse le champ libre à la «main de l'étranger» ! A qui la faute, Madame ?

Cette main ne se limite pas à une seule photo (peut-être imprudemment twittée par un service de presse trop pressé et inexpérimenté diplomatiquement se basant sur des clichés tous «officiels»). Elle a concerné aussi les «images en mouvement». La chaîne publique française Histoire ne s'est-elle pas mise récemment dans le travestissement historique lors de ses (huit) soirées Spéciale Guerre d'Algérie ? Un véritable «best-off du pire...réveillant des vieux démons» (W. Mebarek/El Watan). Il est vrai que la chaîne est dirigée par... un proche de l'OAS... celui-là

même qui avait poussé, en 2012, Nicolas Sarkozy à dénoncer les «accords d'Evian».

Badr Eddine Mili nous livre (Le Soir d'Algérie) le processus de fabrication de l'information du temps de Houari Boumediène... Les organes de presse d'alors ? Une machine de guerre. Presque. Nostalgie ! Nostalgie ?

La «makophobie» s'est emparée on en sait comment des gouvernements, surtout ceux locaux qui ne savent pas quoi faire pour contrer un mouvement (se voulant séparatiste ou autonomiste). Dans la foulée, parce qu'un vieux beau de philosophe, un certain BHL, qui n'a plus que la langue et la plume pour se faire plaisir, a «pondu» un texte favorable au MAK, parce que France 24 a interviewé Ferhat Mehenni, on oublie que le Printemps berbère ne se confond pas avec ces derniers. Il concerne toute une population et, même bien plus que ça, au-delà de la Grande Kabylie, c'est-à-dire toute l'Algérie. Il ne concerne pas seulement la pratique libre et libérée d'une langue jusqu'ici abandonnée ou réprimée, mais aussi toute une âme, toute une conscience. La conscience amazigh.

En fin de compte, les tentatives de récupération et/ou de diabolisation et/ou d'intimidation et/ou d'interdictions - dues à l'absence de stratégie globale face aux nouvelles situations socio-politiques dans le pays profond- n'ont fait qu'apporter de l'eau au moulin du «stipendié». Le taux ghenet a encore de beaux jours ! Après la presse nationale, après la presse étrangère, après Valls, après le Mak... à qui le tour ?

Le roi Mohammed VI participe à Riyad au premier sommet entre le Maroc et les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). «Les pays du Golfe ? Ce sont nos frères, on les aime», ironise un homme d'affaires marocain. Une tribune pour la continuation de l'occupation du Sahara occidental... et «une diplomatie du chéquier» selon une analyste. Du «deux en un» !

L'édition 2016 du Classement mondial de la liberté de presse de Reporters sans frontières (RSF) fait état d'un climat de peur généralisé et de paranoïa des dirigeants contre les journalistes de plusieurs pays. À cela, l'organisme ajoute une emprise plus importante des États et des intérêts privés sur les rédactions. Aussi, RSF dénote une dégradation de l'indice mondial et des indices de tous les continents.

Il est malheureusement notable que de très nombreux dirigeants dans le monde développent une forme de paranoïa contre l'exercice légitime du journalisme. Le climat général de peur entraîne une haine croissante du débat et du pluralisme, un verrouillage des médias par des gouvernements en pleine dérive autoritaire et liberticide, l'emprise grandissante d'intérêts particuliers sur l'information dans le secteur privé, a déclaré le secrétaire général de RSF. Le Canada a chuté de dix positions. Selon Canadian Journalists for Free Expression (CJFE), cette baisse est liée à l'ère Harper. Elle reflète la culture du secret qui caractérisait le dernier gouvernement fédéral, selon l'association canadienne.

Quant à l'Algérie, elle a reculé de 10 places (129e contre 119e en 2015)... ce qui va entraîner un «éditorial» incendiaire (qui n'est pas totalement faux) du quotidien El Moudjahid qui cible «le déni grec honteux de notre pays».

Les trois pays au bas du classement sont le Turkménistan (178), la Corée du Nord (179), l'Erythrée (180).

Azouaou Mehmel, PDG d'Algérie Télécom est (brutalement) «mercié» (jeudi). Aucune explication. Ce n'est pas le premier... qui se voit victime d'une démarche managériale (ou de gouvernance) autoritariste. Ce

*Au fil...
des jours*

Par Belkacem
Ahcene-
Djaballah

**Mercredi
04**

**Mai
2016**

dicaux périodiques». Habituellement, la destination préférée se trouve en France, à Paris ou à Grenoble. Pourquoi ce changement... en ce temps, dit-on, de forte tension et de crispation des relations entre Paris et Alger? Un contrôle médical, certes, mais aussi un message destiné à Paris par les décideurs.

Un violent accrochage verbal éclate, lors d'un débat dans le cadre de l'émission «Un regard, un événement», sur la chaîne de télévision privée Ennahar. Il oppose un membre du Conseil national du FLN à un opposant

de la mouvance islamiste. Ce qui devait être un débat politique, d'échange d'idées et de confrontation des visions politiques entre deux projets de société, s'est transformé en foire d'empoigne, jusqu'à l'indécence. Le «FLN» a même tenté de mettre un sac plastique sur la tête de son contradicteur pour illustrer l'opportunisme d'une opposition qu'il a accusée de cupidité et d'intelligence avec l'étranger (la «chkara»). Des mots violents trahissant la stérilité d'une sphère politique en manque de dignité et surtout de projets politiques structurés. Sauf, sauf... si tout cela relève d'une stratégie de communication politique étudiée par... une ouverture médiatique théâtralisée, mettant en lice les extrêmes, afin d'apparaître comme le meilleur, donc la seule alternative. N'a-t-on pas vu, à l'ENTV, une émission avec des invités extrémistes tombant «à bras raccourcis» sur la ministre de l'Education nationale à l'ENTV, accusée de tous les maux futurs de la société. Etrange, non ? Malynx, oui !

Le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) est saisi par le ministère de la Communication pour se prononcer sur la conformité du rachat du groupe de presse El Khabar par le groupe .

L'action du ministère est basée sur l'article 25 du Code de l'information pour «s'opposer à cette transaction». L'article 25 du Code de l'information de 2012 stipule : «Une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie». Observation : il ne précise pas dans quelle langue et l'interprétation reste ouverte.

Le président-directeur du groupe Cevital, Issad Rebrab, étant déjà «propriétaire» (Nuance : seulement actionnaire majoritaire dans une société, la Saec) du quotidien Liberté, les dispositions du Code de l'information et, par conséquent l'application de l'article 25, l'empêche(rait) de racheter (Observation : pas la totalité, mais seulement 80% des actions dans une société différente de la Saec, Ness Prod, aux cotés de six autres actionnaires) le journal El Khabar.

Pour rappel, Hamid Grine avait déclaré lundi dernier que son département «allait regarder la loi pour voir si ce rachat est légal ou pas». Il aurait (on ne sait jamais !) même sorti une histoire de nouvel agrément en cas de changement de propriété. Notons que ce n'est pas un rachat mais un transfert d'une partie des actions. La nuance est de taille !

Le groupe El Khabar est une Société par actions (SPA) incluant le journal éponyme, la chaîne de télévision KBC, des imprimeries (avec El Watan) et une société de diffusion... et un très grand nombre de postes de travail. Et les autres groupes ? Pas de rétroactivité de la loi pour les fidèles, les amis et les proches ? La politique dans la communication ! La politique dans les «affaires» ! Classement mondial RSF de la liberté de la presse 2017 : 129 moins (-)... «On s'en fout !»

La laïcité sera conservée dans le projet de Constitution turque assuré le Premier ministre Davutoglu... et ce afin que «l'Etat soit à égale distance de toutes les confessions». La Turquie comme «on» l'aime ! Et des islamo-conservateurs, devenus réalistes ou plus intelligents,... liés plus à l'Europe (et à Israël), et aux «affaires» qu'au monde arabo-musulman. Ce n'est pas nouveau !

Jeudi 21 Avril 2016

À cela, l'organisme ajoute une emprise plus importante des États et des intérêts privés sur les rédactions. Aussi, RSF dénote une dégradation de l'indice mondial et des indices de tous les continents.

Il est malheureusement notable que de très nombreux dirigeants dans le monde développent une forme de paranoïa contre l'exercice légitime du journalisme. Le climat général de peur entraîne une haine croissante du débat et du pluralisme, un verrouillage des médias par des gouvernements en pleine dérive autoritaire et liberticide, l'emprise grandissante d'intérêts particuliers sur l'information dans le secteur privé, a déclaré le secrétaire général de RSF. Le Canada a chuté de dix positions. Selon Canadian Journalists for Free Expression (CJFE), cette baisse est liée à l'ère Harper. Elle reflète la culture du secret qui caractérisait le dernier gouvernement fédéral, selon l'association canadienne.

Quant à l'Algérie, elle a reculé de 10 places (129e contre 119e en 2015)... ce qui va entraîner un «éditorial» incendiaire (qui n'est pas totalement faux) du quotidien El Moudjahid qui cible «le déni grec honteux de notre pays».

Les trois pays au bas du classement sont le Turkménistan (178), la Corée du Nord (179), l'Erythrée (180).

Azouaou Mehmel, PDG d'Algérie Télécom est (brutalement) «mercié» (jeudi). Aucune explication. Ce n'est pas le premier... qui se voit victime d'une démarche managériale (ou de gouvernance) autoritariste. Ce

qui laisse la porte ouverte (dans la presse et dans les milieux des gestionnaires) à toutes les supputations. Rajeunissement de l'encaissement des entreprises ? Incompétence ? Faute(s) grave(s) ? Incompatibilité d'humeur avec la ministre ? Incompatibilité d'intérêts avec «je ne sais qui d'autre concerné par les TIC ? Ou, alors, en ces temps de rumeurs sur un remaniement gouvernemental, des ambitions ministrielles jugées «mal placées» ?

Le «train de séanteur», vous connaissez ? C'est aller à rythme lent, adapté à son âge et à sa santé. Dix jours après la désormais fameuse «photo Valls», le Conseil de la nation a rendu public (jeudi) un communiqué d'une rare virulence à l'encontre de la France et de son Premier ministre... Le mouvement est donc lancé et on s'attend, après le MAE, après le PM, après l'UGTA, après le FCE, après le RND, après Bounedjima, après Amara Benyounès, après Alloui, après Sahli, après une «certaine presse» nationale, après Chakib Khelil, après Sidi Saïd, (qui remonte au créneau)... que le mouvement aille encore plus loin et plus vite. Bientôt les zaouïas ? La protestation n'a pas l'air de s'arrêter... jusqu'aux élections présidentielles en France (2017).

-Sorti d'Algérie par la porte, Naguib Sawiris revient sur la scène par le ciel... Actionnaire principal d'Euronews (53%), il vient de lancer une petite sœur couvrant l'Afrique... subsaharienne (33 pays), Africanews Tv, installée au Congo-Brazza (mais émettant depuis sa région finale à Lyon). Avec Medi 1 Tv à l'Ouest, France 24 au Nord et El Jazeera à l'Est, c'est le grand encerclement et nos chaînes «privées» ont l'air bien perdues avec leurs programmes populistes de type «micro-trottoirs».

-Adda Fellahi, ex-député et ancien chargé de com au ministère des Affaires religieuses n'y va pas de main morte. Dans un entretien à El Watan, il décortique le rôle des zaouïas dans la résurrection de Chakib Khelil et, surtout demandant une séparation de la religion de l'autorité politique pour aller vers ce qu'il appellera la «laïcité religieuse». ET, pour lui, seule la «philosophie démocratique» peut régler les crises.

-Le préicateur de la chaîne de télévision Ennahar Tv, Cheikh Chemssou, encore lui, indique que la DGSN l'avait informé que «les cuirs qui habillent ses agents sont des peaux de bêtes sacrifiées suivant le rite musulman», c'est à dire halal ! Une réponse à celui qui avait «interrogé» l'institution sécuritaire sur la provenance des cuirs des uniformes de leurs agents. Car, d'après lui, si les cuirs proviennent de bêtes qui n'ont pas été sacrifiées suivant le rite musulman, elles sont tout bonnement impropre à être portées, c'est-à-dire haram !

Sa lettre, il l'avait envoyée, selon lui, après des interrogations d'agents de police sur la possibilité d'accomplir leurs prières avec des effets en cuir !!!

-La «main de l'étranger» n'est pas toujours la grande coupable de nos «maux». C'est Tebboune, le ministre de l'Habitat, qui le laisse croire : c'est un sous-traitant algérien, travaillant avec des bureaux étrangers «écartés» (mais qui sont respectueux, rigoureux et disciplinés) qui est à la source des «allégations» mettant en cause la solidité de la Grande Mosquée d'Alger. Une affaire, dit-il, qui «relève de la psychiatrie» ! On attendra 2017...ou 2025 (une des dates probables de la livraison du bâtiment) pour juger sur pièce.

► Pour un analyste de la presse nationale (Omar Berbiche/El Watan), Chakib Khelil (avec sa tournée des zaouïas) n'est, peut-être, qu'un (autre) «dièvre», «que le pouvoir sort de son chapeau pour brouiller les cartes... comme il le fait avec Lakhdar Brahimi reçu régulièrement par Bouteflika». Mais on ne sait jamais, sachant que la zaouïa est devenue à la fois une «lessiveuse» et une «agence de l'emploi». Mais, le port d'un burqa blanc suffit-il à «laver» de toutes les saillances ? Il est vrai que depuis quelque temps, tout est possible.

-Le président Abdelaziz Bouteflika se rend... à Genève (Suisse) pour une visite privée durant laquelle il effectuera des contrôles mé-

Samedi 23 Avril 2016

Le port d'Oran retenu comme site pilote Un nouveau système informatique pour lutter contre les opérateurs véreux

K. Assia

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de contrôle et de lutte contre les transferts illicites d'argent, les fausses déclarations de valeur et autres pratiques illicites, la direction générale des Douanes algériennes (DGD) a, désormais, retenu le port d'Oran comme site pilote pour le lancement et l'application d'un nouveau système informatique visant à contrecarrer ce phénomène. Ce système, premier du genre au niveau national, est en phase d'essai d'une période allant d'un à deux mois, apprend-on de sources de la direction régionale des Douanes d'Oran. Une fois achevé et mis sur pied, il sera généralisé à l'ensemble des structures douanières, au niveau national. Ce procédé futuriste s'inscrit dans le cadre des projets de modernisation de l'institution douanière de sorte que le système por-

te sur le contrôle, la vérification et le suivi de toutes les déclarations douanières. Autrement dit, il sera question de contrôler et de vérifier toutes les procédures de l'inspecteur vérificateur, lors du contrôle de la déclaration.

Il s'agit, selon nos sources, d'un outil performant qui permettra de mieux lutter contre les opérateurs véreux et surtout de contrôler la valeur réelle des marchandises. En soulignant, donc, l'impact de ce site ou de ce système qui sera opérationnel au Bureau de valeur du port d'Oran, les Douanes compétent, également, mettre sur pied une cellule de veille pour piloter ce système et ce, à travers le contrôle, le suivi et la vérification des opérations. Par ailleurs, ce système englobera toutes les données nécessaires et indispensables pour contrecarrer les opérateurs fraudeurs, de sorte que la DGD va travailler en coordination avec les autres services dont

le Commerce, les Impôts et les Banques et ce, à travers un échange d'informations, le tout dans le but de lutter efficacement contre les transferts illicites, les fausses déclarations et de protéger l'Economie nationale.

Rappelons que la direction régionale des Douanes d'Oran a enregistré, au terme de l'année 2015, 97 affaires de transfert illicite de capitaux. Il s'agit d'opérateurs ayant bénéficié des avantages mis en place dans le cadre de l'encouragement de l'investissement, notamment à travers les dispositifs de l'ANDI et l'ANSEJ et ont procédé à des majorations de leurs factures dans le but d'échapper au paiement des droits et taxes douanières. Par ailleurs, il y a lieu de signaler, également, que ce système, une fois appliqué au port d'Oran, sera généralisé à l'ensemble des Bureaux de valeur des autres divisions douanières de la wilaya d'Oran.

Es Seddikia

471 familles relogées à Belgaïd

Quelque 471 familles du vieux bâti, relevant du secteur urbain d'Es Seddikia ont rejoint, hier, leurs logements décents, aux premières heures de la matinée. Les camions de la commune étaient mobilisés dès 7h, pour prendre en charge le déménagement des bénéficiaires de ce programme. Les habitants bénéficiaires de logements ont tenu à exprimer leur plus grande satisfaction et leur soulagement de voir, enfin, le rêve d'habiter un logement décent, devenir réalité. Ces familles ont attendu, plus de 50 ans, pour pouvoir, enfin, disposer d'un logement moderne et spacieux, indique un heureux bénéficiaire. Les autorités locales et à leur tête le wali d'Oran a saisi l'occasion pour rappeler l'engagement de l'Etat à prendre en charge les doléances de la population. C'est en effet, la première fois qu'un programme aussi conséquent est retenu pour les occupants du vieux bâti, à Oran, apprend-on. En effet, un programme de 6.400 logements socio-lotifs a été retenu pour les habitants du vieux bâti, recensés à travers les 8 secteurs urbains. Hier, aucun incident n'a été signalé. La veille, les autorités locales ont procédé à la distribution de 233 dé-



cisions de pré-affectation au profit d'autres bénéficiaires toujours dans le secteur Es Seddikia.

La semaine dernière, 305 familles du secteur El Badr ont bénéficié de logements, à la cité 2.000 logements, à Belgaïd. Au secteur urbain de Sidi Lahouari, 650 familles du vieux bâti ont été, également, relogées, en mars. Pas moins de 315 familles d'Ibn Sina ont été, aussi, relogées.

En effet, l'opération va se poursuivre, tout au long de l'année jusqu'au relogement des 6.400 oc-

cupants du vieux bâti. Les autorités locales ont arrêté tout un programme pour cibler par la suite l'ensemble des secteurs urbains, au nombre de 8 et dont les bâtisses ont été inspectées par la commission pluridisciplinaire mise en place par le wali d'Oran.

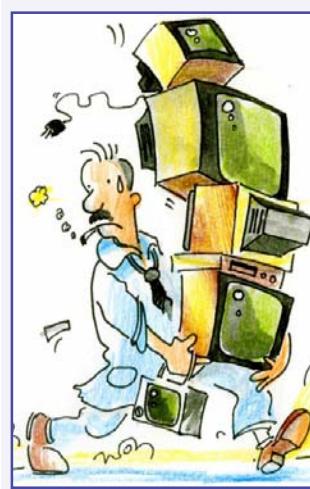
Après El Makkari, le relogement devra cibler les secteurs urbains Sidi El Bachir, El Mokrani et El Amir. Les logements restants seront destinés aux quelques familles d'El Hamri et de Médioni.

K. A.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Gros l'art



ou métaphysique paraît incongrue. Guirra, ça tue en vous voyant, en louvoyant, gros plans sur des dents humaines sembla-

bles à celles des grands «chadis», singes sans beaucoup d'humour. Bataille rangée dans une prison, appels au secours. Le sang s'étale et les vengeances sont glorifiées comme des héros. Là, un avertissement au bas de l'écran clignote sans que nul ne bouge. «Va dormir mon enfant ce n'est pas bon pour les gosses».

- Mais papa, ce n'est que du cinéma.
- Oui, mais il y a trop de sang, trop de violence, ce n'est pas bon pour les petits enfants. Futé, le gosse change de sujet. Il se met à raconter à ce paternel, l'agression à laquelle il a assisté l'autre jour, alors qu'il sortait de l'école. Comment une vieille dame a été tabassée, parce qu'elle a refusé de se laisser voler son sac à main. Comment au seuil de l'immeuble des jeunes gens armés de sif, de couteaux et de bombes lacrymogènes...
- Arrête de parler de ces trucs, laisse-moi voir le film.

L'art, ou l'art? Clips con coctés de danses frénétiques, corps dévoilés de façon obscène, révélant l'étendue des impuissances. Gestes érotisés, comme s'ils étaient beaux... Décadence? Non, Show-biz. Chaudes bises. «Vous avez été époustouflante... Vous passez au Zénith, les... dates s'affichent... et la dernière compilée apparaît en insert sur l'écran familial, demeuré seul dans la salle de séjour déserte par toute la maisonnée. Mais dans la maison, voyez-vous, il y a trois télés. Les trois générations refusant de voir le spectacle ensemble, s'isolent, chacune dans sa chambre, pour se délecter. Et se retrouver après, comme si de rien n'était. Respect ou hypocrisie? Code social, interdisant l'étagage de la chair, mais avalant la violence à «plein écran». Appels à la mort, «mimerie» de la mort, choix de celle-ci, quand la mort s'est évanouie, et que poésie

CHUO

Un cycle de formation pour le personnel médical, sur le virus Zika

S. M.

Un cycle de formation au profit des professionnels de la santé sur la fièvre Zika, une maladie infectieuse, émergente, due à un arbovirus transmis par la piqûre du moustique vecteur appelé 'Aedes', répandu dans les zones tropicales, a été organisé, hier matin, à l'Amphithéâtre CCB de l'hôpital d'Oran, par le service d'infectiologie et d'épidémiologie de cet établissement hospitalier pour «initier le personnel soignant au protocole de prévention et de traitement de ce virus qui cause actuellement, sa plus grande épidémie, depuis qu'il a été isolé pour la première fois, en Ouganda, en 1947, avec une propagation rapide à plusieurs régions du monde jusqu'à l'indemnité de toute circulation du virus, notamment l'Asie du sud-est, l'Amérique du Nord et la région du Pacifique».

Les médecins épidémiologues ont insisté sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité pour prévenir la propagation de ce virus parmi la population et en particulier les sujets à risque (femmes enceintes et bébés). Les épidémiologues ont expliqué aux médecins et infirmiers les symptômes, les modes de transmission et le diagnostic de ce virus. L'OMS a élevé, en début février 2016, l'épidémie à virus Zika au rang «d'urgence de santé publique à portée internationale». L'infection à virus Zika est inapparente dans 3/4 des cas ; les symptômes se résument à un syndrome éruptif fébrile banal; son pronostic est bon dans la majorité

des cas; toutefois, une augmentation de l'incidence de complications neurologiques à type de syndrome de Guillain-Barré et de malformation à type de microcéphalie chez les nouveau-nés de mères infectées par le virus Zika ont été décrites, lors de cette flambée épidémique. Il n'existe aucun traitement curatif ni de vaccin contre le virus Zika et la prévention anti-vectorielle représente la clé de la maîtrise de l'épidémie. L'Algérie n'a enregistré aucun cas de fièvre Zika et les conditions ne sont pas actuellement réunies dans notre pays pour une transmission autochtone du virus. Une mobilisation générale, en application des directives ministérielles, a eu lieu pour lutter contre cette menace sanitaire mondiale à potentiel épidémique, en mettant en œuvre un dispositif organisationnel, afin de prendre en charge tout cas suspect de fièvre Zika, de lutter contre toute transmission vectorielle de la maladie. Selon la dernière instruction du ministère de la Santé, la détection d'un cas cliniquement suspect de maladie à virus Zika doit reposer sur le diagnostic précoce chez toute personne ayant séjourné durant les 15 jours précédents dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, affectés par l'épidémie ou chez les personnes qui présentent des signes d'hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies, en l'absence d'autres étiologies. La journée de formation continue du personnel médical a été aussi, saisie pour expliquer, au personnel soignant, le nouvel agenda national de vaccinations des nourrissons, signale-t-on.

Zone industrielle d'Es Senia Premières opérations d'exportations à partir du port sec

K. Assia

Les premières opérations d'exportations de produits ont été entamées, depuis une semaine, à partir du port sec situé dans la zone industrielle d'Es-Senia.

L'opération lancée pour la première fois, au niveau local, s'inscrit dans le cadre des mesures de facilitations initiées par les services des Douanes au profit des opérateurs économiques. Des sources douanières ont indiqué, hier, que tous les mécanismes ont été mis en place pour garantir le bon déroulement de ces opéra-

tions. Celles-ci visent à désengorger l'activité commerciale du port d'Oran afin de mieux répondre aux préoccupations des opérateurs économiques de la région. Cette enceinte est, pour rappel, équipée de toutes les commodités d'un véritable port commercial et comprend un terminal à conteneurs, des structures abritant les services des Douanes, le service chargé du contrôle aux frontières, le service phytosanitaire, l'inspection vétérinaire, les transitaires, les consignataires et les services de 'Maghrébine de Transport et Auxiliaire' (MTA).

Une dizaine d'individus interpellés Bataille rangée entre deux bandes à «El Qaria»

Rachid Boutlélis

son paroxysme, nous revendiquons une énième fois l'installation d'un poste de la Gendarmerie nationale et de la police pour assurer la sécurité des habitants», se sont insurgés, avec une colère non dissimulée, des habitants abordés par «Le Quotidien d'Oran» avant de renchérir en écho « nous avons, tous, peur pour nos familles et plus particulièrement, nos enfants. Nombre d'entre nous ont décidé de déménager pour fuir cette violence, à laquelle nous sommes livrés contre notre gré et, qui semble vraisemblablement s'être installée dans le temps, dans ce village, désormais ceinturé de mesures construites illicitement par des délinquants ». Toujours est-il que selon nos informations, l'intervention des forces de la Gendarmerie, sollicitées en urgence par une population aux abois et, qui a nécessité beaucoup de prudence et autant de promptitude, s'est finalement soldée par la neutralisation d'une dizaine d'individus et la saisie d'un véritable arsenal de guerre.

Notons que cette énième bataille rangée, d'une violence extrême, relance les débats sur l'insécurité régnant dans ce village, où les délinquants imposent leur loi. Ironie du sort, il s'agit pourtant d'un village, à vocation agropastorale qui a été réalisé au milieu des années 70, dans la cadre de la Révolution agraire.

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Teguar Saïd, 87 ans, Plateau
Faradjî Saâdia, 54 ans, Eckmühl
Ghomari Safia, 82 ans, Petit Lac
Bensella Farouk, Sananès

Horaires des prières pour Oran et ses environs

26 rajab 1437

El Fedjr 04h32	Dohr 13h00	Assar 16h47	Maghreb 19h57	Icha 21h25
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Après la démolition, hier, de quatre kiosques Vers le réaménagement de la place du Maghreb et la délocalisation du marché de la Bastille



Tabagisme en milieu scolaire Des portes ouvertes à l'EHU pour lutter contre le fléau

J. Boukraa

Dans le cadre de l'installation du « comité antitabac » de l'établissement hospitalo-universitaire d'Oran 1^{er} Novembre (EHUO), des portes ouvertes seront organisées aujourd'hui par le service de pneumologie, en association avec le service d'oncologie, a-t-on appris de la cellule de communication. « Consacrées à la sensibilisation sur les méfaits du tabagisme et ses effets néfastes sur la santé, près de 120 lycéens des établissements Hamou Boutlelis et El Cheikh El Jadouri prendront part à cette manifestation », selon la même source. Des communications sur les maladies liées à la consommation du tabac y seront animées. Une visite guidée au niveau de quelques services comme celui de l'oncologie, pneumologie, urologie et cardiologie sera organisée au profit des lycéens.

En effet, 9% des élèves du cycle primaire, 13% du cycle moyen et 21% du secondaire sont des fumeurs, selon les résultats d'une enquête menée par le service de la santé scolaire relevant de la direction de la santé et de la population. Toutefois, ces chiffres pourraient être revus à la hausse, en particulier après la propagation de la culture du narguilé ou la chicha dans la société algérienne. Une autre étude sur le tabagisme a révélé que plus de 4% des filles du cycle moyen fument, selon la direction de wilaya de la santé et de la population. La même étude a établi que 70% de ces filles fumeuses de tabac souffrent de problèmes familiaux et entretiennent de mauvaises relations avec leurs parents.

Les quatre kiosques de la place du Maghreb, point névralgique du réseau circulaire de la ville et lieu chargé d'histoire, et de maux aussi, ont été démantelés dans la nuit du lundi à mardi.

Houari Saïdia

L'acte n'aura pas été de tout repos pour l'équipe de Boukhatem, dont le plan d'action va bien au-delà de ces petites échoppes qui encombaient l'espace. Informés par l'APC puis mis en demeure à l'effet d'évacuer les lieux en vue d'un aménagement de la place publique, avec octroi de locaux commerciaux de substitution à la clé, les exploitants de ces biens communaux ne l'ont pas entendu de cette oreille. C'est désormais un fait accompli: ces kiosques en cube, dont un transformé en «gargote-crème» déployant tables et chaises sur le pavé, ne font plus partie du paysage de la place de la Grande Poste. Celle-ci s'en est enfin débarrassée. Le fait est là: ces kiosques ne seyent plus à cette place située à la croisée des chemins du centre-ville. Les responsables communaux avaient souligné qu'à la limite, on pouvait tolérer une seule boutique en préfabriqué avec un beau design. Mais pas quatre masses de béton aux quatre angles de la placette, avec débordement d'étagage jusqu'à gêner la circulation piétonne. Cependant, le projet de réaménagement et de réhabilitation de la place du Maghreb envisagé par la commune d'Oran n'aura son sens que si tous les aspects négatifs qui s'y trouvent sont traités, sans distinction et sans exception. Le Grand Hôtel, pris en otage par un éternel bras de fer interne, en est un. Jusqu'à quand l'Exécutif communal local aura-t-

il poings et pieds liés par une politique de gestion à distance où l'immobilisme, la bureaucratie, la centralité et le système décisionnel vertical sont les maîtres-mots ?

LES AUTRES PLAIES DE LA PLACE DE LA GRANDE POSTE

Idem pour l'édifice de la Grande Poste, même si là, les choses semblent a priori évoluer dans le bon sens, avec la remise sur les rails par Algérie Poste du chantier de restauration et de rénovation de ce bâtiment. D'autres pièces abîmées du puzzle de cette place d'où part la rue des Aurès doivent aussi être réparées ou carrément supprimées - comme c'est le cas des quatre kiosques - pour restaurer l'image, redorer le blason de ce lieu et, partant, effectuer un tant soit peu un retour aux normes urbanistiques et fonctionnelles d'une ville. Car on en est à mille lieues aujourd'hui. Avec comme « cliché », et pour rester dans le cas d'espèce de la place du Maghreb, des tables de pain, de menthe et de persil, de figue de Barbarie, de toutes sortes de produits provenant de la saisi ou de la contrebande... qui débordent du marché de la Bastille pour envahir chaussée et trottoir adjacent. Après ce coup de grâce anti-kiosques donc, l'étape suivante du plan, selon le maire d'Oran, Noureddine Boukhatem, une démarche de dialogue et de sensibilisation à l'endroit des commerçants exerçant au marché de la Bastille pour les convaincre de la nécessité d'une délocalisation provisoire de leur activité à l'effet d'entreprendre des travaux de réhabilitation au niveau de la rue des Aurès et des ruelles traversières, en vue de l'aménagement d'une partie d'entre elles en piétonnières. Au fond, il ne s'agit pas d'une question de goût, mais d'une action vitale et indispensable, voire urgente aussi, de réhabilitation de tout ce secteur « tabou » du centre-ville, en matière de vieux immeubles, réseau d'assainissement, voirie, éclairage, sécurité urbaine... Un dossier qui ne date pas certes du mandat actuel de Boukhatem, mais qui remonte à plusieurs décennies. Toutes les entreprises antérieures ont fait long feu, y compris celle suggérant le transfert provisoire des marchands vers la cave de l'ONCV, près de la place Hoche.

Arzew

Découverte d'un corps sans vie à la plage de Cap Carbon

Une enquête vient d'être ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale d'Arzew à la suite de la découverte d'un corps sans vie. Selon un communiqué, un homme demeurant à la commune de Benfréha a été découvert

mort à la plage de Cap Carbon dans la commune d'Arzew. La victime âgée de 54 ans a été découverte près de son véhicule de marque Chevrolet Aveo, gisant sur le sol. Selon les constatations du méde-

cin légiste, le défunt ne présentait aucune trace de violence. Sa dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Arzew pour subir une autopsie afin de déterminer les causes exactes de cette mort.

J. B.

cin légiste, le défunt ne présentait aucune trace de violence. Sa dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Arzew pour subir une autopsie afin de déterminer les causes exactes de cette mort.

Agence nationale de l'emploi Plus de 5.500 placements dans divers secteurs en trois mois

Plus de 5.500 placements de jeu nes dans des postes d'emploi ont été réalisés durant le premier trimestre de l'année en cours par l'Agence nationale de l'emploi dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de cette structure. Au total, 5.525 placements dans divers secteurs ont été réalisés dans la wilaya d'Oran en trois mois, ce qui représente un bon chiffre, compte tenu des objectifs fixés pour cette année estimés à 14.000 placements, a indiqué à l'APS la consultante principale chargée de la communication de l'Agence régionale de l'emploi, Benbakhti Faïza. Plus de 19.993 demandes d'emploi ont été déposées à l'Anem et 7.199 offres ont été reçues durant cette même période, a-t-elle ajouté. Les actions de placement et d'insertion sont au programme 2016, en plus de la sensibilisation et l'accompagnement de jeu-

Il aurait participé au hold-up d'une superette à Bouïseville

Arrestation d'un malfaiteur faisant l'objet de deux mandats d'arrêt

Rachid Boutlélis

Les enquêteurs de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra d'Aïn El-Turck, chargés de la lutte contre la criminalité, ont réussi au terme d'actives recherches à localiser et à appréhender un multirécidiviste, qui faisait l'objet de deux mandats d'arrêt délivrés à son encontre par le tribunal correctionnel d'Aïn El-Turck, apprend-on de sources policières. L'interpellé, qui a été trouvé en possession d'un coutelas, de kif et des comprimés psychotropes, aurait à son actif sept agressions à main armée perpétrées sur le territoire de la commune d'Aïn El-Turck. Le mis en cause, un grand habitué du prétoire, répondant aux initiales S. O. et âgé de 27 ans, a été formellement reconnu par ses victimes qu'il a délestées de leurs biens personnels sous la menace d'une arme blanche. Nos sources indiquent également qu'il fait partie de la bande ayant commis le hold-up ayant ciblé, une quinzaine de jours auparavant, une superette située sur les hauteurs de la localité de Bouïseville, et au cours duquel une somme de sept millions de centimes, un téléphone mobile ainsi que des effets vestimentaires ont été emportés par les bra-

queurs. Ses deux complices dans ce braquage, au cours duquel les malfrats ont aspergé le gérant de la superette avec une bombe lacrymogène afin de le maîtriser, ont été alpagués quelques heures après leur forfait par les mêmes éléments de la PJ, en étroite collaboration avec ceux de la sûreté urbaine de Trouville. Ce dangereux repris de justice a été présenté, avant-hier, devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel sous les principaux chefs d'accusation d'association de malfaiteurs, de vol en bande, de détention de drogue et de port d'arme prohibée. A l'issue de son audition, il a été placé en détention préventive en attendant les résultats de l'enquête judiciaire, qui déterminera l'ampleur des agissements de cette bande de malfrats. Notons dans ce contexte que deux repris de justice, B. M. et K. H., auteurs d'agressions sous la menace d'armes blanches commises au niveau de l'Allée des villas, ont été appréhendés avant-hier par les mêmes éléments de la PJ de la sûreté de daïra. Selon nos sources, deux de leurs victimes les ont reconnus. Ces deux interpellés, sur lesquels on a trouvé des couteaux, ont été également déférés devant ledit parquet.

TLEMCEN

La valorisation du patrimoine architectural

Khaled Boumediene

Plusieurs thématiques concernant les stratégies nationales et internationales à l'égard du patrimoine architectural et urbain, les interventions opérationnelles sur le patrimoine bâti, la problématique des ensembles historiques et des abords des monuments ainsi que le rapport du patrimoine architectural à l'ère du numérique, seront abordés par les spécialistes, chercheurs, et professionnels algériens et étrangers, lors de la Journée internationale sur la valorisation du patrimoine architectural, qui sera organisée aujourd'hui par le département d'architecture de l'université du pôle de Chetouane, en collaboration avec le centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX) et ce, dans le cadre du mois du patrimoine, qui se déroule du 18 avril au 18 mai 2016. Selon Dr Ouissi Mohammed Nabil, chef du département architecture, cette journée scientifique fera le point sur les évolutions scientifiques et technologiques en la matière. Il s'agira aussi de présenter des expériences de valorisation du patrimoine bâti en Algérie et partout dans le monde. «Les organisateurs vont tenter de rappeler que l'Algérie dispose d'un riche héritage culturel et naturel exceptionnel par sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistique. On peut citer, en l'occurrence, les sites préhistoriques du Tassili et de l'Ahaggar, les villes antiques de Ti-mgad, Thèveste, Hippone, Cirta, les vestiges des médinas d'Alger, Tlemcen, les ksour sahariens, ainsi que les nombreux édifices hérités de l'époque coloniale. Au début de ce troisième millénaire, et afin de promouvoir l'identité culturelle nationale, la protection et la mise en valeur du patrimoine s'avèrent nécessaires en Algérie, en particulier les biens culturels immobiliers», a précisé à notre journal, soulignant que cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le département d'architecture de l'université de Tlemcen et la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen dans un objectif de préservation et de mise en valeur du patrimoine architectural de Tlemcen à travers l'implication des étudiants en architecture et les enseignants chercheurs pour lesquels les problématiques de recherche futures prendront en charge les préoccupations de la direction de la culture en terme de préservation du patrimoine architectural de la région.

A noter que l'ouverture de la rencontre sera donnée par le recteur de



l'université «Abou Bekr Belkaïd» de Tlemcen, Pr. Djafour Mustapha. Puis il y aura les interventions du directeur de la culture sur la stratégie du secteur de la culture pour la protection et la mise en valeur des sites et des biens culturels, du Pr André Del et du Dr Olivier Bouet (U. Paris Val de Seine) sur la combinaison multithématisée d'outils numériques pour l'étude et la valorisation d'une oasis à Ksour, Pr Zerouala Mohamed Salah (Dir. EPAU, Alger) sur la société algérienne face à son patrimoine, Pr Monjo Juan (UPM, Madrid, Espagne) sur la restauration versus réhabilitation, et de M. Chiali Abdessamad (U. Tlemcen) sur le palais royal d'El Mechouar «Une mémoire retrouvée». Les ateliers porteront sur l'étude de restauration et de consolidation de Mansourah et de ses abords (Pr Boumedra N., Rapporteur Khattabi L.), la restauration du patrimoine architectural dans la Médina de Mahdia en Tunisie : entre doctrines et pratiques (Kaoudji Yaghmoracen, Moussaoui Abdelmalek, Youcef Zineb, ENAU Carthage, Tunisie), quelle stratégie de sauvegarde pour la médina de Annaba ? (Salah-Salah Hana, université de Guelma), à la recherche de nouvelles stratégies de valorisation du patrimoine : cas de la Casbah d'Alger (Aouici Amina, université de Constantine), le développement urbain et préservation du patrimoine architectural dans les médinas, cas de la médina de Bou-Saada (Belouahed Naceur, université de Guelma), la valorisation des savoir-faire traditionnels liés aux couvertures maçonneries et coupole de la Casbah d'Alger (Driouech, Djaalali Nadjiba, EPAU d'Alger), la mise en valeur des monuments historiques à travers leurs abords, cas de la citadelle hafside d'Annaba et de ses abords (Hocine Yasmine, université de Constantine 3), Quand «El Atik» conte Sétif. Valoriser : faire connaître, sensibiliser, protéger (Mahdadi Noureddine, université de Sétif), Posters (Hamma Wali, université de Tlemcen), l'espace industriel de la ville d'Annaba, vers une identité patrimoniale (Boula-hrouz Nawel, université d'Annaba), Le secteur sauvegardé de Constantine à travers ses vides. L'espace public, une composante à valoriser. La place du palais du Bey (Sebt Oussama, l'université de Constantine 3), le théâtre de Guelma, un support matériel à des pratiques immatérielles (Ghedjati Myriam, université de Blida), la conservation et mise en valeur des ruines romaines de Tipasa par une intégration urbaine (Aouissi Khalil Bachir, université de Blida), pour une nouvelle valorisation de l'architecture néo-mauresque en Algérie. Cas de la gare ferroviaire de Skikda (Chalabi Amina, université de Guelma), impacts de la valorisation des fondouks sur le devenir des médinas. Cas de la médina de Tlemcen (Oussadit Imène, université de Tlemcen), la valorisation du patrimoine défensif à Tlemcen. Cas du Bab El Kermadine (Selka Chihab, université de Tlemcen), le patrimoine architectural : cas de la maison de l'Oukil, entre restauration et confort thermique (Ghaffour Wafa, université de Tlemcen), l'organisation des souks dans les villes arabo-musulmanes, exemple de la Kissaria de Tlemcen (Kherbouche Soumia, université de Tlemcen), l'état de l'ancien bâti face aux textes législatifs en Algérie, le cas de Tlemcen (Ouadah Halima Saadia, université de Tlemcen), le langage néo-mauresque à Tlemcen à travers la medresa de Tlemcen et Dar El Hadith (Medrad Boudia, université de Tlemcen), la réhabilitation urbaine durable : quelle place pour le développement durable ? Cas du centre historique de Tlemcen (Seddiki Zahira, université de Tlemcen), la valorisation et réutilisation des fortifications militaires. Etude historique et architecturale de la casbah hafside d'Annaba (Larguèche Abdelkrim, université de Tlemcen), et la réhabilitation comme stratégie de préservation et de valorisation du patrimoine architectural colonial : cas de l'ancienne mairie de Tlemcen (Benamar Nadjet, université de Tlemcen).

AÏN-TEMOUCHENT

Des personnes âgées à la fête

Mohamed Bensafi

Rendre visite aux personnes âgées est un bon moyen de se rendre utile tout en partageant des moments enrichissants. Rendre visite aussi à une personne âgée à son domicile pour l'écouter et dialoguer avec elle de tout et de rien, de sa vie, de ses souvenirs, de l'actualité, c'est encore plus, c'est briser sa solitude. Autant de motifs pour cette personne de se sentir utile et bien vivante. Car la solitude est un mal qui plonge ces personnes dans un état d'esprit dépressif. Leur rappeler qu'elles sont intégrées dans la société leur redonne confiance et les aide. On ne devait peut-être pas parler de célébration de journée nationale mais de semaine dédiée aux personnes âgées. Avant-hier, Khalti Hamzi Hadhoun, une centenaire de la région, a reçu chez elle à Aïn-Temouchent, la visite d'une

délégation de l'association Dar-El-Ihsan d'Aïn-Temouchent. Un immense geste, auquel se sont associés tout comme le DAS, le DAR (habous), et un membre de l'APW, lequel a mis du cœur à notre bonne dame. Khalti Hadhoun coule des jours paisibles avec sa famille. Née en 1914 dans la commune d'Aïn-Temouchent, cette militante de la première heure, moudjahida émérite, est restée toujours humble et souriante. La joie, l'émotion aussi, était à son comble dans ce petit hall de la maison où notre mère se sentait comme dans un autre univers. Hadja Hadhoun reçut ensuite plusieurs paquets de la part de ses hôtes. La Radio locale lui a aussi consacré une émission en «live» d'une trentaine de minutes. Un peu plus tard, ses pairs du foyer des personnes âgées de Sidi-Said, comme d'ailleurs celles de «Moulay Mostefa», auront reçu, pour la même occasion,

elles aussi, des présents qui leur apportent joie et bonheur. Une journée tout en couleurs animée aussi par des chérubins qui se sont imposés en chorale pour chanter quelques morceaux d'Achouak. Une journée qui sera clôturée par un excellent déjeuner proposé par les organisateurs. Les pensionnaires du foyer, eux qui savent apprécier ce genre de geste, se félicitent de la bonne ambiance qui règne quotidiennement dans cette maison pour laquelle plusieurs bienfaiteurs participent régulièrement dans l'anonymat dans ce mouvement de solidarité. Le mot de la fin a été laissé à Mimoun Benhal, président de cette association «Dar-El-Ihsan» qui a annoncé la préparation de l'action suivante, le mois prochain, celle de Maïdat Ramadhan. «Devant cette catégorie de personnes, on n'a pas le droit de baisser les bras sinon que d'être près d'eux».

MASCARA

CRMA, report de l'AG élective du conseil d'administration

Mohamed Belkebir

vailleurs de la terre venus des principales localités du territoire de la wilaya. Il est à noter que ce monde agricole a formulé au premier tour des réserves à l'encontre des candidatures de certains membres qui ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et dispositions du statut fondamental de la caisse nationale de mutualité agricole. Donc le report du deuxième tour a été décidé en présence d'un huissier de justice et du président de la commission d'organisation des élections jusqu'à une date ultérieure.

TIARET

La cité des «Frères Besseghir» fait peau neuve

El-Houari DILMI

fants, pour une opération de lifting de la cité des «Frères Besseghir», accompagnée d'une opération de reboisement et d'un tournoi inter-salles de boxe.

Coïncidant avec la fête des travailleurs, cette journée de volontariat a été marquée par la suppression de plusieurs points noirs dans ce quartier populaire, sur les hauteurs de la ville, avec un fait marquant, la participation de la gent féminine, y compris celles issues du dispositif du pré-emploi qui se sont mises de la partie. Cette action d'intérêt public, saluée à sa juste mesure par les autorités locales, a été accompagnée de la projection d'une vidéo sur l'hygiène publique à Tiaret, et l'importance qu'accorde l'office des établissements des jeunes aux actions d'intérêt général, et de promotion de citoyenneté au service de la collectivité.

RELIZANE

Portes ouvertes sur la CNAS

Mahi Ahmed

l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette opportunité se présente comme une occasion pour les travailleurs non assurés afin de connaître leurs droits en matière d'assurance sociale, surtout ceux qui touchent des salaires dérisoires, et démasquer leurs employeurs qui font la sourde oreille pour les assurer. Les organisateurs visent en outre à alerter les pouvoirs publics contre le travail des enfants et la lutte qui doit être menée pour y faire face. Par ailleurs, des syndicalistes ont demandé l'inscription de certaines maladies semi-professionnelles comme étant entièrement professionnelles afin de permettre aux malades de bénéficier de la totalité des remboursements médicaux notamment ceux activant dans le secteur public.

3 714 familles bénéficieront du couffin de ramadhan

Selon une source crédible, les services de l'APC de Relizane concernés par les opérations de solidarité auraient déjà recensé quelque 3 714 familles démunies qui seront touchées par la distribution du couffin de ramadhan pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 400 millions de centimes est réservée. Dans ce registre, une consultation prochaine sera ouverte à cet effet pour le choix du fournisseur le moins disant qui se chargera d'approvi-

sionner la municipalité en denrées et produits nécessaires à cette opération. Les autorités locales souhaitent déjà le bon déroulement de l'attribution du couffin et dans des conditions favorables.

La même source ajoutera qu'un riche programme se prépare par les autorités communales en perspective du mois sacré pour l'animation de la ville dans ses différents quartiers et cités concernant les volets culturel et sportif et aussi de bienfaisance.

M. A.

Une jeune fille fait une chute mortelle

Une jeune fille de 18 ans résidant dans le quartier populeux de Chemirick, au nord du chef-lieu de la wilaya de Relizane, a fait une chute mortelle, dans l'après-midi de lundi dernier, du haut d'un immeuble situé dans la cité des complexes. Ce drame a jeté ainsi en émoi toute la population

de la ville. Alertés, les éléments de la protection civile se sont aussitôt rendus sur le lieu du drame pour évacuer la victime à l'EPH Mohamed Boudiaf où une autopsie d'usage devait être effectuée. De leur côté, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour le même objectif.

M. A.

MÉDÉA

La terre continue de trembler à Tablat

R. R.

Les habitants de Tablat vivent ces derniers temps au rythme des répliques à la secousse tellurique de magnitude 5 sur l'échelle de Richter, qui a frappé la région le 10 avril dernier. Beaucoup doivent passer des nuits blanches dans la crainte d'une autre secousse. Hier matin, à 03h24, une réplique de magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée à Tablat, a

annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse tellurique a été localisé à 14 km au sud-est de la ville de Tablat, précisait le communiqué du CRAAG. Le 21 avril dernier, une réplique d'une magnitude de 3,9 sur l'échelle de Richter a été enregistrée. Le 16 avril, une réplique d'une magnitude de 3,6 a réveillé les habitants de Tablat. Près de 80 habitations et un établissement scolaire avaient été endommagés suite à la première secousse tellurique. La Protection civile avait fait également de l'effondrement total des murs de clôture de deux habitations individuelles. Des dégâts matériels enregistrés ont été relevés à travers les communes de Mihoub, El-Azizia, Maghraoua, Mezghena et Guelb-El-Kebir. Pour rappel, le tremblement de terre avait fait cinq blessés légers, dus essentiellement au mouvement de panique qui a suivi la secousse tellurique.

TIZI OUZOU

Recueillement à la mémoire des journalistes assassinés par le terrorisme

Naït Ali H.

La famille de la presse dans la wilaya de Tizi Ouzou s'est recueillie, hier, à la mémoire des journalistes assassinés par le terrorisme pour marquer la Journée internationale de la liberté d'expression, à l'initiative de l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (AJCTO). En plus de la présence de consoeurs et confrères, les autorités locales, le maire de Tizi Ouzou, le wali, le président de l'Assemblée populaire de wilaya étaient également présents à la cérémonie organisée au niveau du mémorial érigé à la mémoire des martyrs de la presse, à la place de la Liberté de la presse située à la cité CNEP de la ville des genêts. C'était l'occasion de rendre hommage à toutes les femmes et tous les hommes de la plume qui ont été assassinés par les terroristes pour avoir continué à exercer leur métier après les menaces proférées à l'époque de la décennie noire. Le président de l'AJCTO, Samir Leslous, le maire de Tizi Ouzou, Ouahab Aït Menguelet, le wali Brahim Merrad, le PAPW Mohamed Kalalèche et des confrères doyens se sont succédé pour rendre hommage à tous les martyrs de la presse. De son côté, la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a initié une rencontre hommage à l'occasion au niveau de la maison de la culture



Mouloud-Mammeri. Il était question de débats animés par des journalistes de la radio et de la presse écrite et un professeur de l'université d'Alger autour de la thématique « Le rôle des médias dans la promotion de la diversité culturelle ». Tandis que deux confrères, à savoir Mohamed Ameziane Tadjer de l'Echo d'Algérie, et Krimo Madi de la radio nationale ont été honorés à l'occasion. Par ailleurs, le wali de Tizi Ouzou, Brahim Merrad, a annoncé en marge de la cérémonie de recueillement à la mémoire des journalistes assassinés que le ministère de la Communication a décidé de se pencher enfin sur la mise en ser-

vice de la nouvelle maison de la presse de la wilaya inaugurée et baptisée depuis octobre dernier sans qu'elle soit occupée par les femmes et les hommes de la presse. Il a précisé que des cadres du ministère de la Communication sont attendus dimanche prochain à Tizi Ouzou pour aborder la question. Son rattachement à la maison de la presse Tahar-Djaout ou sa gestion locale par les services de la wilaya seront tranchés à l'occasion. L'AJCTO, qui regroupe l'écrasante majorité des journalistes et correspondants de la wilaya, a émis le vœu de la corporation de voir la seconde option retenue.

AÏN DEFLA

Les visites de Khelil aux zaouïas : « pas une décision politique »

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a insisté lundi à Aïn Defla sur le caractère indépendant des initiatives prises par les zaouïas qu'elle qu'en soit la nature. Interpellé au cours du point de presse qu'il animait à la fin de la première journée du colloque sur le rite malékite sur les visites effectuées par l'ex-ministre de l'Energie à certaines zaouïas, M. Aïssa a indiqué que

les initiatives prises par ces établissements n'obéissaient pas à des directives de la tutelle. « Le fait que l'ex-ministre de l'Energie décide de visiter telle ou telle zaouïa n'est pas une décision politique », a affirmé M. Aïssa, soutenant que les zaouïas sont des « espaces » de la société civile qui ont la latitude de prendre l'initiative qu'elles jugent opportune ». « Les hommes politiques, les responsables

de partis et les gens de la presse doivent se rendre aux zaouïas en vue d'en connaître la réalité et s'assurer que cet établissement est réellement indépendant », a souligné le ministre. « Une zaouïa dont la naissance remonte à 9 ou 10 siècles ne peut pas être régie par une administration de surcroît à l'ère des technologies de l'information et de la communication », a soutenu M. Aïssa.

MSILA

1.800 comprimés psychotropes saisis

Merzougui Mohamed

Agissant suite à des informations concordantes et dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de la brigade antistupéfiants relevant du groupement territorial de la wilaya de Msila ont arrêté, la fin de la semaine écoulée, un trafiquant de drogue à Belaïba, ville distante de 70 km à l'est de

Msila. En effet, le mis en cause, répondant aux initiales de S. H., 27 ans, venant de Barika (wilaya de Batna) pour se diriger vers cette dernière, a été appréhendé après la mise en place d'un barrage discret. Après une minutieuse fouille de son véhicule, les enquêteurs ont découvert 1.800 comprimés psychotropes de marque Rivotril destinés à la vente dans les différents quartiers de la

ville de Msila. Le prévenu, présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Magra, a été placé en détention préventive sous le chef d'inculpation de détention et commercialisation de drogue.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

26 rajab 1437

El Fedjr
04h13

Dohr
12h45

Assar
16h32

Maghreb
19h43

Icha
21h12



EL TARF

Des poursuites judiciaires contre des occupants de logements de fonction

A. Ouelaa

L'annulation de 77 décisions d'attribution de logements de fonction, il y a un peu plus d'un mois, par le wali, ne cesse d'alimenter la chronique locale, particulièrement auprès de ceux qui ont fait les frais de cette décision. D'autres ont salué cette décision y voyant d'une certaine façon une affirmation de l'Etat de droit. Le wali, dans son intervention, à l'occasion de la célébration de la journée des travailleurs, avait indiqué que

ces agitations ou remous, c'est selon, ne font que le conforter dans sa décision que les indus bénéficiaires de ces logements de fonction qui ne les occupaient pas et les louaient surtout en été vont faire l'objet de poursuites judiciaires. Par contre, les cas sur lesquels il y a eu erreur seront rétablis dans leurs droits. Et de poursuivre qu'il n'est pas question que des cadres de l'Etat sans logement louent dans des hôtels ou font de longs déplacements chaque jour pour se rendre à leur poste de travail.

TÉBESSA

Les deux agresseurs d'un automobiliste arrêtés

A. Chabana

Un homme, victime d'une tentative d'assassinat dont le mobile était le vol de sa voiture, s'est présenté aux services de police pour déposer une plainte. L'affaire s'est produite près de la bourgade frontalière de Dhoukara, dans le sud de la wilaya de Tébessa. Les services de sécurité ont ouvert une en-

quête qui a permis l'arrestation du présumé agresseur (30 ans). Les investigations des services de police ont abouti à l'arrestation d'un deuxième individu âgé de 43 ans, impliqué également dans cette agression.

Les deux mis en cause seront déférés devant les instances judiciaires pour le chef d'inculpation de tentative de meurtre avec prémeditation.

Une nouvelle adresse pour la maison de la presse

A. C.

Initialement prévue pour être logée dans l'ex-siège de la CNEP, la maison de la presse éliera domicile finalement dans les ex-locaux de la chambre d'agriculture, qui font actuellement l'objet de travaux d'aménagement.

La structure, une fois achevée, sera dotée de toutes les commodités dont des bureaux, une salle de conférences, un bureau pour la cellule de communication de la wilaya et un parking. Les travaux d'aménagement

se font grâce à une enveloppe financière (APC/wilaya) d'un montant de 25 millions de DA. Comme l'a annoncé précédemment le wali, Ali Bouguerra, cette structure portera le nom du penseur Malek Bennabi, une revendication des journalistes et correspondants.

La maison de la presse sera certainement d'un apport bénéfique pour la corporation, au vu des conditions dans lesquelles exercent, jusqu'ici, les représentants de la presse nationale accrédités dans la wilaya de Tébessa.

OUM EL-BOUAGHI

Grand coup de balai à la forêt récréative

Une opération de nettoyage et d'embellissement a été lancée lundi à la forêt récréative située à l'entrée d'Oum El-Bougachi, à l'initiative de l'Assemblée populaire communale (APC), a-t-on constaté. Cette opération d'envergure, à laquelle ont pris part de nombreuses associations et bénévoles ainsi que les différents secteurs, se fixe comme objectif d'enlever des « tonnes de détritus » accumulées depuis des années et qui enlaidissent un site enchanteur. Le président de l'APC, Moussa Khelil, a souligné que ces opérations de nettoyage vont se poursuivre pour atteindre les différents quartiers de la ville, avec « la même rigueur et le même état d'esprit » et l'implication de tous. De son côté, le secrétaire géné-

ral de la wilaya d'Oum El-Bougachi, M. Abdennour Nouri, a affirmé que cette campagne qui a été menée depuis l'automne dernier, à travers plusieurs communes, s'est soldée par l'enlèvement de près de 1.500 tonnes de déchets solides et de 7.000 tonnes de déchets ménagers. Pour en assurer un meilleur impact et une forte participation à cette campagne d'embellissement des milieux urbains et de la préservation de l'environnement, un concours pour désigner la meilleure cité en matière de propreté a été lancé par les services de la wilaya. Quatre communes, à savoir Rahia, Ouled Hamla, K'sar Sbahi et Souk Naamane, se sont vu décerner le label de « Cité propre », a-t-on noté, précisant que l'action vise à préserver l'environnement et à améliorer le cadre de vie des citoyens, à travers la sensibilisation et le développement du sens civique.

Risques professionnels

Les accidents de travail en progression**A. Mallem**

Selon la responsable chargée du service de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles au niveau de l'agence CNAS de Constantine, Mlle Birouk Moufida en l'occurrence, les accidents de travail sont en progression de 8% par rapport aux cinq dernières années dans la wilaya de Constantine. «L'année dernière, nous avons enregistré dans la wilaya de Constantine, notamment sur les grands chantiers de construction de logements comme ceux d'Ali Mendjeli et Massinissa, plus d'une quinzaine d'accidents de travail mortels. Le secteur pourvoyeur des accidents de travail reste toujours celui du bâtiment», nous a confié, hier, cette responsable qui anime les journées portes ouvertes sur la prévention des risques professionnels organisées par l'agence CNAS de Constantine durant les journées des 3, 4 et 5 mai en cours au niveau de son siège du boulevard Rabah Bitat.

Selon notre interlocutrice, les causes de cette progression résultent principalement de la relance de l'activité économique qu'a connue la wilaya au sortir de la décennie noire et de la période de la liquidation des entreprises, avec l'ouverture de grands chantiers de construction de logements et la création des grands centres urbains comme Ali Mendjeli, Massinissa, le lancement des grands chantiers de construction de routes, d'ouvrages comme le grand pont, le tramway, les trémies, les chantiers de rénovation engagés à l'occasion de l'évènement «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», etc.

Déplorant l'absence de culture de la prévention chez la plupart des employeurs nationaux, ce cadre de la CNAS a déclaré que cette culture n'est pas encore ancrée au niveau de nos entreprises publiques ou privées, à cause notamment du manque de formation des responsables.

Habitat**Un quota supplémentaire de 1.500 logements AADL**

Un quota supplémentaire de 1.500 unités de type location-vente vient d'être notifié à l'actif de la wilaya de Constantine, a-t-on indiqué lundi auprès des responsables locaux de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL). Ce supplément, qui s'ajoute à un programme initial de 8.150 unités accordé à Constantine, sera d'un impact «appréciable» dans la satisfaction de la forte demande exprimée localement pour ce type de logement (plus de 13.000 demandes), a-t-on estimé de même source. Les logements de ce quota supplémentaire seront implantés à l'extension ouest

sables d'une part, et d'information et de sensibilisation des travailleurs d'autre part. Cet aspect qui participe au rendement économique d'une entreprise est diversement apprécié par les concernés dont certains confondent souvent la fonction hygiène et sécurité avec celle du simple gardiennage et de surveillance. Aussi, la commission paritaire d'hygiène et de sécurité instituée par la loi n'existe pas souvent dans nos entreprises. «Nous constatons souvent, hélas ! a poursuivi Mlle Birouk, que dès le premier jour de son recrutement, le travailleur est envoyé directement au charbon. Or, on ne doit jamais laisser un travailleur seul dès le premier jour. Il faut qu'il soit encadré par un plus ancien. On se souvient que l'année dernière nous avions enregistré trois accidents mortels sur un seul chantier et en l'espace de 3 jours. Il s'agissait de jeunes âgés de 20 à 22 ans qui n'avaient comptabilisé pas plus de quatre journées de travail sur le site. Lors de nos visites d'inspection sur les chantiers, nous insistons aussi sur le passage de chaque travailleur nouveau par le médecin du travail».

Sur cet aspect, elle a révélé que les brigades mixtes d'inspection et de contrôle formées d'agents de la Cnas et de l'inspection du travail qui passent périodiquement dans les chantiers, constatent souvent que des travailleurs sont affectés à des tâches en hauteur alors que leur état de santé ne les prédispose pas à ce genre de travail, car ou bien qu'ils souffrent de vertige, de diabète, d'épilepsie, ou qu'il s'agit de cardiaques, d'hypertendus que l'on fait travailler dans les hauteurs par une chaleur de 42 degrés en été, etc.

Signalons pour terminer qu'au programme de la 3^e journée des portes ouvertes, le 5 mai, des spécialistes ont été invités pour donner des conférences sur les risques liés à la manutention manuelle et mécanique qui seront suivies de débats.

Pagaille à Bab El Kantara**A. El Abci**

Les habitants des avenues des Frères Khaznadar, Madoui Boudjemaa et ceux de la rue Louisa Debbah, situées à Bab El Kantara, se disent en colère contre l'anarchie qui prévaut au niveau de leur quartier qui compte pas moins de sept restaurants, en sus des pizzerias, et dont les clients «raflent» toutes les places de stationnement, si bien que les riverains ne trouvent plus où se garer.

Certains de ces derniers sont tellement retournés contre cette situation qu'ils font circuler une pétition qu'ils comptent envoyer à la wilaya, sollicitant une intervention de son premier responsable pour trouver une solution. Car, ajouteront-ils, cela devient carrément insupportable et ce, pour la simple raison que les clients en question stationnent leurs voitures n'importe comment, créant une anarchie indescriptible

dans le quartier. En effet, les voitures sont stationnées sur les deux côtés des deux avenues et de la rue en question, parfois même sur les trottoirs aussi, sans respect aucun ni du code de la route et les habitants du quartier ne savent plus à quel saint se vouer pour finir avec cette anarchie sans nom.

Et nos interlocuteurs de faire savoir qu'en fait cette transformation du quartier est assez nouvelle et ne date que de cinq à six années au plus. Expliquant, dans ce sillage, que cela découle essentiellement des récentes créations d'administrations de proximité, à l'instar de l'agence de la caisse des assurés sociaux non salariés (Casnos) qui a ouvert récemment, en plus de l'existence auparavant de plusieurs administrations, direction régionale de la SNTF, direction de la société de distribution d'électricité et de gaz de l'Est (SDE) et la conservation des forêts, notamment. Ceci en plus des

antennes de certaines autres administrations, diront-ils, comme le centre de payement de la caisse d'assurance des salariés (Cnas), de celle des travailleurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph).

Et de souligner que cet important réservoir d'employés est à l'origine de la multiplication ces derniers temps du phénomène de restaurants qui ont pratiquement «explosé» au quartier de Bab El Kantara, si bien d'ailleurs que par moquerie certains l'appellent désormais «Chawarma city».

Et d'affirmer que «nous ne refusons pas la nouvelle animation apportée au quartier, bien au contraire, mais nous en avons assez de la pagaille qui y règne et du calvaire que nous vivons au quotidien et ce, en réclamant le minimum en la matière, à savoir que l'on commence par mettre le holà au stationnement sur les deux côtés de la chaussée et sur les trottoirs».

Didouche-Mourad
L'explosion d'une bouteille de gaz fait trois blessés**A. E. A.**

Une bouteille de gaz a explosé avant-hier dans un appartement de la cité des 53 logements participatifs de la localité Benjaballah Hamdane, dans la commune de Didouche-Mourad, daïra de Zighoud-Youcef, faisant trois blessés dont un bébé de trois ans. Selon un communiqué de la Protection civile, l'explosion est survenue aux en-

viron de 20 heures 20 minutes. Cet accident domestique a provoqué des blessures à trois personnes, membre d'une même famille, dont C.A., un homme de 46 ans, qui souffrait de brûlures de premier degré aux mains et aux jambes.

La deuxième victime, M.R., une jeune femme âgée de 22 ans, souffrait d'un choc des suites de l'explosion, alors que la

troisième victime C.S. est un enfant de trois ans, dont les deux mains ont été brûlées au premier degré. Les victimes ont reçu les aides et secours primaires sur place et ont été évacués au service des brûlés du centre hospitalo-universitaire Benbadis de Constantine.

Concernant les dégâts matériels, le mur extérieur de la cuisine où a eu lieu l'explosion s'est effondré.

Ain Smara
Une bande de cambrioleurs neutralisée**A. Mallem**

La brigade de police judiciaire de la Sûreté urbaine externe de Ain-Smara, dans la daïra d'El-Khroub, a mis fin, dernièrement, aux activités criminelles d'une bande de malfaiteurs composée de 5 individus, âgés entre 19 et 35 ans, spécialisée dans le cambriolage des domiciles, dans cette commune.

Les membres de la bande s'introduisaient par effraction ou par escalade dans les maisons pour s'emparer des biens précieux, notamment les bijoux en or, a indiqué un communiqué diffusé, hier, par la cellule de communication et des relations

judiciaire de la sûreté externe de Ain-Smara a lancé, aussitôt, des investigations et ces dernières n'ont pas tardé à conduire les policiers à établir avec exactitude l'identité des auteurs du cambriolage, lesquels furent arrêtés et conduits au siège de la brigade judiciaire.

Par la suite, les inculpés ont été déférés par devant le procureur de la République de Constantine, en date du 30 avril dernier. Le communiqué termine en indiquant que les objets volés représentés par des bijoux en or d'une valeur de 33 millions de centimes, ainsi que la somme d'argent dérobée, ont été récupérés par les policiers.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

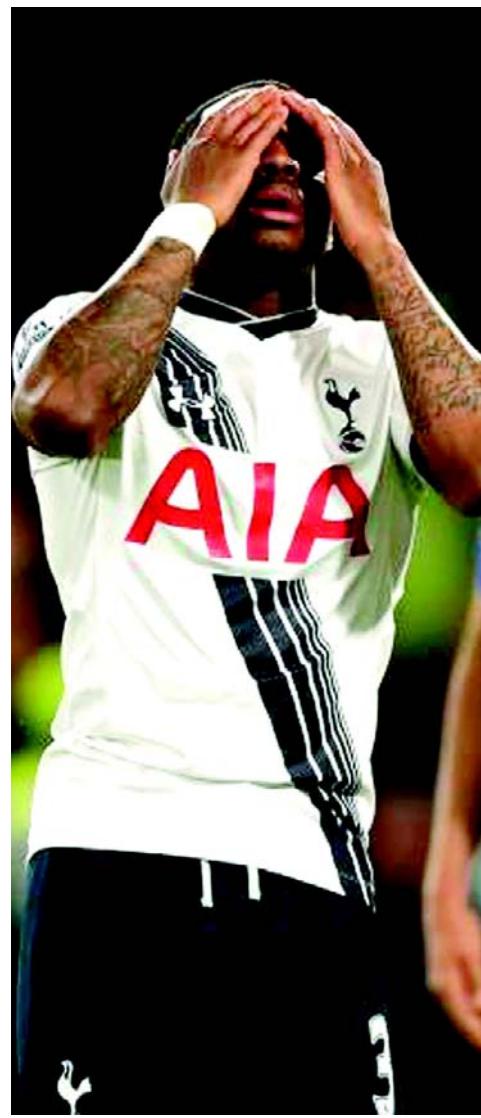
26 rajab 1437

El Fedjr
04h01Dohr
12h31Assar
16h18Maghreb
19h29Icha
20h57

Angleterre

Chelsea couronne Leicester !

Quand le champion 2015 fait le bonheur des nouveaux rois d'Angleterre... Dans un derby bouillant à Stamford Bridge, Chelsea a contraint Tottenham au nul (2-2) lundi soir, permettant à Leicester d'être sacré au terme de la 36e journée de Premier League. «Le championnat le plus spectaculaire d'Europe», voilà comment la Premier League est présentée depuis une dizaine d'années. Le si riche football anglais a tous les arguments du monde pour déchaîner les foules, mais il a offert cette saison une histoire assez invraisemblable, celle d'un petit poucet qui jubile au nez et à la barbe de plusieurs ogres de taille. Leicester était bien parti en début de saison, Leicester a viré en tête lors du Boxing Day... Leicester, depuis lundi, est champion d'Angleterre. L'équipe de Claudio Ranieri n'a même pas attendu les derniers instants de l'exercice pour succéder à Chelsea au palmarès. Un nul des Blues, justement, face au 2e Tottenham (2-2) a mis un terme à la course au titre avant les deux derniers weekends de PL. Emmenés par Riyad Mahrez (le meilleur joueur de la saison par ses pairs) et Jamie Vardy (3e meilleur buteur avec 22 réalisations), les Foxes du Bleu N'Golo Kanté offrent un tout premier sacre à leur club. Et dire que la meilleure performance de Leicester remontait à 1929, avec une 2e place en D1... Autre équipe surprise devant les habituels cadors anglais, Tottenham n'est pas parvenu à suivre le rythme du nouveau champion dans ce sprint final. Déjà accrochés par West Brom à domicile la semaine dernière, les Spurs se sont effondrés dans ce derby heurté du côté de Stamford Bridge. L'équipe de Lloris a plié en seconde période - Hazard a égalisé d'un but magnifique (83e) - alors qu'elle avait pourtant pris un avantage confortable en première période grâce à Kane (35e) et Son (44e). Pour Tottenham, le spectacle est déjà fini.



Leicester s'invite dans l'histoire de la Premier League

Leicester, sacré roi d'Angleterre sans jouer après le nul de Tottenham à Chelsea (2-2) lundi, s'invite par la grande porte dans l'histoire de la Premier League, avec un exploit inédit réalisé face aux plus gros clubs du royaume. Grands animateurs et révélations de la saison, les Foxes ont été les plus réguliers et ils décrochent leur premier titre en 132 ans d'existence. Un jour après un nul valeureux chez Manchester United (1-1), un an après un maintien arraché en extremis, et à deux matches du terme. Dès le coup de sifflet final du match Chelsea-Tottenham, la ville a été parcourue par des supporters euphoriques, dansant drapés de bleu, la

couleur de l'équipe affichée ces derniers jours jusqu sur des saucisses, et chantant à la gloire des héros. «Il n'y a qu'un Ranieri», hurlaient les uns aux alentours de la Cathédrale dans la vieille ville. «Je vais aller faire la fête», a crié de plaisir Caroline Wilkins, obligée à 60 ans de sortir pour voir le match, car son mari déteste le football. «Je supporte Leicester depuis que j'ai 14 ans, vous imaginez ce que cela représente pour moi? Je suis au paradis, sur le toit du monde». A l'échelle du championnat d'Angleterre, ce moment d'histoire rappelle le sacre de Blackburn en 1995, trois ans après la création de la richissime Premier League, ou plus

La revanche de Ranieri

L'arrivée de Claudio Ranieri cet été dans le club de Leicester a surpris pas mal de monde. Dix mois plus tard et un titre de champion d'Angleterre décroché pour la première fois dans l'histoire du club, il peut enfin se séparer de sa réputation de loser qui le suivait jusque-là.

Le deuxième, c'était à ça qu'était réduit Claudio Ranieri ces dernières années. Malgré une grande expérience sur le banc des plus grosses écuries d'Europe comme la Juventus, Chelsea, Valence, l'Inter Milan ou encore l'AS Rome, le technicien italien de 64 ans n'avait encore jamais remporté de trophée majeur. Terminant plusieurs fois à la seconde place des différents championnats, il ne pouvait se contenter que de titres de champion en Serie B avec la Fiorentina en 1994 ou en Ligue 2 avec Monaco en 2013, ajouté à cela quel-

ques coupes nationales. Plusieurs mois après son passage à Monaco, où il a été remercié par la direction malgré de bons résultats, il tente l'aventure avec l'équipe nationale grecque. Mais quatre mois plus tard il est viré sans ménagement le 15 novembre 2014. C'est donc un bon coup que tentent les dirigeants de Leicester en l'engageant le 13 juillet 2015 pour prendre les rênes d'une équipe qui s'était maintenue miraculeusement la saison précédente sous les ordres de Nigel Pearson. C'est désormais chose faite, à deux journées de la fin du championnat, Leicester est champion d'Angleterre pour la première fois de son histoire sous les ordres de Claudio Ranieri. «J'ai 64 ans, je me bats depuis un moment, mais j'ai toujours été positif et optimiste. J'ai toujours pensé que tôt ou tard j'allais finir par rem-

porter un championnat quelque part» a-t-il déclaré lors de sa première réaction à cet exploit. Avec l'humilité qui l'a toujours caractérisé, l'entraîneur des Foxes affirme qu'il «ne s'attendait pas à ça» en arrivant au club. Il ajoute : «Je suis un homme pragmatique, je voulais juste gagner match après match et aider mes joueurs à progresser semaine après semaine. Je n'ai jamais trop pensé jusqu'où cela nous emmènerait.

S'il assure ne voir aucune revanche dans ce titre de champion d'Angleterre, il rappelle tout de même qu'il est celui «qui s'est fait virer par la Grèce» il n'y a pas si longtemps. Tout cela n'est plus qu'un mauvais souvenir, Claudio Ranieri peut désormais profiter de la fête qui lui est réservée du côté du King Power Stadium et savourer l'un des plus beaux exploits de l'histoire du foot anglais.

Un trio en or, Vardy-Mahrez-Kanté

Contre toute attente et malgré le remplacement de Nigel Pearson par l'ancien «Tinkerman» de Chelsea, cuvée 2000-2004, la recette a en effet pris d'entrée et Leicester, battu seulement trois fois en 36 matches cette saison n'est jamais descendu au-delà de la 6e place.

Depuis qu'elle a repris les commandes le 23 janvier après son unique coup de moins bien post-Boxing Day, l'équipe trône même seule en tête du championnat. Après une fin de saison en boulet

de canon ce n'est que justice si, comme le souhaitait Ranieri, l'histoire se finit aussi bien qu'un film américain malgré une pression grandissante dans une ville qui attendait impatiemment son heure depuis plusieurs semaines. Leicester, assemblage en août de bric et de broc acheté en 2010 par le groupe King Power de l'homme d'affaires thaïlandais Khun Vichai Srivaddhanaprabha, ne compte pourtant aucune star majeure. Mais son trio d'inconnus Jamie Vardy-Riyad Ma-

rez-N'Golo Kante s'est révélé à point nommé au sein d'un groupe restreint de revanchards pour rappeler que, miraculièrement, l'argent est parfois éclipsé par d'autres valeurs. Le caractériel buteur anglais, suspendu à Old Trafford et célébré par la presse, a ainsi inscrit 22 buts. L'ailier algérien, désigné meilleur joueur du championnat par ses pairs, a lui compilé 17 buts et 11 passes décisives. Enfin, la classe du milieu français a éclaboussé malgré son poste ingrat de récupérateur.

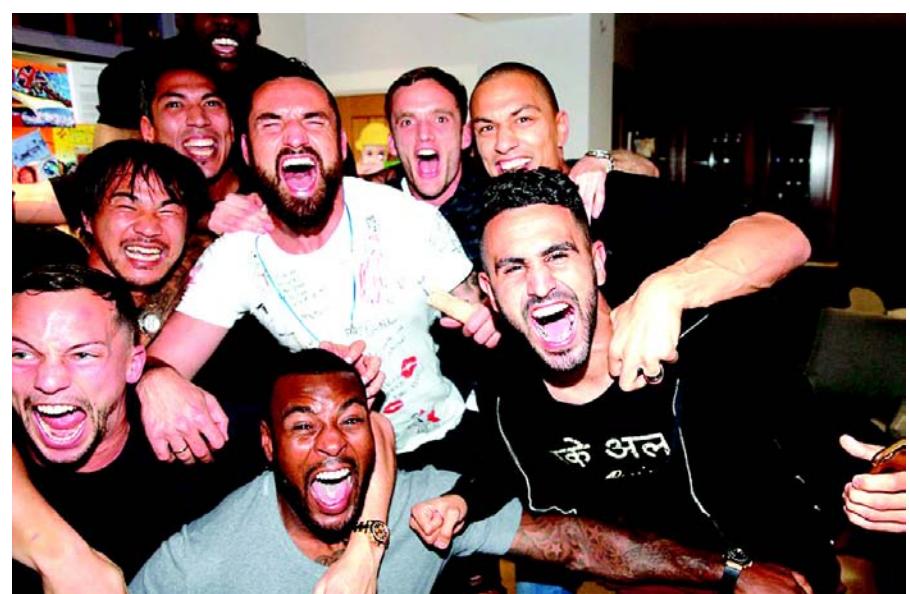
Derrière Leicester City, le milliardaire thaïlandais Srivaddhanaprabha



Le milliardaire thaïlandais, roi des duty-free, qui a acquis Leicester City quand personne ne pariait sur ce club anglais est parvenu à faire des Foxes le plus improbable champion de Premier League de tous les temps. Homme d'affaires doué, Vichai Srivaddhanaprabha, qui s'est toujours tenu éloigné des eaux troubles de la politique thaïlandaise, a fait de ses magasins de duty-free un véritable empire. Cet amateur de polo de 58 ans est un familier des puissants de Thaïlande, au premier rang desquels la famille royale. Son nom, Srivaddhanaprabha, lui a été attribué en 2013 par le roi de

Thaïlande. Mais il aime aussi afficher sa simplicité auprès des fans de foot, offrant bières et beignets dans son stade de Bangkok, le King Power Stadium. Mais lors des matchs à domicile, il lui est arrivé d'atterrir avec son hélicoptère directement dans le rond central. Malgré sa popularité, Vichai est un personnage énigmatique et secret qui rencontre peu la presse et préfère laisser son fils, Aiyawatt, connu sous le nom de Top, en première ligne. «C'est un homme d'affaires prospère, qui s'est battu pour obtenir ce qu'il possède», a confié récemment à l'AFP Top, vice-président de Le-

Soir de fête chez Jamie Vardy !



Jamie Vardy avait invité ses coéquipiers chez lui ce lundi pour regarder le match Chelsea-Tottenham et vivre ensemble le premier titre de champion de l'histoire de Leicester. Jamie Vardy a fait honneur à la chanson entonnée par les supporters des Foxes à sa gloire. «Jamie Vardy est une fête», chante en effet le public de Leicester pour célébrer l'attaquant vedette du tout nouveau champion d'Angleterre.

Un hymne repris à son compte par le meilleur joueur de Premier League - selon les

journalistes - puisque Jamie Vardy a invité ses coéquipiers pour regarder le match Chelsea-Tottenham et assister ensemble à leur couronnement.

Et si la rencontre a été longtemps mal engagée, la faute aux deux buts inscrits par les Spurs en première période, la délivrance n'en a été que plus belle après l'égalisation, magnifique, signée Eden Hazard pour les Blues.

Un but qui a provoqué la joie des Foxes mais ce n'était rien comparé à la liesse des hommes de Claudio Ranieri au moment du coup de sif-

flet final libérateur, dix minutes plus tard.

En atteste la vidéo filmée par Christian Fuchs, les joueurs de Leicester explosant de joie comme jamais devant l'écran de télévision du nouvel international anglais. Une joie partagée par les supporters des Foxes à travers toute la ville, que ce soit dans les pubs ou devant le domicile de Jamie Vardy où de nombreux fans ont afflué dès lors que la rumeur de la petite sauterie organisée chez l'attaquant a enflé sur les réseaux sociaux...

Le football de l'Ouest en deuil

Djaker Nehari n'est plus

Belkecir Mohamed

La triste nouvelle est tombée lundi. Le footballeur Djaker Nehari nous a quittés à Tiaret où il résidait après avoir fait valoir ses droits à la retraite. Il avait 88 ans. Tous les vieux Mascareïens ont en mémoire ses exploits au sein de la grande équipe du GCM des décennies 40/50 qui a enlevé le titre de champion d'Oranie 1950/51 devant le redoutable SCBA. Membre de la fameuse triplette El-Gotni-Djaker-Gaucher, le défunt était un attaquant racé, auteur de nombreuses et remarquables performances, avec le concours d'autres coéquipiers comme Sadek, Hopa Vitalis (gardien) et Belaouni sous la conduite des entraîneurs Khiri et Meflah Aoued. D'ailleurs, les cinq accessions consécutives

jusqu'à l'élite de l'époque est un record inégalé et unique dans les années. Par la suite, il fut convoqué en sélection d'Oranie en compagnie de son coéquipier El-Gotni et le fameux keeper de l'AGSM, Jorro. En 1953, il est allé à Perpignan pour ses études en médecine. Dès le déclenchement de la guerre de libération, Djaker Nehari occupa de hautes responsabilités au sein de la fédération FLN de France.

Arrêté, il a purgé deux années de prison. Issu d'une famille de sportifs et d'intellectuels, Djaker, ancien élève du lycée Ardaillon à Oran, et après de brillantes études en France, est devenu un haut cadre du ministère de la Santé. Son cursus plaide pour lui. Tour à tour, il a occupé la fonction de directeur à l'hôpital d'Oran et à Mustapha-Bacha,

avant d'être désigné à une haute fonction au ministère de la Santé. Enfin, il a dirigé la DDS de Tiaret jusqu'à sa retraite. Un détail poignant : avant de rendre le dernier souffle, il a émis le vœu d'être enterré dans le carré familial, au cimetière Sidi Mouffok, ce dernier n'étant autre que l'aïeul de la famille Djaker. Par ailleurs, ses frères et ses cousins ont tous été d'authentiques galistes à titre de joueurs et dirigeants au sein du club de leur cœur, le GCM présidé par le docteur Bensafir. Aussi, peut-on dire que Mascara et l'ouest du pays ont perdu non seulement un ancien brillant footballeur, mais également un intellectuel au grand cœur. Une grande foule constituée de figures sportives l'a accompagné hier à sa dernière demeure.

CRB Froha**Le Chabab de retour en Inter-régions**

Le sociétaire de la Régionale 1 Ligue de Saïda, qui a dominé des pieds et des épaules son championnat comme l'atteste son avance de quinze points sur son dauphin le CR Mahdia, retrouve l'étage supérieur à deux journées de la fin, à savoir la ligue inter-régions qu'il a quittée au terme de la dernière saison. Pour tous les observateurs qui suivent de près le championnat, ce sacre ne souffre d'aucune contestation et récompense les efforts consentis par la direction du club qui n'ont pas lésiné sur les moyens. Comme première

mesure, le président Djaâfri Mokhtar a fait appel aux services de Bot Abdelaziz qui n'est plus à présenter et à qui on a donné carte blanche pour redorer le blason du club tout en renforçant l'effectif dans ses trois compartiments avec des joueurs talentueux à l'intersaison. Seconde mesure, l'équipe a bénéficié d'une bonne préparation d'avant-saison et ceci a motivé davantage les joueurs qui ont cru en l'accession dès l'entame de la saison. Par ailleurs, le CRBF réduit au rang de SDF en l'absence d'un terrain gazonné, comme le stipule la réglementation lors de la précédente saison ce qui a engendré sa relégation en Régionale 1. Mais cette saison, avec la disponibilité de l'outil de travail, le revêtement de son terrain en gazon synthétique, les choses ont évolué dans le bon sens. En somme, cette accession méritée à plus d'un titre n'est que le fruit du travail accompli par l'équipe dirigeante, le staff technique et les joueurs sans oublier l'apport des supporters qui ont joué leur rôle de douzième homme tant à domicile qu'à l'extérieur.

Abid Djebbar

La sélection nationale et des clubs confiés aux adjoints**Les paradoxes du football algérien**

Kamel Mohamed

Le football algérien connaît une situation des plus paradoxales en confiant la sélection nationale et des équipes de clubs à des entraîneurs adjoints. La sélection nationale qui est sans entraîneur depuis le départ du Français Christian Gourcuff est confiée à l'entraîneur adjoint, Nabil Naghiz. Ce dernier doit préparer l'équipe nationale et la coacher pour le match face aux Seychelles, prévu au début du mois de juin prochain pour le compte de la 5^e journée des qualifications pour la CAN-2017. Cette situation n'est pas propre à l'équipe nationale dans la mesure où l'USM Alger a été dirigée durant toute la saison par un entraîneur adjoint. Il s'agit de Miloud Hamdi qui a été engagé avec Dziri et Hadj Adlane au début de cette saison pour former un staff, en attend-

dant le recrutement d'un entraîneur attitré. Après le départ des deux autres intérimaires, (Dziri et Hadj Adlane), Hamdi s'était retrouvé seul à la tête du staff technique de l'USM Alger. Il a été maintenu et a perdu une finale de la Ligue des champions d'Afrique et remporté le titre de champion d'Algérie, cette saison. Le MC Alger est également dirigé par un adjoint qui a remporté, malgré tout, la coupe d'Algérie cette saison. Lotfi Amrouche a été appelé à la rescousse pour assurer les entraînements de l'équipe en attendant le recrutement d'un coach. Finalement, il est resté et a pu qualifier le Mouloudia en finale de la coupe d'Algérie, remportée dimanche dernier contre le NA Hussein Dey. Situation presque identique à la JS Saoura, dirigé pendant longtemps par l'entraîneur adjoint de l'équipe, Karim Khouda,

**Oran - A l'initiative d'anciens joueurs
Un hommage appuyé à Hadj Mentfakh**

Encore une fois, les anciens footballeurs : Benchicha, Emtir, Kinane, Sebbah, Chaâbane, toujours à l'écoute de leurs collègues et des personnes méritantes, ont été les auteurs d'un geste honoraire Hadj Mentfakh dimanche 1^{er} mai à l'occasion de la fête des travailleurs. Chacun

sait que le récipiendaire exerce de hautes fonctions dans le monde syndical. Cette cérémonie s'est déroulée dans un quasi anonymat dans les bureaux de la direction du stade Benhamed Lahouari (ex-Choupot). Les initiateurs s'attachent à rendre hommage non seulement aux spor-

R. S.

Avant de recevoir l'ES Tunis

Le MO Bejaia en mise au vert dès jeudi

Le MO Bejaia, reversé en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) après son élimination en huitièmes de finale de la Ligue des champions, entamera jeudi sa mise au vert à deux jours de la réception de l'ES Tunis en match aller des huitièmes de finale bis de la Coupe de la CAF, a-t-on appris hier auprès du club de Ligue 1 algérienne. Le MOB s'était incliné sur le terrain de la JS Saoura (1-0), un concurrent direct pour la deuxième position, alors qu'il s'était contenté d'un nul à domicile contre l'USM Blida (1-1), au cours de la journée d'avant. Le ren-

cile face à l'USM El-Harrach (0-0), dans le cadre de la 27^{me} journée du championnat. Ce nul a compromis les chances des "Crabes" de préserver leur deuxième place au classement de la saison passée après avoir reculé à la cinquième place avant trois journées de la clôture de la compétition. Auparavant, le MOB

s'était incliné sur le terrain de la JS Saoura (1-0), un concurrent direct pour la deuxième position, alors qu'il s'était contenté d'un nul à domicile contre l'USM Blida (1-1), au cours de la journée d'avant. Le ren-

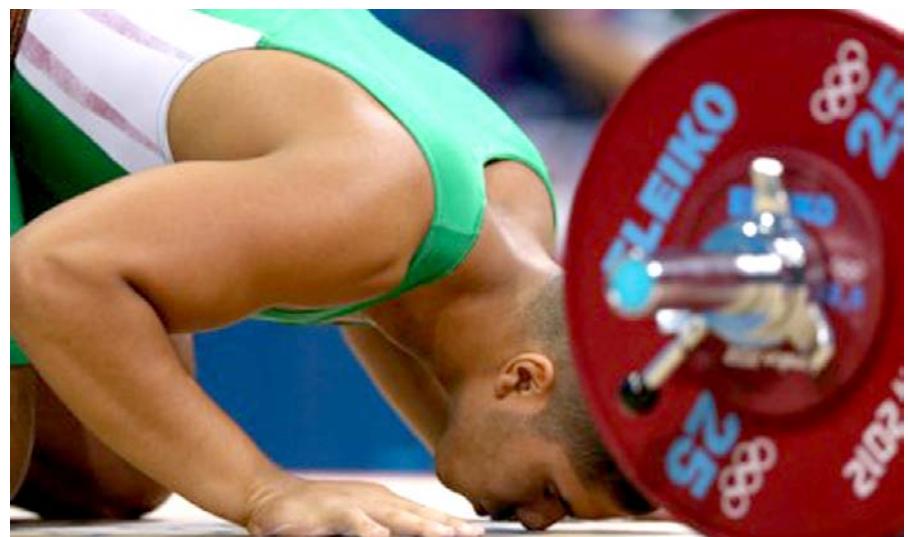
JSM Skikda - Pour dopage**Hocine Amrous suspendu pour 4 ans**

Le joueur Hocine Amrous qui évolue à la JSM Skikda (Ligue 2) est suspendu pour quatre ans de toute activité liée au football, a indiqué hier la LFP. Cette sanction, qui prend effet à partir du 10 avril 2016, a été prise par la commission de discipline de la LFP « pour consommation de produits pro-

hibés », précise la même source. Amrous est le deuxième joueur de la JSMS à écopper de la même sanction et pour les mêmes raisons. Son coéquipier Ghassiri Noufel avait été suspendu il y a quelques mois.

Auparavant, trois joueurs ont été suspendus pour quatre ans pour avoir consommé

des produits prohibés, en l'occurrence : Youcef Belaili (USM Alger), Rafik Boussaid (RC Arbaâ) et Kheireddine Merzougui (MC Alger). La Fédération algérienne de football (FAF) est passée cette saison à la vitesse supérieure dans la lutte contre le dopage, ne cessent de rappeler ses responsables.

Haltérophilie - Championnat d'Afrique**L'Algérie vise une place à Rio**

Trente (30) haltérophiles algériens dont cinq filles prendront part au championnat d'Afrique des nations seniors, prévu à Yaoundé (Cameroun) du 7 au 14 mai, avec l'objectif de décrocher une des places qualificatives aux Jeux Olympiques de Rio 2016, a assuré la direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

Le rendez-vous africain de Yaoundé permet la qualification d'un athlète (hommes) par pays pour les cinq premières équipes au classement final du tournoi et une athlète (dames) par pays pour les quatre premières équipes. « Notre objectif est d'arracher une

place chez les hommes, une mission dans nos cordes. En revanche, ça sera difficile pour nos filles qui appartiennent à la catégorie cadettes et juniors.

Mais on ne perd pas espoir, car la compétition sera ouverte et jouable pour nos filles », a déclaré à l'APS, le DTN, Yahia Zaidi. La délégation algérienne s'envolera jeudi pour la capitale camerounaise pour participer au championnat qui drainera les meilleurs haltérophiles d'une dizaine de pays dont les témoins de la discipline du continent africain. Outre l'Algérie, le tournoi regroupera des nations comme l'Egypte qui a déjà six haltérophiles qua-

lifiés pour Rio, la Tunisie, le Maroc, la Libye, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Sénégal, le Malawi, la Namibie, entre autres. Voici les athlètes retenus pour le Championnat d'Afrique de Yaoundé :

Garçons: Amor Fenni (62kg), Amir Belhout et Houssein Ferdjallah (85kg), Sadam Missaoui (94kg), Mohamed Fethi et Aymen Touairi (105kg), Hamza Sannoun et Walid Bidani (+105kg).

Filles : (Cadettes et juniors): Ikram Cherrara (63kg), Hiréche Bouchra Fatma-Zohra (+75kg), Meriem Benmiloud et Hamou Kheira (53kg) et Maghnia Hamadi (69kg).

ANNONCES CLASSÉES



■ Vends à ORAN-Centre La Vieille Mosquée : F4 - 114 m² - 1^{er} étage - 2 façades - Une vue sur mer - Chauffage central - Climatisation - 02 balcons - Contact : 0558.95.40.56 - 0770.92.66.10 - Heures de bureau

■ TLEMCEN : A.V. Maison R+1 - 165 m² - 2 façades - Fini à 70% - Actée - Taâwounia - HENNAYA - 10 Km de TLEMCEN - Tél : 0554.31.41.12

■ A vendre F2 refait à neuf - 73.5 m² + 2 façades au 3^{ème} étage avec Ascenseur - Acte définitif - En face Hasnaoui Hal Yasmine 2 - Es-Salem - Tél : 0793.02.44.97

■ A vendre Apparts F2 - F3 - F4 et F5 luxe à : Castors - Front de Mer - Belgaïd et Bel Air - Bien aménagés - Cuisines équipées - Garage - Chaudière - Placard... etc. - Tél : 0550.46.18.22 - 0550.66.39.67

■ A vendre Appart F4 - 2 façades - 3^{ème} étage - Sup. 92 m² - Acté - Hal Yasmine 2 - côté Hasnaoui - N° Tél : 0553.98.99.27

■ Vends F2 - 4^{ème} étage - Acté - Cité Lamur à côté rond-point El Bahia - Libre de suite - Mobile : 0554.80.31.90

■ Loue F2. Salon. Toilettes. Cuisine - 5^{ème} étage immeuble neuf - Tél : 0553.01.26.30 - Cité Petit

■ A vendre Appartement (R+1) Duplex F5 - Acté - Toutes commodités - en plein centre de Boulélis-Village - Tél : 0783.85.07.81

■ Vends bel Appart F3 - Acté - Akid Lotfi en face Mérédien - 4^{ème} étage - Tél : 0550.20.66.30

■ A louer 3 Studios à usage d'Habitation à Cité Point du Jour - N° 0559.00.82.18

■ Loue à ORAN (Ain El Turck - Cap Falcon) : Apparts F2 et F3 entièrement équipés. Vue sur mer. Garage - Possibilité location courte durée et Réservation pour l'été - Tél : 0774.42.78.56 - 041.10.52.15 - 0773.59.09.23

■ A vendre Gd Appart. Acté. 120 m². Dble Faç. 18 m Faç. Immeub. proprie. 1^{er} étg. - 4 Pces + 2 Halls + Gde Cuis. + Balcon + Douche + Sanit. + Gd Balcon rond. - 7, Av. Smaïl Mohamed - Choupot - N° Tél : 0553.70.31.17

■ Vds Appart de luxe 103 m². Résidence sécurisée H24. Calme. Bon Vois. 2 Ch. + Gd balcon ouvert sur Cuisine équipée (AVI-VA). Ttes climatisées avec balcon vu sur mer - à 5 min de la plage. SDB avec Jacuzzi. 4^{ème} étg. avec Ascenseur - à Claire-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.86

■ A louer : F2 - 3^{ème} étage Hassi Bounif en face Pompiers (Prix 1.7). Avance 6 mois - F3 Hal Yasmine CNEP 3^{ème} étage (Prix 3U) - F3 Karma 100 m² (Prix 2,2 U) - N° 0792.92.42.84

■ A louer F4 - 5^{ème} étage à Akid Lotfi - Bien fini - N° 0550.44.42.10

■ A vendre Appartement F3 ou Echange ou à Louer situé à HASSI BEN OKBA - 2^{ème} étage - N° 0790.37.96.34

■ A louer Appartement grand standing - Refait à neuf - F4 centre-ville ORAN (Consulat d'Espagne). Immeuble privé, propre et sécurisé - Tél : 0792.18.76.86

■ A louer Appartement F2. Meublé. Grand standing avec Cuisine équipée. 4^{ème} étage immeuble propre et sécurisé centre-ville (Consulat d'Espagne) ORAN - Tél : 0792.18.76.86

■ Location : F3 Millenium au RDC - F3 luxe Miramar - F4 centre-ville - F2 à 100 m la Place des Victoires - 041.33.46.68 / 0557.40.97.65 / www.louni-immobilier.com

■ Vends F3 (Eau - Gaz - Elect. + Barraudage) - 1^{er} étage - Avec Désimétement - Prix 400 U - à Tiélat (ORAN) - Tél : 0696.60.54.09

■ A louer : Très propre Appart F3 (82 m²) pour des personnes sérieuses ou des étrangers à Maraval. ORAN - A vendre : F3 à Akid Lotfi - Neuf - Nouvelle Construction - ORAN - Tél : 0540.422.400

■ Vends F4 : F5. 5ème Akid - F4. 5ème Millénium - F3. 1er Zitoune - F3. 5ème Zitoune - F3. 4ème vue sur mer Khemisti - F3. 4ème centre-ville - Ag. Immo. LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46

■ A louer F3 au 1^{er} étage façade à Albert 1er - Protin - 40.000 fixe - Tél : 0557.44.45.87

■ A vendre F3 - 86 m² - RDC - 2 façades - Cité calme. Bt CNL Millenium - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0778.41.73.34 - 0673.39.99.76

■ Loue au centre-ville ORAN pour Profession libérale : Un Appartement de 3 Pièces - Cuisine - WC - au Rez-de-chaussée - Tél : 0669.10.86.99

■ Echange F3 au Rez-de-chaussée. Acté. Bien situé à la Cité Benboulaïd à ARZEW - contre Appartement similaire à BE-THIOUA - Etude toute proposition - Tél : 0696.60.38.17

■ URGENT - Vends bel F3 Promotion Immobilière. Très ensoleillé. 2 Balcons + Terrasse - Cuisine équipée. Téléphone. Internet. Interphone. Parking sécurisé - 4^{ème} étage - 80 m² - en face Hasnaoui - Tél : 0561.64.22.44 / 0541.97.37.19

■ Location - ARZEW : Loue 3 Pièces avec Sanitaires - 60 m² - Pour toute activité libérale - Tél : 0798.67.06.19 - Prix après visite

■ A vendre F3 - Acté - RDC - Double façade - Refait à neuf - Entrée individuelle + Cour - Convent Fonction libérale à Maraval - Tél : 0557.18.53.44

■ Vends Logement F5 Cité CNEP Yaghmoracen - 2^{ème} étage - Pas d'intermédiaire SVP - Tél : 0791.02.15.70

■ A vendre bel Appart F3 - 4^{ème} étage - Rue KHATI Salath - Mediouni - ORAN - Contacter N° Tél : 0540.65.29.47

■ A vendre bel Appartement F3 - Acté - Au 1^{er} étage - 130 m² - Ensoleillé - Bon voisinage - Immeuble propre au Boulevard Maâta en face GIGA - N° 0558.81.83.37

■ A louer bel Appartement F4 - 100 m² avec terrasse. 1^{er} étage à Point du Jour - Convent Habitation ou Profession libérale - Pas d'intermédiaire S.V.P. - Tél : 0551.61.28.77

■ Loue : F3 centre-ville 3ème (3.U) - F3 Cité Lescure 9ème (2.U) - F2 St-Pierre 1er (2,3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - F1 meublé Ben M'hidi 2ème (3.U) - AG. "ABDALLAH" - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ A vendre des Apparts face Complex Eden au-dessus d'une Superette - Sup. 130 m² et 150 m² à Ain El Turck - ORAN - Tél : 0554.12.87.14

■ Vente Appartement F3 - 75 m² - Rez-de-chaussée surélév + Local 35 m². Le tout refait à neuf - à ORAN près Hôtel Mérédien Akid Lotfi en face la nouvelle Poste - Tél : 0770.74.38.51

■ Vends F3 - 1^{er} étage à Grande Terre - ORAN - à côté du 10ème - Vue sur grand boulevard - Sécurité totale - Toute commodité - Convent à Cabinet médical ou Logement - 1 M. Négociable - Tél : 0551.82.95.73

■ A vendre des Appartements F3 - Actés - Superficie 80 m² à Cité Karama - Belgaïd - Bir El Djir - Tél : 0550.13.85.80

■ A vendre : F3 - Acté - 4^{ème} étage Cité Zabana - ARZEW - ORAN - et F3 - Acté - 1^{er} étage Cité 48 Logts EL BAYADH (32.000) - Tél : 0669.63.84.96

■ A vendre : F3 - 1^{er} étage - Acté - Cité 200 Logts Senia - ORAN (31) - F3 - Acté - 1^{er} étage Stidia - MOSTAGANEM (27) - Tél : 0793.18.99.14

■ Vente sur plan F2 - F3 - F4 - F5 et Locaux à Résidence El Mass en face l'Université de Belgaïd - Possibilité de Crédit bancaire - Appelez au 0554.14.98.15 ou 041.42.84.23

■ Cherche des Apparts (Location ou Vente) ORAN - Tél : 0552.38.71.79

■ A louer Apparts Résidence Plaza Millenium F3 et F4 Mobilart Tour D + Appart F4 ADL militaire + F5 à Fernandville face à la mer 3^{ème} étage, très propre - Tél : 0552.38.71.79

■ A vendre très beau Appart F3 - 60 m² Vieille Mosquée luxé + F4, 130 m², 1^{er} étage Vieille Mosquée + F3 rénové luxé Hal Yasmine au 2^{ème} étage côté Hasnaoui Promoteur - Tél : 0552.38.71.79

■ TLEMCEN : Vends Appart F3 - C - WC - Débarris - Grand Couloir - Centre-ville - Acté + L.F. - 2^{ème} et dernier étage - Toutes commodités - Bon voisinage - Cité Zabana - ARZEW - Tél : 0550.28.85.18

■ A louer Appartement meublé, équipé, toutes commodités : 3 Pièces - Cuisine - Salle de bain - à Yaghmoracen - ORAN - Tél : 0561.01.98.03

■ TLEMCEN : Vends Appart F3 - C - WC - Débarris - Grand Couloir - Centre-ville - Acté + L.F. - 2^{ème} et dernier étage - Toutes commodités - Bon voisinage - Cité Zabana - ARZEW - Tél : 0550.28.85.18

■ A louer très beau Appart F3 - 60 m² Vieille Mosquée luxé + F4, 130 m², 1^{er} étage Vieille Mosquée + F3 rénové luxé Hal Yasmine au 2^{ème} étage côté Hasnaoui Promoteur - Tél : 0552.38.71.79

■ Location Studio neuf à lycée Lotfi (centre-ville immeuble sécurisé) à 3 Millions 500 le mois + 3 Apparts à Gambetta 5 Millions par mois - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue F3 meublé immeuble Banque National lycée Lotfi à 8 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F4 luxé (matériaux italiens), cuisine équipée de tout, fenêtre aluminium Technical Domestique, double vitrage, rideaux élect., portes de qualité + luminaire, à côté du consulat de France, vue sur mer + sur Bd Hôtel Royal, la montagne vue splendide - Tél : 0550.11.18.78

■ Location Appart meublé à Plaza Géranium pour 10 Millions le mois avec garage S/Sol - Tél : 0661.20.08.90

■ DÉCÈS
La famille BOUSHABA a l'immense douleur d'annoncer le décès de leur cher regretté père et grand-père El Moudjahid BOUSHABA Abdellmalek survenu le Lundi 02-05-2016 à l'âge de 96 ans.
Puisse Dieu Le Tout-Puissant accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.
Domicile mortuaire : Cité Jourdain Bât. A. Dar El Beida - Oran.
إنا شهادا إلها راجعون



■ Loue (F3) + (F4) neufs sans meuble à 8 Millions + (F5) neuf sans meuble à 10 Millions à Résidence Hasnaoui - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue (F4) + (F5) neuf meublé à 12 Millions à Résidence Hasnaoui - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends (F4) RDC refait à neuf à USTO - HLM de 100 m² usage de bureaux prix 1 Milliard 200 + Vends (F6) Résidence Plaza Seddkilia de 200 m² prix 4 Milliards 800 avec parking Sous-sol - Tél : 0550.12.20.67

■ Cherche pour Achat Duplex chez Résidence Hasnaoui 4^{ème} Péphérique - URGENT - Tél : 0550.12.20.67

■ A vendre bel Appart F3 - 4^{ème} étage - Rue KHATI Salath - Mediouni - ORAN - Contacter N° Tél : 0540.65.29.47

■ A vendre bel Appartement F3 - Acté - Au 1^{er} étage - 130 m² - Ensoleillé - Bon voisinage - Immeuble propre au Boulevard Maâta en face GIGA - N° 0558.81.83.37

■ A louer bel Appartement F4 - 100 m² avec terrasse. 1^{er} étage à Point du Jour - Convent Habitation ou Profession libérale - Pas d'intermédiaire S.V.P. - Tél : 0551.61.28.77

■ Loue Villa (Style Immeuble) R+3 à Bir El Djir (côté Canastel) ORAN - 260 m² - actée + Certificat de Conformité - RDC : Dépot 200 m² + Jardin - Dans chaque étage F6 de 240 m² + Hall + Cuisine + 2 Chambres + S.B. W. - Tél : 0540.32.00.28 - 0664.74.30.75

■ Vends Villa (Style Immeuble) R+3 à Bir El Djir (côté Canastel) ORAN - 260 m² - actée + Certificat de Conformité - RDC : Dépot 200 m² + Jardin - Dans chaque étage F6 de 240 m² + Hall + Cuisine + 2 Chambres + S.B. W. - Tél : 0540.32.00.28 - 0664.74.30.75

■ Cherche pour Achat Duplex chez Résidence Hasnaoui 4^{ème} Péphérique - URGENT - Tél : 0550.12.20.67

■ A vendre bel Appart F3 - 4^{ème} étage - Rue KHATI Salath - Mediouni - ORAN - Contacter N° Tél : 0540.65.29.47

■ A vendre bel Appartement F3 - Acté - Au 1^{er} étage - 130 m² - Ensoleillé - Bon voisinage - Immeuble propre au Boulevard Maâta en face GIGA - N° 0558.81.83.37

■ A louer bel Appartement F4 - 100 m² avec terrasse. 1^{er} étage à Point du Jour - Convent Habitation ou Profession libérale - Pas d'intermédiaire S.V.P. - Tél : 0551.61.28.77

■ Loue Villa (Style Immeuble) R+3 à Bir El Djir (côté Canastel) ORAN - 260 m² - actée + Certificat de Conformité - RDC : Dépot 200 m² + Jardin - Dans chaque étage F6 de 240 m² + Hall + Cuisine + 2 Chambres + S.B. W. - Tél : 0540.32.00.28 - 0664.74.30.75

■ Cherche pour Achat Duplex chez Résidence Hasnaoui 4^{ème} Péphérique - URGENT - Tél : 0550.12.20.67

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 04 mai 2016 19

■Sté recrute Gestionnaire de stock, maîtrisant l'outil informatique, expérience souhaitée minimum 2 ans - Envoyez CV au : siggerecruitem@gmail.com

■Sté recrute Agent commercial licencié avec Permis de conduire, expérimenté et démarche pour la vente - Envoyez CV au : siggerecruitem@gmail.com

■Chauffeur coursier VL/PL expérimenté, accepte déplacement, sérieux et dynamique, expérience en conduite 5 ans et plus, non fumeur - Envoyez CV au : siggerecruitem@gmail.com

■Machiniste Homme / Femme sur machines industrielles, travaillant service quart, habitant à Bir El Djir et environs - Envoyez CV au : siggerecruitem@gmail.com

■Centre Commercial au centre-ville d'Oran recrute des Diplômés universitaire pour le poste de : Agent de saisie - Responsable magasin - Assistante administrative - (âge 20 - 30 ans) - Résider à Oran - Tél : 0555.86.11.44

■Importante Société recrute des Commerciaux sérieux et dynamiques, expérience souhaitée - et Manutentionnaire - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■Société d'Automatisation à ORAN recrute 4 Comptables (Femmes) - Secrétaire - Chef de dépôt - Chauffeur - 2 Soudeurs - Contactez-nous au : 0658.14.94.96

■Achat Véhicules accidentés ou en panne, Légers ou Lourds - Tél : 0550.59.03.60 / 0771.39.49.82 / 021.91.35.62

■Atelier de couture situé à Oran Choupot, recrute modéliste styliste et des couturières point droit qualifiées, avec expérience, sérieux et motivés. Tél. 0549.82.77.89

TERRAINS

■Vends Lot de Terrain viabilisé - Acté - de 150 m² à Belgaïd - Très bel endroit - Route goudronnée - Tél : 0554.26.00.25

■Particulier vend Lot de Terrain urbain - Acté - 250 m² - Quartier résidentiel calme et sécurisé à côté de l'Hôtel Hayet Regency - Prix après visite - Tél : 0542.61.25.55

■MOSTAGANEM : A vendre à la Commune HADJADJ (ex-Bosquet), Douar Zerifa, plusieurs Terrains, vue sur mer, de 1.000 à 3.000 m² - Tél : 0792.86.09.11 / 0799.99.28.18

■TLEMCEN : Vends 2 Lots de Terrain de 348 m² chacun Route Sidi Boumediene - Actés avec Livret foncier - Tél : 0555.68.51.57

■Vends Lot de Terrain à bâti à M'Saïd - W. AÏN TEMOUCHENT - Superficie + 200 m² - Contact N° : 0553.27.64.88

■A vendre Terrain clôturé 4 mètres de hauteur - Acté - Superf. 1.100 m² - Gaz - Elect. 220 V / 380 V - Puits et Bâche d'eau - Bien situé Zone d'Activités AÏN EL ARBA - Wilaya d'AÏN TEMOUCHENT - Tél : 0556.40.48.19

■Vends Lot de Terrain - Sup. 150 m² - Acté - Viabilisé - Eau - Elect. - Gaz - Situé Bir El Djir en face stade Olympique - Coop. Bahia Avenir - Tél : 0772.43.09.33 - Prix offert : 1,1 MD

■A vendre 1.500 m² et 4.000 m² à TLEM-CEN - Prix après visite - Tél : 0542.40.25.77

■Particulier vend 2 Lots à ORAN : 1100 m². 3 façades à Sidi Lakhiar - Senia, à côté Plaza Sénia, convient pour Clinique - et 190 m² à Hassi La-biod - Chtiebo - Tél : 0549.50.28.77

■Vends à BOUHANIFIA : Parcelle de Terre 02 Ha - Acté + Livret foncier - Convient pour Activité Agricole ou Industrielle + à ARZEW Lot à bâti 160 m². Acté - Tél : 0553.80.33.06

■Vends des Terrains pour Hôtel 610 m² côté lycée Lofti + 1.200 m² côté Rond-point lycée Lofti + 400 m² Blvd Chakib Areslane - Tél : 0661.20.08.90

■Vends belle Affaire : Terrains de 1500 m², 2 façades avec 80 mètres façade Senia (Village). Convient pour des locaux. Prix fixe 7 Millions le m² - Tél : 0661.20.08.90

■Vends Terrain de 4.900 m² Zone Es-Senia côté Sonatrach + 4 Hectares 800 à la Zone de Hamoul - Tiélat (Acte + Livret foncier) individuel - Tél : 0661.20.08.90

■Vends Terrain de 380 m² en deux façades parallèles à 100 m du Bd Millenium avant d'arriver à la nouvelle Daira à bon prix 11 Millions/m² - Tél : 0661.20.08.90

■Vente de Terrains de 109 m² à 200 m² - Actés et viabilisés totalement dans un Lotissement clôturé avec gardien à Gotni (Boufatis). Prix intéressant - Tél : 0552.13.04.97 - Tél : 0555.91.58.42

■Cherche Terrain Agricole pour Achat (Livret foncier + Acte) : Aïn Temouchent - Mos-tagane - Relizane - à partir de 50 Hectares - Tél : 0552.38.71.79

■Vends 2.000 m² (Agricole) (50 m x 40 m) - Acté et clôturé à El Hamoul (El Kema) - ORAN - Tél : 0540.99.87.80 - Curieux et courtiers s'abstenir merci

■A vendre un Terrain superficie 6.450 m² - Acté + Livret foncier + un Plan à la rentrée de Ayadaya (BETTHIOUA) - Prix : 3 MDS 950 - Tél : 0778.30.22.62

■Vends Lot de Terrain, Sup. 2.750 m² avec Livret de Foncier et Attestation de l'Urbanisme - Viabilisé - Situé près de Wali Saleh Sidi Belkacem - MAZAGRAN - MOSTAGANEM - Tél : 0552.77.76 ou 0793.09.95.18

■A vendre Lot 160 m² double façade, 12 mètres de façade sur grand Bd et Angle, lot clôturé avec puits, quartier résidentiel, 100 m de la plage : Trouville les Pins - Aïn El Turck - ORAN - PD 15 U/m² - 0549.45.40.83 - Mohamed

■Vends Terrain 680 m² - 3 façades - Rue de Mostaganem - centre-ville ORAN - Convient à : Hôtel - Promotion Immobilière - Parking... Tél : 0771.78.88.55

VEHICULES

■Père de famille handicapé vend une moto Vespa 3 roues essence, neuve, pour handicapés. Tel. : 0790.94.66.59

LOCAUX

■ORAN : A vendre Cafétéria. Actée. 100 m² à côté salle des fêtes + 2 Locaux. Actés. 100 m² + 200 m². Toutes commodités. Ri-deaux Elect. Elect. Eau. Tél. 0560.39.89.14 / 0772.67.03.96

■Location à la Zone de Senia : Dépôt 10.000 m² couvert 5.000 m² - Dépôt 2.000 m² couvert 300 m² - Showroom Dépôt 700 m² - AG. LA LOFA - 0550.46.13.22 - 0550.46.13.63

■Loue Magasin 36 m². Soupleuse en dur avec escalier en dur. 5 m de hauteur - à proximité du marché Michelet - Tél : 0661.10.05.70

■Vends : Local 18 m². Acté. Rue Dumon. Libre de suite. 300 U. En face Ecole - et Local 36 m². 2 Rideaux, à coté salle Pyramides Fernandine 140.000 le mois - AG. DJIWED EL ADL - 0771.53.77.94 - 0659.74.05.52

■Local à louer 28 m². Deux façades. Bien situé (Elect. + Eau + Gaz). Ancienne activité : Pizzeria. Cité des Oliviers - Maraval (Souk Larabâa) - Tél : 0770.12.53.02 - 0659.16.11.59

■S.B.A. : Loue Cabinet dentaire spécialisé, neuf (10 ans d'ex.) dans immeuble médicalisé (2 Spe) avec clientèle imp. Plein centre-ville. Idéal pour groupe (2) - mail : rsortho90@gmail.com

■Local à louer 1196 Logts AADL USTO - 44 m². Deux façades - en face COSIDER près de ALGERIE TELECOM - Tél : 0553.63.97.30

■SAÏDA : A vendre un Local sis à Cité El Badr (Dhar Echib) "En face Projet Clinique Pédiatrique" - Superficie 36 m². Tél : 0669.02.63.18

■A louer 2 Locaux : Un de 20 m² et l'autre de 30 m² - Bien situés dans un grand Boulevard avec sanitaires : Avenue d'Arcole - Gambetta - ORAN - Tél : 0552.32.86.35 - 0778.87.19.21

■A louer Local 40 m² situé à la Rue TALHA Larbi N° 03 - Bastié - ORAN - Route commerciale Ligne Bus « 49 » (Sans Sanitaires) - Tél : 0772.72.35.54 - Curieux s'abstenir

■Loue des Dépôts de (150 m² *2) + (750 m²) + (300 m²) à Gambetta ...etc. - Tél : 0550.28.55.00

■A louer à Point du Jour - ORAN : 1 super Local de 12 m² avec Dalle de sol - Vitrine Mischerl et Sanitaires - Eau H24 - Pour Société ou Bureau - Tél : 0771.62.28.15

■Particulier loue 3 niveaux de bureaux de 540m² chacun, plus local de 320m². Vends villa à St-Hubert. Prix après visite. Tél. 0668.25.99.97

DIVERS

■Aff. à Saisir : Vends Unité Ind. en pleine production pour la Fabrication du Saucisson fumé - Aff. simple et rentable - Formation assurée - Tél : 0549.01.59.68

■A vendre un Monte-charge capacité de 600 Kg jusqu'à 12 étages avec 2 Godets (Sable + Brique) - N° 0555.07.40.82

■Importateur Grossiste dispose en Stock : Papier Peint - Moquette - Géflex - Gazon Synthétique - Tapis Mosqué - Tapis Couloir - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■Loue Licence Café et Vends Matériel Cafétéria : Comptoir Frigo 4 Portes - Machine Café CONTI 3 bras - Tables et Chaises - Machine à crème - Tél : 0674.63.09.83

■Les inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2016 / 2017 ont débuté à l'école privée El Kortobi du préscolaire - BAC - Prix intéressant - Contactez-nous sur les numéros suivants : 0560.98.79.00 - 0560.35.41.63

■M. MARIO GARCIA G. Représentant les Hôpitaux espagnols en Algérie pour toutes les Spécialités de maladies (Chirurgie Générale - Ophtalmique - Pédiatrie...) - Tél. ALG. : 0542.74.11.77 - Tél. ESP. : 0034.651.508.352 - Tél. Dr ALI fixe : 041.13.11.79

■Société privée vend Profileuse de Tôle nervure (TN 40) très bon état - Tél : 0555.01.41.33

■NOMADES TOURS, Spécialiste du Maritime : ORAN - ALICANTE / ORAN - ALMERIA / ORAN - MARSEILLE / GHAZAOUET - ALMERIA / MOSTAGANEM - VALENCE / MOSTAGANEM - ALICANTE - Tél : 041.30.30.08

L'Assemblée Générale Ordinaire de la CAWO (Coopérative Agricole de la Wilaya d'Oran) aura lieu le Jeudi 12 Mai 2016 à 9 heures, au siège de la Coopérative, sis au Domaine Si Redouane route de Misserghine (Es-Senia).

Ordre du jour :

- Présentation du bilan moral et financier des exercices 2013 et 2014/2015.
- Divers.
- « Présence indispensable de tous les sociétaires ».

Centre-ville « BEL AIR » Oran

Vente Logements Promotionnels
Standing avec parking sous/sols

- Type F4 : 197 m²
- Type F4 : 185 m²
- Type F3 : 153 m²
- Type Duplex : 172 m²

Tél : 0553 25 86 10

Office Public Maître GHITRI HOCINE
Commissaire-priseur près le Tribunal de Tlemcen
BT - L - N° 2 CITE 325 LGTS PASTEUR - TLEMCEN -
TEL/FAX : 043 41 62 38 - MOB : 06 73 30 08 50

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public qu'il sera procédé à la vente aux Enchères Publiques Verbales et avec admissions des Soumissions Cachetées de divers Matériels.

MERCREDI 11 MAI 2016 A 09.30 H au siège de l'ENOF MAGHNIA - TLEMCEN

N°	DESIGNATION	O.B.S.
01	Camion TR BERLIET N° 2771-576-13	
02	Remorque SERSOU 32T N° 96-892-13	
03	Remorque SONACOME 32T N° 17-895-13	
04	Remorque SERSOU 26T N° 4751-885-13	
05	Camion TR TB 260 N° 5378-586-13	
06	Camion TR TB 260 N° 1953-589-13	
07	Véhicule PARTNER N° 515-101-13	
08	Châssis à Benne Camion C230-4x2 N° 2813-279-13	
09	Camion à Benne C260-6x4 N° 4154-286-13 Lot de Ferraille : Citernes - Chaudière...etc. Cabine Saharienne (Visite à BENI SAF)	V. Listing
10	Lot divers : Concasseur (CLERO) - Palan 2T - Treuil	V. Listing
11	électrique... etc. Lot de Matériels Atelier : Fraiseuse - Perceuse à colonne - Scie mécanique - Scie à ruban... etc.	V. listing
12	Poste à souder... etc. Lot de Matériel Soudage : Groupe à souder A C G - Poste à souder... etc.	V. Listing

CONDITIONS DE VENTE/ Habituelles (Voir Cahier des charges).

* Pour tous renseignements complémentaires contacter l'Office sur TEL/FAX : 043-41-62-38 – MOB : 06 73 30 08 50

LE COMMISSAIRE-PRISEUR

DÉCÈS</

USMH
Bras de fer Mana - Laïb



M. Lamine

La crise à l'USMH s'est accentuée après l'éclatement du conseil d'administration dont les deux parties ont fait leur choix. Une majorité s'est rangée du côté de l'ex-président du club, Laïb, dans le but de déloger Mana du poste de président, en organisant une assemblée générale. Mais ce dernier refuse de cautionner cette démarche en se référant aux règlements en vigueur qui régissent le club, comme il a tenu à le souligner au Quotidien d'Oran. Mana affirme que l'AG organisée avant-hier par Mohamed Laïb et quelques membres du conseil d'administration est illégale et va à l'encontre des règlements ainsi que le mode de gestion de ce conseil. « Une assemblée générale doit se tenir avec l'ensemble

des membres du conseil d'administration qui est constitué des actionnaires du club », a dit Mana qui n'a pu tenir sa propre assemblée générale faute de quorum. Il est certain qu'il ne va pas se laisser faire et compte convoquer une autre AG dans la semaine pour procéder à une réorganisation du conseil d'administration et, surtout, conforter son poste de président. Mana a déjà gagné la première bataille en évitant l'entraîneur en chef, Boualem Charef, qui ne fait plus partie du staff technique. Avec cette décision, il compte barrer la route à Laïb et à son groupe qui voulaient maintenir coûte que coûte Charef, absent du club depuis plusieurs semaines, puisqu'il a été destinataire d'une mise en demeure avant son éviction. Mana ne veut pas s'arrêter là, il accuse, selon son entourage,

Laïb d'avoir dilapidé l'argent du transfert de l'ancien joueur de l'USMH Bounedjah à l'ES Sahel de Tunisie. De son côté, l'actuel président est soutenu par d'anciens joueurs de l'USMH qui ne cessent de lui demander de faire le ménage afin que le club reparte sur de nouvelles bases en matière de gestion. Toujours est-il que cette crise pourrait ne pas rester à ce stade.

Des personnes très proches du club redoutent à présent l'apparition de graves remous et interpellent les autorités compétentes pour qu'elles mettent un terme au plus vite à cette dérive qui secoue l'USMH depuis un certain temps. Il est certain qu'il y aura du nouveau les prochains jours, car cette crise, déjà assez grave, est appelée à s'amplifier compte tenu des conflits entre les belligérants.

**Oran - A l'occasion de la Journée de la presse
Des journalistes sportifs honorés**

Des journalistes de la presse sportive écrite et audiovisuelle de différents organes ont été honorés avant-hier à la salle Yasmine par les supporters de l'ASMO de Hai Badr à l'occasion de la Journée mondiale de la presse. Cette rencontre a été rehaussée par la présence d'anciens joueurs asémistes, toutes générations confondues, ayant écrit les plus belles pages de l'histoire de l'ASMO. Il y a eu Kaddour Bekhloufi, Larbi, Zine, Emtir, Guemri Redouane, Belmokhtar Mustapha, Ouahrani Djillali, Menguenni, Bouhredda, Hmida (MCO) ainsi que Brik Larbi, ancien président de la LOFA et de la FAF.

Dans leurs allocutions, Blaha Lahouari, l'organisateur de cette rencontre, et Larbi Brik ont mis l'accent sur le rôle de la presse sportive tout en saluant son dévouement, son apport à la société et au développement du sport en général et du football en particulier. « A travers cette cérémonie, les supporters de l'ASMO de Cité Petit ont tenu à vous rendre hommage pour vos efforts, votre abnégation et l'amour que vous voulez à votre noble métier », diront-ils. De son côté, l'ex-international Mohamed Guemri Redouane a tenu à encourager les journalistes à aller de l'avant, tout en soulignant l'importance de ce noble mé-

tier. Guemri Redouane s'est dit heureux de rencontrer les journalistes sportifs qui ont démontré qu'ils sont partie prenante du mouvement sportif national. Pour leur part, les journalistes honorés ont tenu à saluer cette initiative des fans asémistes tout en mettant l'accent sur le soutien des pouvoirs publics, des services de sécurité et des responsables du secteur dans l'accomplissement de leur travail. A noter que les anciens joueurs ont été également honorés par les organisateurs et les anciens asémistes tels que Miloud Hamadi, ancien manager de l'ASMO.

M. Z.

ES Guelma

Deux victoires pour sauver l'Escadron noir

Atrois journées de la fin du championnat de division nationale amateurs groupe Est, l'Espérance de Guelma est toujours en proie à une crise financière et se trouve menacée sérieusement par la rétrogradation. Son salut est tributaire de deux victoires lors des deux rencontres qu'elle devra livrer à domicile, respectivement face à l'AS Ain-M'lila, dès ce vendredi, et au NRB Touggourt au cours de la dernière journée. Entre ces deux matches, l'Escadron Noir devra se déplacer à Chelghoum-Laid. « Notre équipe comptabilise actuellement 28 points et si nous gagnons ces deux matchs à domicile nous serons sauvés », nous a déclaré le trésorier du club, Bouhsane Brahim. L'ESG, qui a régressé depuis sa défaite à domicile contre l'USM Annaba, connaît donc une crise de résultats et ce, après que la majorité de ses joueurs titulaires l'ont quittée du fait qu'ils n'ont pas été

payés. « Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas encore touché la subvention de l'APC qui était programmée pour le deuxième semestre 2015 à cause de la suspension par le wali de l'organe délibérant de la commune. Et bien que l'APC de Guelma soit rétablie dans son fonctionnement par le même wali fin janvier 2016, nous devons attendre le second semestre de l'année en cours pour espérer recevoir cette subvention en même temps que celle de 2016. Mais les joueurs n'ont pas voulu attendre et ont décidé de partir, nous obligeant à faire appel aux juniors. Dernièrement, pour le match à Biskra, nous avons déplacé un effectif de treize joueurs seulement. Et nous continuons à évoluer avec sept juniors », a expliqué notre interlocuteur qui, même dans ces conditions difficiles, continue à garder l'espoir de sauver l'équipe de la relégation. « Avec 28 points, qua-

tre de plus que la lanterne rouge le MSP Batna, l'ESG occupe la 14^{me} place ex-aequo avec l'avant-dernier, l'USM Ain El-Beida qu'elle dépasse grâce à un meilleur goal-average. Mais notre espoir réside dans les deux matchs que nous disputerons à domicile et que nous devons absolument gagner. Je crois que l'ESG conserve sa place », a estimé Bouhsane.

Avant de nous quitter, ce dernier nous a fait la déclaration suivante : « A la fin de la saison, ce sera aussi la fin du cycle olympique et nous compsons sérieusement quitter le club. Personnellement, je suis fatigué. Et je pense que c'est aussi le cas du président Meniai. Car nous avons vu combien il est difficile de diriger un club auquel les autorités ont tourné le dos. Et faire fonctionner un club du statut de l'ESG, cela relève vraiment de la gageure ! », a conclu ce dirigeant.

A. Mallem

**Inter-régions Centre-Ouest
Objectifs opposés
à Sougueur et Oued Fodda**

Le duel à distance entre le leader, le MBR, et son poursuivant à une longueur de retard, le CRB Aïn-Ouessa, retiendra de nouveau l'attention dans la partie haute du tableau, alors que le suspense demeure entier dans sa partie basse. Et le moins qu'on puisse dire à la lecture du programme de ce round, c'est que les sudistes de Rouisset semblent plus à l'aise pour camper sur leur position. Et pour cause, bien qu'en déplacement ils auront moins de pression pour épauler à leur tableau de chasse l'IRB Sougueur, privé de son douzième homme. Ce dernier, dans un mouchoir de poche avec plusieurs équipes sous la menace du purgatoire, risque gros et cela promet de chauds débats. Le CRB Aïn-Ouessa, relégué au second rang mais loin d'avoir dit son dernier mot à trois journées de la fin, sera en appelle lui aussi pour une mission difficile

Vendredi à 15h00

Ouled Ben Abdalkader:
MBCOS - CRBB
Tissemsilt (APC) : WABT - IRBAH
Oued Fodda : ORBOF - CRBAO
Laghout (OPOW) : IRBL - USBT
Ghriss : ARBG - HAC
Sougueur : IRBS - MBR
Dahmouni : ESBD - FCBF
Ouargla (OPOW) : MBHM- SCAD

Fouad B.

Inter-régions Centre-Est

Le CRBAD et l'ASBG en arbitres

Atrois journées de la fin, et avec un écart de quatre points sur son dauphin, l'actuel leader, l'US Beni Douala, semble en mesure de maintenir le cap. Avec un moral gonflé à bloc, les Kabyles seront ce vendredi à Bir El Arch pour affronter le CRB Aïn Djasser avec l'optique de consolider leur fauteuil et garder à distance leur concurrent direct à l'accession, l'ES Ben Aknoun. L'Etoile sera du reste en examen en se rendant à Bordj Gh'dir pour se mesurer à l'ASBG qui compte terminer ce challenge sur le podium. C'est dire ce qui attend les banlieusards tenus par l'obligation du résultats ; faute de quoi, ils verront tous leurs

Vendredi à 15h00

B.B.A : NRBA- FCBEA
Samedi à 15 h 00
Bordj Gh'dir : ASBG - ESBA
Rouiba : WAR - CAK
Ouled Djellal : .. CRBOD - USMS
Azagza : JSA - IRBB
Bir El Arch : CRBAD - USBD
Ouled Derradj : .. NRBD - ATH
Alger (20-Août 55) : OMR - ESB

Fouad B.

Inter-régions Est

L'obligation du résultat pour le NRBEK et le NRBG

Atrois journées de la fin, le NRB El-Kala ne perd pas espoir de se maintenir. Mais pour y arriver, il est dans l'obligation de gagner ses prochaines rencontres, à commencer par celle qui l'opposera au leader et champion du groupe, l'AB Chelghoum Laïd, et où les gars du NRBEK n'ont pas droit à l'erreur. Mais une question s'impose d'elle-même, l'ABC qui a accédé avant l'heure jouera-t-il le jeu à El-Kala ? L'autre mal-classé, le NRB Grarem, est lui aussi appelé à améliorer son bilan comptable afin d'éviter toute mauvaise surprise. Cette fois, le NRBG se rendra chez le WM Tébessa qui pourrait ne pas lui faire de concession. En cas de défaite, le NRBG pourrait voir sa situation se compliquer d'ici la fin, même si ses deux dernières rencontres s'annoncent abordables. De son côté, le Nasr El Fedjoudj tentera de se mettre définiti-

M. Benboua

Samedi à 15h00

Tébessa : WMT-NRBG
Barika : ABB-WARD
Guelma : NASRF-ASCOZ
El-Kala : NRBEK-ABC
Télaghma : NRBT-ESB
Robbah : IRBR-IRBEH
Besbès : ESBB-CRBK
Chéria : NRBC-NTS

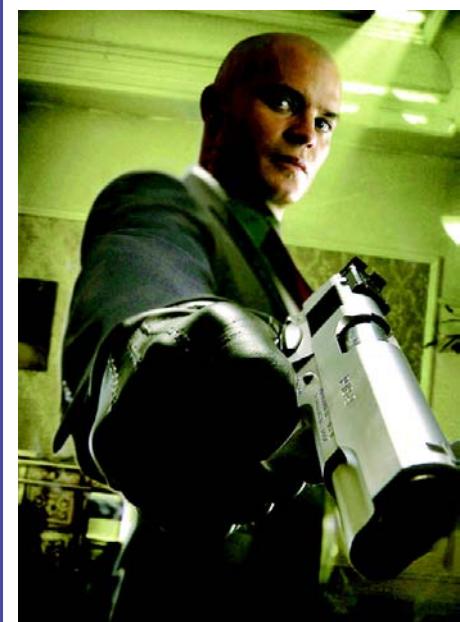


08.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.00 La mer méditerranée
10.30 Mouze oua laymoune
11.00 La semaine Eco
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Salma
13.45 El ilm bayna yedaik II

14.15 Chitaa bared
15.00 Studio essighar
16.00 Kawni
16.50 Mouharibou el dawama
17.15 Dar Da Meziane II
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Le soleil de la vérité
19.00 Journal télévisé en français

20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Afrique hebdo
21.15 Le sport en questions
22.20 Rendez-vous théâtre
00.00 Journal télévisé en français

19.25 Point culturel



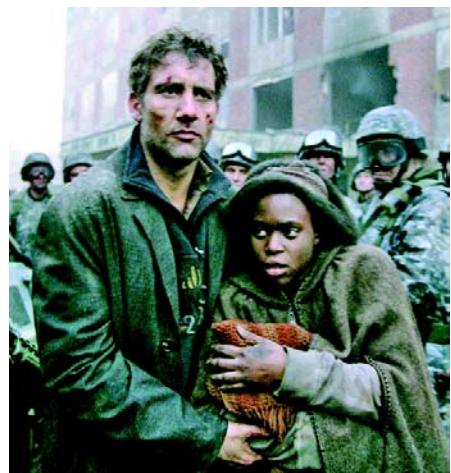
CINE + FRISSTON 19.45

HITMAN

Avec Timothy Olyphant, Dougray Scott, Olga Kurylenko, Henry Ian Cusick
Mike Whittier, un agent d'Interpol, traque depuis trois ans un mystérieux tueur à gages nommé 47, qui sévit un peu partout, en fonction de ses contrats. Les deux hommes se retrouvent bientôt en Russie, où 47 vient d'abattre Mikhaïl Belicoff, le président Russe. Le tueur est ensuite chargé d'éliminer Nika Boronina, un témoin particulièrement gênant. C'est alors qu'il comprend qu'un contrat a également été mis sur sa tête par son employeur. Persuadé que la jeune femme en sait plus, il l'enlève et prend la fuite.

RTL9 19.40

LES FILS DE L'HOMME



Avec Clive Owen, Julianne Moore, Charlie Hunnam, Michael Caine

En 2027, aucun enfant n'est venu au monde depuis près de vingt ans. Theo, un ancien militant idéaliste, est contacté par Julian, son ex-épouse, qui lui demande d'obtenir des papiers pour une jeune femme d'origine africaine et de l'escorter jusqu'à un endroit sûr. En chemin, Theo découvre que celle-ci est enceinte et qu'il est impératif de la mettre à l'abri avec son enfant, seul espoir de l'humanité.

CINE + PREMIER 19.45

DIVERGENTE



Avec Shailene Woodley, Miles Teller, Theo James, Kate Winslet

Dans un Chicago post-apocalyptique, les habitants sont divisés en cinq groupes pour préserver la paix : les Erudits, les Sincères, les Fraternelles, les Audacieux et les Altruistes. Beatrice, a vécu toute son enfance dans cette catégorie, dont son père, Marcus, est le chef. A 16 ans, elle passe un test scientifique qui doit définir à quel groupe elle appartiendra. Mais celui-ci se révèle non concluant et l'adolescente, qui présente des aptitudes pour trois clans différents, pourrait être considérée comme appartenant aux Divergents.



09.55 Motus
10.25 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.50 Météo 2
13.00 Toute une histoire
14.05 L'histoire continue
14.40 Comment ça va bien !
16.15 Dans la peau d'un chef
17.10 Joker
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.50 Météo 2



19.55 Accusé

Saison 2 - Episode 3
- L'histoire de Cécile
Avec Emilie Dequenne, Nina Meurisse, Antoine Oppenheim, Eric Caruso
Un soir, en fermant son salon, Cécile, coiffeuse, épouse et mère heureuse de deux enfants, passe voir sa sœur Eva. A son arrivée, elle entend des pleurs dans l'appartement et découvre avec effroi qu'Eva a kidnappé un bébé dans un parc.
Cécile essaie de ne pas céder à la panique.
21.50 Folie passagère
23.55 Faites entrer l'accusé
01.25 Toute une histoire



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Un cas pour deux
13.55 Questions au gouvernement
15.05 Un livre, un jour
15.15 Des chiffres et des lettres
15.55 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



- Passion patrimoine :
La Drôme, entre Vercors et Provence
Présenté par Carole Gaessler
La rivière de la Drôme, qui part du Vercors avant de se jeter dans le Rhône, traverse un relief tourmenté et spectaculaire où se hissent des centaines de châteaux et villages perchés. Bernard Foray-Roux, géographe et écrivain, explore ces particularités du ciel. Dans le Diois, des amoureux des vieilles pierres restaurer l'ancien monastère de Sainte-Croix, érigé au XIIe siècle. Jérôme Vincent, vigneron, dévoile les beautés de la rivière.
21.50 Grand Soir 3
22.20 In Situ
23.15 Des racines et des ailes
01.15 Midi en France

arte

TV5MONDE

12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Terre des mondes
14.40 Visages du littoral
15.35 Complicités animales
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.45 Le tombeau secret de Gengis Khan
20.35 Les mystères des pyramides chinoises
21.30 C dans l'air
22.35 Entrée libre
23.00 Dangers dans le ciel
23.40 Etats-Unis, enfants jetables
00.35 Les 100 lieux qu'il faut voir

11.35 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Asie
12.20 Arte journal
12.35 Vertigo
14.40 Les drones, un usage controversé
15.35 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Asie
16.20 X.enius
16.45 En balade sur la frontière
17.15 Le Far West à cheval
18.00 La Corse, beauté sauvage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 The Lunchbox
21.40 Mumbai High
22.30 Samson & Delilah
00.10 Sang chaud et chambre froide
01.35 Sang chaud et chambre froide

12.40 Les nouvelles aventures de Peter Pan
13.00 Ministre ou rien
14.00 Questions pour un champion
14.30 Envoyé spécial
16.15 Geopolitis
16.30 64° le monde en français
17.35 13h15 le samedi
18.00 TTC - toutes taxes comprises
18.30 Le journal de France 2
19.00 Des racines & des ailes
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.55 Le journal de l'économie
22.05 Bouboule
23.25 Terremore
00.00 TV5Monde le journal



19.55 Grey's Anatomy



Saison 11 - Episode 19

- Folle de lui
Avec Ellen Pompeo, Caterina Scorsone, Kelly McCreary, Kevin McKidd
Meredith découvre qu'Owen et Amelia ont une relation amoureuse. Derek s'apprête à repartir pour Washington afin de présenter sa démission. Maggie est contrariée parce qu'Ethan avec qui elle est sortie semble maintenant l'ignorer. April veut faire appel à Catherine Avery pour une intervention délicate, mais Richard Webber s'y oppose fermement.
21.40 Night Shift
00.05 Les experts : Miami



19.55 Maison à vendre



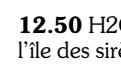
Présenté par Stéphane Plaza, Emmanuelle Rivassoux, Sophie Ferjani Jean-Claude et Dominique, retraités, rêvent de retourner s'installer en Martinique, leur île natale. Pour concrétiser leur projet, ils doivent vendre leur maison de Vigneux-sur-Seine, dans l'Essonne. Malheureusement, en un an, ils n'ont eu qu'une quinzaine de visites et aucune offre d'achat. Stéphane Plaza et Sophie Ferjani leur viennent en aide. Nadège, 41 ans, vit avec sa mère Chantal, 64 ans, et ses deux filles, Cassy, 17 ans, et Jade, 12 ans, dans une maison de Neuilly-Plaisance, en Seine-Saint-Denis.



20.00 Qui c'est les plus forts ?



Avec Alice Pol, Audrey Lamy, Bruno Sanches, Anna Lemarchand
Un an après leur licenciement, Samantha et Céline, sa colocataire, anciennes employées d'une usine de poulets de Saint-Etienne, ne trouvent pas d'emploi viable. Alors que Céline cherche vainement, Samantha arrofie ses fins de mois en étant opératrice de téléphone rose. Les deux amies, amenées à travailler sur la voirie, croisent le chemin de Paul, qui fut avocat de la société qui les a licenciées.
21.50 Conversations secrètes
23.00 Un moment d'égarement



12.50 H2O, l'île des sirènes
13.15 Les nouvelles aventures de Peter Pan
14.25 Les Tortues Ninja
15.10 Ninjago
16.20 Molusco
16.40 Les lapins créatifs : invasion
17.50 Une saison au zoo
19.55 Le manoir magique
21.15 Les derniers jours des dinosaures
22.25 Une saison au zoo
00.10 Une saison chez les lions



09.50 Petits secrets entre voisins
10.25 Friends
12.40 N.T.1 infos
12.45 Super Nanny
14.05 Grey's Anatomy
19.35 VDM
19.55 Appels d'urgence

10.40 Génération Hit machine
11.20 Lie to Me
15.50 Un dîner presque parfait
17.55 Les Marseillais : South Africa
19.15 Les Simpson

16.05 Super nanny
19.40 Soda
19.55 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers

USA

Des musulmanes portent plainte pour discrimination religieuse en Californie



Deux plaintes ont été déposées lundi en Californie (ouest des Etats-Unis) par des musulmanes pour discrimination religieuse, dont l'une par une femme qui accuse des policiers de lui avoir enlevé son voile de force après l'avoir arrêtée. Kirsty Powell et son mari ont été interpellés en voiture par deux policiers alors qu'ils rentraient chez eux en mai dernier, d'après une plainte contre la ville de Long Beach et ses forces de l'ordre. Mme Powell, qui est noire, a été arrêtée en lien avec deux procédures judiciaires, dont une affaire de vol à l'étalage en 2002. Elle affirme qu'au poste de police l'un des agents lui a enlevé de force son voile devant d'autres policiers et détenus masculins, affirmant qu'elle n'avait "pas le droit de porter son foulard" et que les policiers avaient "le droit de toucher les femmes". L'incident a infligé à Mme Powell "une grande honte, humiliation, anxiété et détresse émotionnelle", selon la plainte. "Les actes des agents de police de Long Beach n'étaient pas nécessaires et représentent une grave atteinte à l'intégrité physique de Mme Powell" et "témoignent de la discrimination face aux femmes voilées", a dénoncé Yalda Satar, avocate de l'association de défense des droits des musulmans Cair (Council on American-Islamic Relations), qui a déposé la plainte.

La police et municipalité de Long Beach ont déclaré dans un communiqué que les policiers avaient agi conformément au règlement de la police, retirant le voile comme ils retirent d'autres accessoires vestimentaires aux détenus -- ceintures, lacets de chaussures ou autres couvre-chefs -- pour leur propre sécurité.

Voler pour manger n'est pas un délit en Italie



La Cour de cassation italienne a estimé que voler de la nourriture pour un faible montant quand on a faim n'est pas un délit, et a acquitté un sans-abri, rapporte mardi la presse italienne.

Roman Ostriakov, âgé d'une trentaine d'années, avait tenté de voler en 2011 des saucisses et deux morceaux de fromage pour un montant total de 4,07 euros dans un supermarché de Gênes, écrit le Corriere della Sera. Repéré par un client qui a alerté les gardiens, il a écopé de six mois de prison et d'une amende, virtuelle vu ses conditions très précaires, de 100 euros. Le parquet a fait appel, demandant une peine plus légère car le jeune homme n'avait pas en fait volé la nourriture mais seulement tenté de le faire. La Cour de cassation l'a finalement acquitté. "Les conditions de l'accusé et les circonstances dans lesquelles il a pris les aliments démontrent qu'il a pris ce peu de nourriture pour faire face à une exigence immédiate (...) et comme on ne peut vivre à moins de s'alimenter, il a donc agi en état de nécessité", a justifié la juridiction suprême italienne, selon le Corriere.

Le journal relève également l'ironie de la situation judiciaire en Italie, où une tentative de vol portant sur 4,07 euros a dû passer trois degrés de justice - première instance, appel et cassation -, avec tous les frais que cela engendre, avant de mettre un point final à l'affaire.

Cancer du sein : vers de nouveaux traitements

Des chercheurs ont annoncé avoir découvert pratiquement toutes les anomalies génétiques à l'origine des cancers du sein, une "avancée" qui pourrait permettre de développer de nouveaux traitements plus efficaces contre cette maladie, selon une étude publiée dans la revue britannique Nature. "C'est une avancée majeure dans la compréhension des mécanismes dans nos cellules qui, lorsqu'ils sont altérés, aboutissent à des cancers du sein", souligne Christine Chomienne, directrice de recherche à l'Institut national du cancer (InCa) qui a co-dirigé l'étude avec l'Institut Sanger à Cambridge (Royaume-Uni). Elle ajoute que l'étude a permis d'établir "un catalogue quasi exhaustif des anomalies qui interviennent dans les cancers du sein". Tous les cancers sont dus à des mutations qui se produisent dans l'ADN de nos cellules au cours de notre vie. Ces changements interviennent à cause de l'environnement mais également au fur et à mesure du vieillissement. En séquençant le génome complet de l'ADN de 560 tumeurs du sein provenant de plusieurs pays, les chercheurs ont identifié plus de 1.600 anomalies suspectées d'être à l'origine des tumeurs. Les anomalies portent sur 93 gènes différents, dont 10 sont altérés dans plus de la moitié des tumeurs du sein. Certaines de ces altérations étaient



déjà connues tandis que d'autres ont été identifiées pour la première fois grâce au séquençage entier du génome qui a permis d'étudier 100% des gènes, alors que jusqu'alors les anomalies connues n'avaient été identifiées qu'au niveau de 10% des gènes. Cinq nouveaux gènes impliqués dans les cancers du sein ont ainsi été découverts grâce à cet énorme travail mené dans le cadre du consortium international de génomique du cancer (ICGC) mis en place en 2008. "Ces gènes n'étaient pas jusque-là associés aux cancers du sein", note Mme Chomienne qui espère que cette découverte permettra de trouver de nouveaux traitements ciblés. "Il est crucial de trouver ces mutations

pour comprendre les causes du cancer et développer de nouvelles thérapies", souligne de son côté le Pr Mike Stratton, du Sanger Institute. Des traitements ciblés existent d'ores et déjà, comme l'Herceptin (trastuzumab) qui permet de cibler des mutations qu'on retrouve dans 15 à 20% des cancers du sein avec métastases.

Selon Mme Chomienne, l'étude a également permis de trouver des mutations proches des mutations BRCA1 et BRCA2 qui sont présentes dans certains cancers du sein familiaux. "Les traitements déjà proposés à ces patients pourraient également s'avérer efficaces chez celles possédant des mutations proches", estime-t-elle.

Un géant chinois de l'internet dans la tourmente après la mort d'un étudiant



Le patron du géant chinois de l'internet Baidu a été convoqué par les autorités de régulation, a-t-on appris mardi, après la mort d'un étudiant qui s'était fié aux résultats du moteur de recherche pour soigner son cancer --un incident qui a fait dévier le cours du groupe à New York. Wei Zexi, un étudiant de 21 ans diagnostiqué d'une forme rare de cancer, avait pris connaissance sur

Baidu Search d'un traitement expérimental proposé par un hôpital pékinois. Il a dépensé plus de 200.000 yuans (27.000 euros) dans ce traitement, empruntant des fonds à ses proches et amis, mais sans aucun succès, avait-il expliqué en février dans un message posté sur le forum Zhihu.com, peu avant sa mort le mois dernier. Le jeune Wei avait alors accusé l'hôpital d'avoir grandement

exagéré l'efficacité du traitement, et Baidu d'avoir classé les résultats obtenus sur son moteur de recherche en fonction des revenus publicitaires déboursés par les hôpitaux et services de santé, avant d'enjoindre les autres patients cancéreux à "ne pas se laisser tromper". Le sort de Wei a provoqué ces derniers jours une vague d'émotion et d'indignation sur les réseaux sociaux locaux.

L'autorité chinoise en charge d'administrer l'internet et d'assurer la cybersécurité (CAC) a annoncé dans un communiqué avoir ouvert une enquête visant Baidu, de concert avec les autorités sanitaires et l'Administration pour le commerce et l'industrie. Ces institutions traiteront l'affaire "conformément à la loi" et rendront publiques leurs découvertes, a-t-elle prévenu. De son côté, le directeur exécutif de Baidu, Robin Li, a été convoqué par la CAC pour répondre à une série d'interrogations, a rapporté mardi le Quotidien des Informations économiques (Jingji Cankao Bao), publication de l'agence étatique Chine nouvelle.

Schengen Vers un feu vert de Bruxelles à une prolongation des contrôles aux frontières

La Commission européenne devrait donner son feu vert mercredi aux Etats membres souhaitant prolonger de manière exceptionnelle les contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen, réintroduits face à la pression migratoire et à la menace terroriste, a-t-on appris de sources européennes.

"Nous avons une décision prête pour mercredi", a déclaré une porte-parole de l'exécutif européen, interrogée sur la requête en ce sens de cinq pays ayant rétabli et pratiquant encore de tels contrôles (Autriche, Danemark, France, Allemagne et Suède) dans la zone européenne de libre-circulation des voyageurs. Selon des sources européennes, la Commission devrait donner son aval à cette mesure inédite de prolongation des contrôles, compatible avec son objectif de revenir "d'ici à la fin de l'année" à un "fonctionnement normal" de l'espace Schengen, c'est-à-dire sans ces contrôles. La durée maximale de ces dérogations arrive à son terme (le 13 mai pour l'Allemagne, le 16 pour l'Autriche) pour les pays qui ont réintroduit ces contrôles face à un afflux de migrants des côtes grecques vers l'Europe du Nord via les Balkans. Les contrôles réintroduits par Paris sont quant à eux motivés par la menace terroriste. Une procédure exceptionnelle permet cependant une prolongation de ces dérogations, jusqu'à deux ans (par périodes de six mois) dans le cas où de "graves lacunes" persisteraient dans la gestion d'une frontière extérieure. Or, la Commission devrait justement juger mercredi que c'est le cas à la frontière gréco-turque, malgré les "efforts incroyables" d'Athènes qu'elle a salués la semaine dernière.



Bélier 21-03 au 20-04

Vous connaîtrez le repos du guerrier. Vous avez le sens du devoir accompli et partant du principe que toute peine mérite récompense, vous vous octroyez le droit à une pause bien gagnée.

Taureau 21-04 au 21-05

Faites attention à certains indices dans une entreprise relativement hardie. Les difficultés qui pourraient contrarier le dénouement heureux de cette affaire nécessite de vous un moral excellent.

Gémeaux 22-05 au 22-06

Grâce à votre forme physique qui revient en force, vous aurez la chance de gagner une plus grande indépendance dans votre vie. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques, votre vie vous semblerait infiniment plus radieuse.

Cancer 22-06 au 22-07

Une belle aventure dans les affaires pourrait se décider brusquement surtout si vous savez surveiller la bonne direction. Un nouveau départ dans votre vie est-il vraiment souhaitable ? L'avenir proche nous dira si votre prudence mesurée vous donne raison.

Lion 23-07 au 23-08

Des nouvelles intéressantes vous obligent à réfléchir sérieusement à la question posée. Votre opinion sur ce sujet délicat pourrait choquer. Pensez à modérer vos affirmations pour éviter tout conflit. Votre talent d'orateur vous fera parvenir à une conclusion très heureuse.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous avez besoin de nouvelles énergies pour être au mieux de votre forme. Vous aurez des idées nouvelles. Suivez votre inspiration.

Balance 24-09 au 23-10

Vous allez connaître une agréable nouvelle. Vous prenez le relais et vous vous mettez en quatre pour répandre autour de vous cette annonce qui donnera beaucoup de plaisir à tous ceux qui veulent bien l'entendre.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous ressentirez le besoin de faire une pause. Vous pourrez profiter d'une occasion agréable pour respirer un peu et faire le point.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous aurez tendance à avoir une attitude tranchante et critique envers certaines personnes. Attention elles risquent de mal le prendre.

Capricorne 22-12 au 20-01

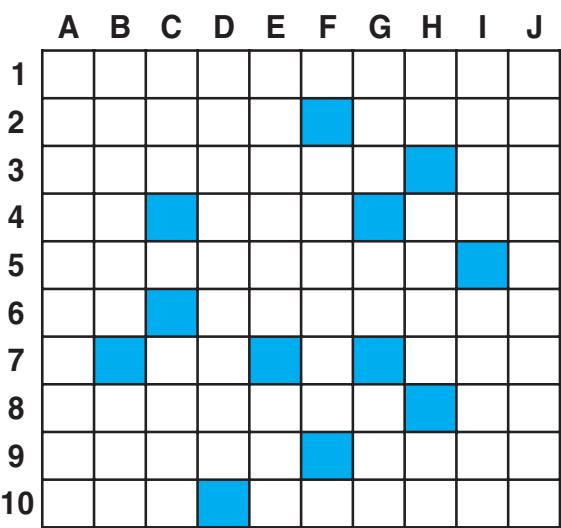
Vous nous demandez pourquoi vous n'avez pas de relations intéressantes en ce moment. Vous aurez la chance de faire la rencontre de quelqu'un que vous n'avez pas vu depuis longtemps.

Verseau 21-01 au 18-02

Une personne parmi vos connaissances cherche à savoir comment vous pourriez réagir dans certaines circonstances. Vous évitez sa curiosité car une chance inattendue se présente pour vous éviter une confrontation.

Poissons 19-02 au 20-03

Ne vous entêtez pas obstinément dans une affaire compliquée. La persévérance est une qualité, certes, mais il faut aussi, de temps à autre, lâcher du lest pour parvenir à ses fins. Le principal est de conserver l'espoir et forcément un jour on est récompensé de sa patience.



Horizontalement:

- Oiseau du paradis.
- Tourmente. Manière.
- Petits anours . coupe d'Algérie.
- En suite.
- Au bord des larmes. Jules ou marcel.
- Elle est à rejeter comme jamaïs !
- Note renversée. C'est contre indiqué.
- Mot d'addition. Peine.
- Réservees.
- En considérant.
- Matée. Pas comptés.
- Ne manque pas d'adresse. Elle a bien reçu la tata du Canada !

Verticalement:

- Salles de francs cancans.
- Piliers de bar. Groupe de tifs révoltés contre l'ordre.
- Fort regardant. Avancé.
- Pénurie de lait en haut lieu.
- Modèle courant. Possessif
- Drôle de compagnon.
- Texto.
- Conjonction. Ce que l'on touche après un vol.
- La belle et la bête. Dicotylédone.
- Pas pipé.
- Hollande. Ruée vers les places à pourvoir.
- Pâte à chou.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5917

C	O	U	V	E	R	T	U	R	E
O	P	O	T	E	R	N	E		
M	I	C	E	L	E	S	T	E	
P	C	A	S	E	S	E	T		
A	V	A	L	N	N	N	N		
T	I	E	X	T	R	A	I		
I	D	E	M	S	E	R	R		
B	E	L	E	R	R	R	R		
L	U	N	I	F	I	E	S		
E	R	T	O	L	E	R	E		

FLECHES N°5917

T	A	P	A	G	E	G	M
A	D	A	M	R	A	L	E
B	L	U	B	U	T		
A	P	A	I	S	R	R	R
S	I	E	T	U	D	E	
S	I	E	S	E	T	E	
E	N	N	R	I	V	E	
S	I	S	E	S	T	E	
S	O	A	G	E	O	U	
L	R	P	N	I	N		
B	E	T	A	I	L	R	N
A	A	I	N	S	I	E	
C	A	S	S	E	D	O	T

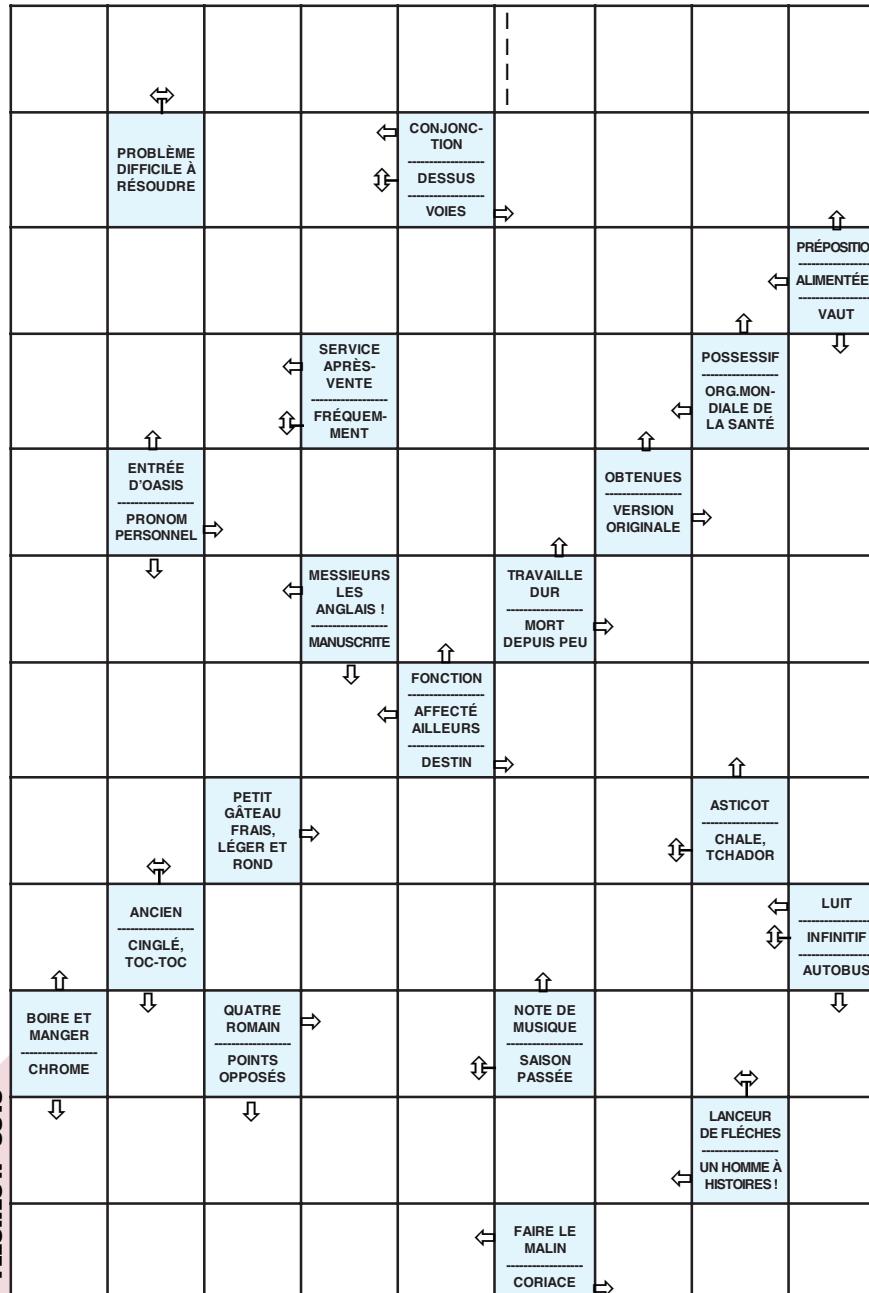
FOUILIS N° 5917 DESSIN (Dé - Sain)

CODÉS N° 5917

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
O	C	P	E	L	A	R	N	I	T	S	D	U
F	Q	X	G	H	M							



Jeux proposés par Chérifa Benghani



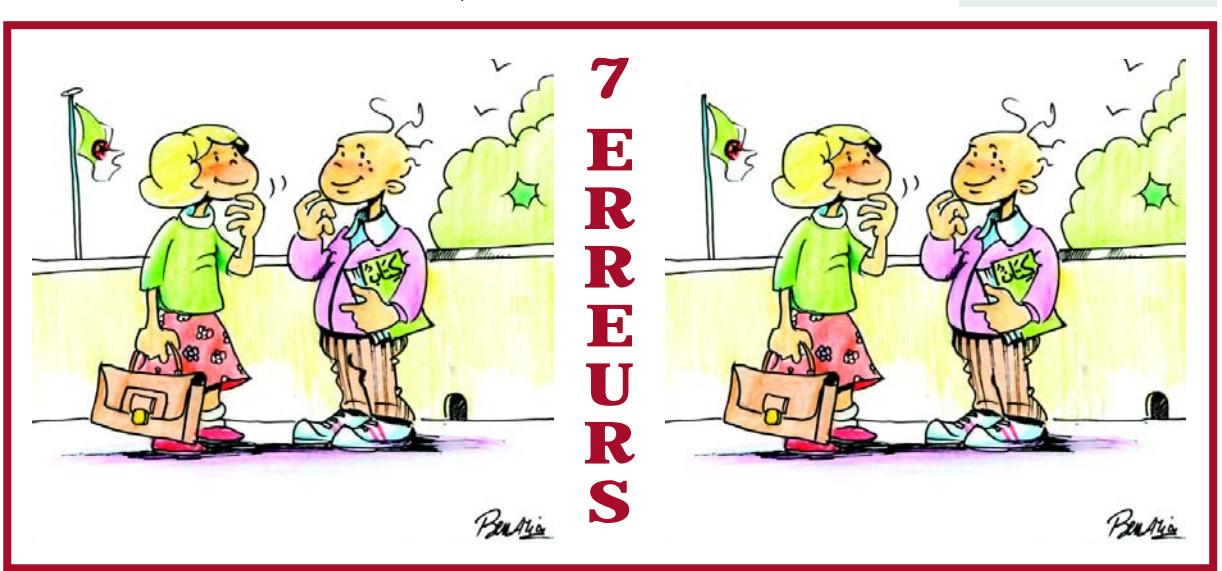
- ACCLAMATION – ANGLE – AQUARIUM – ARMURERIE – ATOLL – BOUTURE – BRISURE – CARREMENT – CHOU – COMPLEXITE – DOCILITE – ENTRAINEMENT – FOURNITURE – FRERNITITE – GALOPER – HARCELEMENT – JUPE – KEPI – MAGE – MERCIERIE – MINER – MINUS – MUSIQUE – NEON – NUAGE – OPERER – ORGANISME – PARODIE – PIZZA – POUPEE – PRETER – QUALITE – REPORT – SEMIS – SUEUR – TORSE – WAGON.

FOUILIS N° 5918

I	P	T	N	E	M	E	N	I	A	R	T	N	E	E
P	E	R	E	R	U	T	I	N	R	U	O	F	G	G
E	T	P	E	R	P	O	L	A	G	W	N	A	A	
K	I	A	E	T	I	L	A	U	Q	A	R	U	M	
E	N	R	E	R	E	P	O	C	G	G	M	E	N	T
T	R	O	P	E	R	R	A	O	E	U	A	N	E	N
I	E	D	U	R	J	R	N	R	R	Q	B	I	T	E
L	T	I	O	U	R	E	T	E	U	O	R	M	I	M
I	A	E	P	E	R	M	R	A	U	E	A	S	X	E
C	R	E	M	U	U	I	R	T	C	Z	E	N	E	L
O	F	E	S	S	E	I	U	R	Z	M	S	E	L	E
D	N	I	I	S	U	R	E	I	I	U	L	O	P	C
T	R	Q	R	M	E	M	P	S	N	G	T	N	M	R
B	U	O	H	C	E	M	S	I	N	A	G	R	O	A
E	T	N	O	I	T	A	M	A	L	C	C	A	C	H

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er, c'est du beau travail.
- Mon 2e, ce sont les personnes en général.
- Si mon tout ne fait pas le bonheur, eh bien, rendez-le !



300.000 DA en fausse monnaie saisis à Remchi



Une association de malfaiteurs spécialisée dans la contrefaction de billets de banque a été démantelée par les éléments de la sûreté de la daïra de Remchi. Selon la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tlemcen, les faits remontent au 28 avril. Une information est parvenue aux policiers faisant état de l'existence d'un groupe d'individus qui écoulaient de faux billets de banque. Les policiers ont interpellé sept individus. Lors de l'interpellation d'un des membres de la bande, il était en possession de 12.000 DA en faux billets de 1000 et 2000 DA. Les billets portaient tous le même numéro de série. La perquisition effectuée a permis la découverte d'un PC, d'une imprimante-scanner, une quantité de produits chimiques ainsi que 282.000 DA contrefaits. Lundi, les 7 membres de cette association ont été présentés à la justice. Quatre parmi eux ont été placés sous mandat de dépôt, deux sous contrôle judiciaire et le 7ème a été relâché.

Cheikh Guetbi

Des dizaines de morts dans des combats entre «rebelles» près de Damas



De violents combats entre factions rebelles rivales islamistes dans le bastion de l'opposition à l'est de Damas ont causé la mort d'au moins dix civils et de dizaines de combattants, a affirmé mardi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Les affrontements, dans la Ghouta orientale, ont commencé jeudi alors que, parallèlement, une trêve perdure entre les groupes insurges et le régime dans cette région. Selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane, les affrontements ont commencé quand le groupe islamiste Faylaq al-Rahmane, soutenu par le Front al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda, s'est attaqué au puissant mouvement de Jaïch al-Islam. «Les combats, qui durent depuis jeudi, sont le résultat d'une lutte d'influence entre factions islamistes dans cette région», a-t-il indiqué à l'AFP. Il a précisé que plus de 400 combattants de Jaïch al-Islam avaient été capturés par Faylaq al-Rahmane. En outre, a-t-il dit, les violences ont causé la mort de dix civils et de «dizaines de combattants».

Nouvelles élections législatives en Espagne le 26 juin

Le roi d'Espagne Felipe VI a signé mardi le décret de convocation de nouvelles élections législatives le 26 juin devant l'impossibilité de former un gouvernement après les élections de décembre, a annoncé à l'AFP le service de presse du Parlement. Dans ce décret, le roi ordonne la dissolution du Parlement et la tenue d'élections seulement six mois après les dernières législatives car, depuis ce scrutin, les principaux partis n'ont pas réussi à s'entendre pour investir un gouvernement. La session parlementaire marquant le démarrage de la prochaine législature a été fixée au 19 juillet, a précisé le président du Congrès des députés, Patxi Lopez.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Accord sur une «présence permanente» militaire américaine au Sénégal

Le Sénégal et les Etats-Unis ont signé lundi à Dakar un accord de défense permettant «la présence permanente» de militaires américains dans le pays, pour notamment lutter contre «la menace terroriste» en Afrique de l'Ouest, a constaté un journaliste de l'AFP. L'accord a été signé par le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, et l'ambassadeur des Etats-Unis à Dakar, James Zumwalt, en présence du ministre sénégalais de la Défense, Augustin Tine. Un des points de cet accord est la possibilité accordée aux forces américaines d'accéder à des zones au Sénégal, aéroportuaires ou militaires par exemple, pour répondre notamment à des besoins de sécurité ou de santé, selon des responsables des deux parties, se refusant néanmoins à



parler de bases américaines. Il permet «la présence permanente de militaires américains au Sénégal» et vise à «faire face à des difficultés communes en matière de sécurité dans la sous-région», a déclaré M. Ndiaye, précisant qu'il était d'une «durée indéterminée». L'accord «a pour

objectif de fixer un ensemble de règles sur la façon dont les forces armées des Etats-Unis coopèrent avec les forces armées du Sénégal et sur les conditions d'accès et d'utilisation des installations concernées lorsque nos militaires sont invités au Sénégal», a ajouté M. Zumwalt.

L'OTAN va «défendre ses alliés» en cas d'«agressions» de Moscou

Le secrétaire d'Etat américain à la Défense, Ashton Carter, a déclaré mardi à Stuttgart (sud-ouest de l'Allemagne) que l'OTAN maintenait «la porte ouverte à la Russie» mais qu'il ne hésiterait pas à «défendre ses alliés» en cas d'«agressions» russes. L'Alliance atlantique «garde la porte ouverte à la Russie» pour coopérer face aux défis sécuritaires dans le monde si Moscou abandonne son attitude martiale, a indiqué M. Carter lors de la cérémonie de passation de commandement des forces de l'OTAN en Europe. «Mais c'est au Kremlin de décider. Nous ne voulons pas d'une guerre

réelle et encore moins d'une (guerre) chaude. Nous ne cherchons pas à faire de la Russie un ennemi», a insisté le chef du Pentagone lors d'une cérémonie de passation de commandement des forces européennes de l'OTAN en Europe au général Curtis Scaparrotti. «Mais ne vous y trompez pas : nous allons défendre nos alliés, l'ordre international fondé sur des règles et l'avenir positif qu'il nous offre», a-t-il insisté. Jusqu'alors chef des troupes américaines en Corée du Sud, Curtis Scaparrotti va remplacer le général Philip Breedlove qui était à la tête des troupes en Europe depuis 2013.



Une dizaine de morts dans des violences au Mali

Au moins une dizaine de civils ont été tués dans le centre du Mali au cours de récentes violences intercommunautaires, a appris l'AFP de sources concordantes. Ces nouvelles violences se sont produites alors qu'une association représentant la communauté peule avait dénoncé la semaine dernière la mort de plus de 15 de ses membres accusés d'être des djihadistes, dans des

actions imputées à l'armée malienne ou à des milices villageoises dans cette région. «Ce lundi et hier dimanche, il y a eu au moins huit civils tués. La semaine dernière, au moins quatre civils ont été tués au cours d'affrontements entre des communautés au centre du Mali», a déclaré à l'AFP une source au sein du gouvernorat de Mopti. «Nous sommes très inquiets parce que les

civils se battent avec des armes de guerre. A cause de la situation sécuritaire, la cohabitation devient difficile entre les différentes communautés», a confié cette source. Confirmant «le climat de tension» régnant dans des localités du centre, un dirigeant communautaire peul a déclaré à l'AFP que les affrontements avaient opposé des Peuls à des Bambaras, la principale ethnie du pays.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

CORROMPU UN JOUR, CORROMPU TOUJOURS

À près le classement annuel de Transparency International (TI) sur la corruption dans le monde, épingle l'Algérie à la 88^e place sur 168 pays, une étude de l'ONG anti-corruption, basée à Berlin, montre que 26% des sondés algériens estiment que la corruption a augmenté en 2015. L'étude de TI a été menée dans neuf pays arabes et pointe du doigt une corruption toujours croissante avec un bonnet d'âne pour le Liban et le Yémen, deux pays en butte respectivement à une crise politique et un conflit armé. Et c'est la Tunisie qui a eu la meilleure note dans la lutte contre la corruption qui commencerait par les citoyens eux-mêmes.

Une action citoyenne à risque en Algérie «tant que l'on continuera à réprimer les dénonciateurs de la corruption», analyse l'Association algérienne de lutte contre la corruption (AACC). Les exemples ne manquent pas et le plus illustre d'entre eux est le combat que mène Mellouk depuis deux décennies après avoir fait éclater l'affaire des magistrats faussaires. Souvent en Algérie ceux

qui dénoncent la corruption se retrouvent devant la justice, une issue qui refroidit plus d'un patriote prédisant à la corruption de beaux jours à l'ombre de la crise économique et de la permissivité des autorités d'autant plus que Sellal vient d'ordonner de ne plus donner suite aux lettres de dénonciation anonymes.

L'étude de TI confirme une fois de plus que la lutte contre la corruption dans notre pays n'est qu'un slogan creux qu'on ressort des tiroirs à rares occasions solennelles. Une justice dépendante de l'exécutif limite fortement son indépendance dans les dossiers de corruption où les pontes du pouvoir sont souvent cités sans être inquiétés, ce qui a fait dire à l'une des robes noires que le moment n'est pas encore venu pour l'Algérie de condamner un ministre de la République.

que. Pourtant les discours ne manquent pas mais se désagrègent face à un manque de volonté politique flagrant de combattre efficacement la corruption.

On se rappelle que dans le sillage du rapport annuel pour 2012 de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), son président Farouk Ksentini, et devant l'ampleur prise par le phénomène, avait proposé de punir «sévèrement» les crimes liés à la corruption et leurs auteurs de ne bénéficier d'aucune circonstance atténuante. Le rapport de la CNCPPDH estimait que la corruption «se banalise et, l'impunité aidant, risque d'entraver toute démarche destinée à atteindre les objectifs socioéconomiques». La CNCPPDH interpellait alors «les hautes autorités nationales» pour éradiquer ce fléau en permettant notamment «au pouvoir judiciaire d'exercer pleinement, sereinement et de manière indépendante l'ensemble de ses prérogatives légales». Des années plus tard on en est au même point.

15 milliards de dollars détournés dans des achats d'armes au Nigeria

Le vice-président du Nigeria, Yemi Osinbajo, a accusé le précédent gouvernement d'avoir détourné 15 milliards de dollars de fonds publics à travers des contrats d'armement frauduleux, selon un communiqué de son cabinet mardi. La somme colossale, qui représente plus de la moitié des réserves en devises étrangères du pays (évaluées à 27 milliards de dollars), «est évaporée (...) à cause de pratiques frauduleuses et corrompues dans (...) des dépenses consacrées à des équipements de sécurité», a précisé le vice-président dans ce communiqué. M. Osinbajo a tenu ces propos lors d'un discours prononcé lundi à l'université d'Ibadan, dans le sud-ouest du Nigeria, précise le communiqué. Le président Muhammadu Buhari, qui a été élu en mai dernier, a promis de mener une lutte acharnée contre la corruption endémique qui gangrène la première puissance économique d'Afrique. De nombreux membres de l'ancienne administration ont déjà été arrêtés et sont dans l'attente d'être jugés, dont Sambo Dasuki, qui occupait le poste stratégique de conseiller à la sécurité nationale de l'ex-président Goodluck Jonathan.

Trois Marocains arrêtés en Espagne pour terrorisme



Quatre personnes soupçonnées d'avoir diffusé des messages favorables au djihad et de chercher à recruter pour la guerre sainte ont été arrêtées mardi dans la région de Madrid, a annoncé la garde civile espagnole. Les quatre personnes arrêtées, trois Marocains et un Espagnol, diffusaient «de la propagande pour le terrorisme djihadiste» sur internet et par le biais d'applications de messagerie instantanée, selon un communiqué de la garde civile, qui n'a précisé ni l'âge ni le sexe des suspects.

Les suspects contrôlaient étroitement certaines de leurs recrues, y compris pour s'assurer que leurs activités quotidiennes respectaient les principes qu'ils leurs avaient inculqués, assurent-on de même source. Les messages qu'ils diffusaient ont été «reçus par des centaines de personnes», dont certaines étaient ensuite choisies pour une radicalisation plus poussée. Des perquisitions étaient toujours en cours mardi matin dans le cadre de l'opération, menée à Pinto et Ciempozuelos (banlieue sud de Madrid), ainsi que dans la capitale espagnole.